

FRANCE  
DE CONSTANTINOPLE  
ET DE MORÉE

CONFÉRENCES EN SORBONNE

PAR

BCU Cluj / Central University Library Cluj

N. IORGA



BUCAREST

1935

FRANCE  
DE CONSTANTINOPLE  
ET DE MORÉE

CONFÉRENCES EN SORBONNE

PAR

BCU Cluj / Central University Library Cluj

N. IORGA



BUCAREST

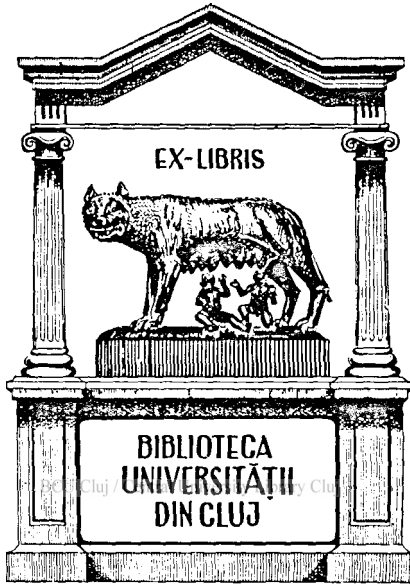
1935

**BCU Cluj-Napoca**



**PRCFG201501945**

4426



BIBL. UNIV. CLUJ-ȘABO  
Nr. 6825-1947

## France de Constantinople et de Morée<sup>1</sup>.

### 1. „Déviation“ de la quatrième croisade. Participation de l'élément français

Il ne s'agit pas d'une découverte et d'autant moins une découverte de sources nouvelles, ou d'une tentative, qui serait impossible, d'établir des faits inconnus, mais d'une simple interprétation de la quatrième croisade, interprétation au point de vue de la participation française.

#### I.

La quatrième croisade a créé ce qu'on appelle ordinairement „l'empire latin de Constantinople“. Or, il n'y a jamais eu d'„empire latin“ de Constantinople; si on appelle ainsi cette création, c'est un emprunt fait au titre du royaume latin de Jérusalem. Les rois de Jérusalem se sont toujours fait appeler „rois latins“<sup>2</sup>. Mais il n'y a jamais eu un „empereur latin“ de Constantinople, puisque l'„empereur latin“ de Constantinople aurait été, théoriquement, une impossibilité: à Constantinople il ne peut pas y avoir d'autre Empire que l'Empire Romain, *l'imperium Romaniae*, *l'imperium Romanorum*.

J'ai cherché depuis longtemps<sup>3</sup> à introduire dans l'explication de l'histoire de l'Empire Byzantin une théorie qui s'impose d'elle-même, théorie que j'ai eu le plaisir de voir accepter, tout dernièrement, par M. Dölger, le chef des byzantinologues allemands, quand, à Sofia, il a affirmé courageusement qu'il n'y a jamais eu d'„empire bulgare“ ou d'„empire serbe“, qu'il n'y a eu que, avec des Bulgares et avec des Serbes, une des formes de l'Empire, de l'Empire unique, éternel, de Constantinople, des „Romains“, des Romains byzantinisés.

<sup>1</sup> Conférences en Sorbonne.

<sup>2</sup> Voy. notre *France de Terre Sainte* (extrait de cette même Revue, 1934).

<sup>3</sup> Voy. nos ouvrages: *Formes byzantines et réalités balcaniques, Orient et Occident au moyen-âge, Histoire de la vie byzantine*.

Les nouveau-venus, ceux qui appartiennent à ce monde que Byzance qualifiait de „barbare“, ne font que donner une dynastie ou essayer de donner une dynastie, et des soldats aussi, à un Empire qui reste toujours de la même essence. Comme, du reste, on ne peut pas dire „Empire latin de Constantinople“, on ne pourrait pas dire non plus „Empire français de Constantinople“, car c'est seulement l'Empire byzantin avec une dynastie française.

Dans la suite, j'essaierai de montrer combien il a fallu d'efforts, de passages d'une mentalité à une autre mentalité, pour Baudouin de Flandre, pour son frère Henri, ceux des empereurs qui comptent, lorsqu'il s'est agi de mettre ensemble, essayant de les fondre dans une synthèse, les choses qu'ils apportaient de leur Occident, choses tout à fait différentes de celles qu'on trouvait à Constantinople et celles-ci s'emparaient aussitôt de celui qui s'établissait en maître dans cette capitale de l'Empire. Car on ne pouvait pas vaincre Byzance dans l'enceinte de Byzance : Byzance était là pour devenir aussitôt l'élément dominant, dépassant l'horizon de ses conquérants, pour n'importe quelle forme de conquête.

Voici quel est le sens de ce que je veux présenter sur cet Empire et sur cette chose d'à côté qui est la Morée, l'Achaïe française, dont je chercherai à dégager un sens qui rende un peu plus compréhensible ce qui est, généralement, une série d'événements de caractère généalogique ou local, jusqu'à rebuter les lecteurs, et je crois que, même en fait d'histoire, il faut tenir compte, plus ou moins, des lecteurs, — ce qui n'arrive pas ordinairement —, car ils existent, et, comme ils existent, les auditeurs également, il faut tout de même les prendre en considération.

Avant de montrer quel est le caractère de cette poussée française vers l'Orient, qui commence au début du XIII-e siècle et qui se continue jusqu'à la fin du XIV-e siècle, avec des prolongations jusqu'au XV-e, il faut que je remplisse d'abord un devoir à l'égard, je ne dis pas : des prédécesseurs, qui sont nombreux et, parfois, très bien fournis en fait d'information, ayant aussi tout ce qu'il leur fallait de critique pour manier cette information si riche, mais envers une question qui a été depuis longtemps traitée, qui a été un peu abandonnée pendant ces dernières années, après 1890, mais qui a passionné, pendant quelque temps, le monde de l'érudition.

Ceux qui sont de ma génération se rappellent les discussions passionnées, allant jusqu'à des personnalités critiques, entre le comte Riant et ses adversaires, concernant ce qu'on appelle „la déviation de la quatrième croisade“<sup>1</sup>. Une croisade qui devait aller à Jérusalem, qu'on voulait conduire à Alexandrie, à „Babyloine“<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Kiant, *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat, examen des causes qui modifièrent, au détriment de l'Empire grec, le plan primitif de la première croisade*, dans la *Revue des questions historiques*, XVII, pp. 321-374; XVIII, pp. 5-75; XIX, p. 300; *Le changement de direction de la quatrième croisade, d'après quelques travaux récents*, *ibid.*, XXIII (1878), p. 71 et suiv. Cf. Natalis de Wailly, *ibid.*, XVIII, p. 576 (aussi L. Havet, dans la *Revue Critique*, 1875<sup>2</sup>, p. 191; Hanotaux, dans la *Revue historique*, IV, pp. 73-102; Streit, *Venedig und die Wendung des vierten Kreuzzuges gegen Konstantinopel*, programme d'Anklam, 1877 (travail très important; traduction par R. Fulin, dans l'*Archivio Veneto*, XVI (1878), pp. 46 et suiv., 239 et suiv.); Thomas, dans la „Beilage“ de l'*Allgemeine Zeitung*, 1875, no. 356; Jules Tessier, *La diversion sur Zara et Constantinople*, Paris 1883; Hermann Moeser, *Gotfried von Villehardouin und der Lateinerzug gen Byzanz, Ein quellenkritischer Beitrag zur Kreuzzugsgeschichte*, Breslau 1897; Cerone, *Il papa ed i Veneziani nella quarta crociata*, *Archivio Veneto*, XXXVI (1888), pp. 287 et suiv., 578 et suiv. (violent contre Streit); Walter Norden, *Der vierte Kreuzzug im Rahmen der Beziehungen des Abendlandes zu Byzanz*, 1898 (petit fragment d'une thèse); le même, *Das Papsttum und Byzanz*, Berlin 1903 (voy. notre compte-rendu dans la *Revue Critique*, 1905, pp. 506-508. et Lenel, dans la „Deutsche Literaturzeitung“, 1904, p. 546 et suiv.; Gerland, *Der vierte Kreuzzug und seine Probleme*, dans les „Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur“, 1904, XIII<sup>1</sup>, pp. 505-514 (exposition lumineuse et impartiale des travaux antérieurs; excellent travail). Voy. aussi La Farina, *Le crociate, i Latini a Costantinopoli*, Bastia 1857; Johann Heinrich Krause, *Die Eroberungen von Constantinopel im dreizehnten und fünfzehnten Jahrhundert durch die Kreuzfahrer, durch die nicäischen Griechen und durch die Türken, nach byzantinischen, fränkischen, türkischen Quellen und Berichten*, Halle 1875; Edwin Pears, *The fall of Constantinople, being the story of the fourth crusade*, 1885 (conclusion: „the first great blunder committed by the West in dealing with the eastern Question“; p. XIII).

<sup>2</sup> Robert de Clari, éd. Hopf, *Chroniques gréco-romanes*, p. 5; éd. Lauer, dans „Les classiques du moyen-âge“, p. 6; Villehardouin éd. Natalis de Wailly, p. 51 (celle de Paulin Paris, excellente, date de 1838: *De la conquête de Constantinople par Joffroy de Villehardouin et Henri de Valenciennes*; celle de Bouchet, chez Lemerre, 1891, ne s'en distingue pas; une troisième est préparée pour les „Classiques du moyen-âge“. Des extraits de Villehardouin, de Robert de Clari, etc., avec tout un second volume d'exposition historique, se trouvent dans l'ouvrage de Berthold Zeiller, *L'Empire français d'Orient, la quatrième croisade, 1199-1205*, Paris 1805).

(Babyloine, c'était Le Caire, donc l'Égypte) et qui a fini par se diriger vers Constantinople, est arrivée à la conquête de Constantinople par les Occidentaux proprement dits, et par ces autres Occidentaux, d'un caractère bien différent, ayant une autre conception de leur mission et un autre système d'exploitation de la conquête, qui étaient les Vénitiens.

Cette croisade, qui devait aller ailleurs, s'est arrêtée donc à Constantinople. D'où vient cette „déviation“? Ceci ne tient pas, d'une façon très étroite, à ce que je peux présenter et qui est le caractère et l'action de l'élément français, mais, sans le vouloir, elle se pose et s'impose toujours.

Il y a eu cette opinion, ancienne, qu'on trouve déjà dans Ernoul et Bernard le Trésorier <sup>1</sup>, que Venise a „trahi“, que Venise a trompé.

Les croisés avaient conclu avec elle un traité <sup>2</sup>. Ils ne savaient pas trop bien ce qu'ils signaient; leurs délégués étaient arrivés avec un parchemin blanc, *pergamenum blancum*, et ils avaient conclu. Et les Vénitiens s'y obligeaient, non pas autant à participer à la croisade, — ce qui a échappé un peu à ceux qui ont ouvert et continué cette discussion —, mais uniquement à être, comme on l'a dit, „les voituriers“, les fournisseurs de vaisseaux et les profiteurs éventuels de la croisade.

Puis, la croisade a été dirigée vers Zara, la capitale de la Dalmatie, qui appartenait au roi de Hongrie. Zara a été conquise, et on verra l'attitude qu'une partie des croisés a eue à l'égard de ce qu'on pourrait appeler la première „déviation“, qui a été désapprouvée par le Pape et reprouvée par beaucoup de personnes qui, non seulement n'ont pas voulu concourir à cette action militaire, mais qui se sont dirigées vers la Hongrie. Avec l'abbé cistercien de Vaux, les deux de Montfort, Simon et Guy, les deux de Boves, Enguerrand et Hugues<sup>3</sup>, il y a eu des chefs de la croisade qui sont allés chez le roi attaqué par les Vénitiens, pour montrer qu'ils n'entendaient prendre aucune responsabilité de cet acte qu'on pouvait juger injuste et qui, en tout cas, ne pouvait pas entrer dans une conception de croisade, parce que

<sup>1</sup> Réfutation par Natalis de Wailly, édition de Villehardouin, p. 431 et suiv.

<sup>2</sup> Tafel et Thomas, *Urkunden*, dans les *Fontes rerum austriacarum*, I, pp. 369-372.

<sup>3</sup> Cf. Villehardouin, éd. citée, pp. 60, 62; Robert de Clari, éd. Hopf, p. 11; éd. Lauer, p. 14; récit latin, dans Hopf, ouvr. cité, pp. 86-88.

le souverain de Hongrie était un roi apostolique, qui avait la mission perpétuelle de croisade. En effet, il n'a jamais été un roi national; s'il était roi pour les siens, il était roi aussi pour tous ceux qu'il aurait pu amener à entrer ou à rentrer dans le giron de l'Église catholique.

Après cela — je rappelle très brièvement les faits — il y a eu la visite du jeune prince byzantin, Alexis, héritier de Constantinople, où il y avait eu un changement de dynastie. Le dernier représentant des Comnène avait été une espèce de monstre à la façon de la Renaissance italienne, Andronic, et les Comnène avaient été donc remplacés par une nouvelle dynastie, la dynastie des Angéli, qu'on appelle „les Ange“.

Isaac l'Ange, — renversé par son frère aîné, qui s'était emparé lui-même du pouvoir suprême, — avait été aveuglé. Le jeune Alexis s'était échappé, s'étant rendu en Allemagne, où la femme de Philippe de Souabe, roi d'Allemagne, empereur théoriquement, était la fille d'Isaac.

Alexis avait déjà des rapports avec le Saint-Siège, et Rome a aussitôt soutenu le jeune prince byzantin.

Le doge de Venise a proposé alors, d'une façon qui exclut absolument l'idée de la „trahison“, de le soutenir pour qu'il puisse rétablir son père et s'asseoir à ses côtés. Riant a maintenu, jusqu'à la fin, cette opinion, qu'il mettait en rapport avec la politique des Hohenstaufen, mais cela ne signifie pas qu'il avait raison.

Après la présentation du prince byzantin et son admission par les croisés, fonctionnant comme un parlement en armes, dominé par les barons, surtout par certains d'entre eux qui voyaient déjà quelque chose de grand se dessinant à leur avantage, on a organisé l'„affaire“ vénitienne autour du sort du trône impérial de Constantinople. On ne peut pas prouver que ceci fut fait par suite d'un engagement envers le Soudan d'Égypte dont Venise aurait voulu épargner les possessions et elle aurait conclu dans ce but une convention, de caractère politique innovateur, qu'on a cru découvrir<sup>1</sup>: les rapports avec ce chef musulman avaient

---

<sup>1</sup> Telle de ces conventions donne au doge le titre, impossible, de „dux Venetiarum et Iadre atque Constantinopolis“.



une autre origine et étaient dans un autre sens. Ces rapports, du reste, de notoriété générale, formaient une des principales bases du commerce vénitien.

On est allé donc, après beaucoup de discussions, après beaucoup de dissensions, car il y avait des personnes qui ne voulaient absolument pas aller à Constantinople, qui ont accepté, au plus, de s'y arrêter un mois, vers le nouveau but. Et, après avoir rétabli Isaac, avec son fils à côté, celui-ci, qui sentait combien ce trône était encore branlant, a demandé à ses auxiliaires de rester jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Une partie des croisés n'a consenti à l'accepter qu'à cette condition qu'on irait ensuite en Terre Sainte.

Car des témoignages contemporains prouvent que cette idée qu'on irait à Constantinople a été la préface de la croisade, et cette idée a persévéré jusqu'à la fin, jusqu'au moment où, après la mort de ce grand empereur qui a été Henri, ce nouvel Empire constantinopolitain ne signifiait plus rien, étant plutôt une chose du Pape, entretenue par l'argent du Saint Siège et exploitée surtout à cause des intérêts des Vénitiens.

En 1203, on a continué à combattre les adversaires d'Alexis. Mais celui-ci n'a pas payé, son père non plus, et, alors, pour ravoir leur argent, les Vénitiens ont conseillé aux croisés de s'en venger en poursuivant une proie dont l'importance était tout à fait extraordinaire, car les témoignages contemporains n'exagèrent pas : c'était la ville la plus riche du monde; seulement on ne pouvait pas prendre dans les églises et les maisons privées la somme qui était nécessaire pour payer les croisés : les particuliers ne se seraient pas laissés dépouiller et, quant aux églises, ç'aurait été une profanation dont des empereurs byzantins (plus tard, d'autres y sont arrivés), à ce moment-là, ne se seraient jamais avisés, la considérant comme une tache inoubliable de leur règne.

Donc les croisés ont pris, en 1204, Constantinople. Alors, on dit : „Ce sont les Vénitiens qui ont préparé, en trahison, cet acte inattendu“. Non. Si on considère les relations de Venise avec la croisade, — et pas au moment même où a été organisée cette expédition —, si on considère la même politique vénitienne à l'égard de Constantinople dans toute son étendue, on arrive à un autre résultat. Ce résultat me paraît, aussitôt qu'on change d'attitude devant le problème, tellement sûr, il me semble qu'il s'im-

pose tellement, de soi-même, que je me garderai bien d'insister là-dessus. Il faut présenter seulement très sommairement ce qui a été dans le passé de Venise à l'égard de l'Empire Byzantin, ce qui devait résulter, en 1203, de tout ce passé pour voir et, ensuite, le caractère insolite qu'a eu cette expédition vénitienne de 1203, qui n'était pas, donc, une affaire de commerce, un placement de capital, mais bien autre chose, une chose de beaucoup plus importante, s'appuyant sur tout ce passé.

Comme j'ai eu l'occasion, pendant presque dix ans, de le dire dans différentes expositions tendant à d'autres buts, Venise était toujours une partie de l'Empire byzantin, c'est-à-dire qu'elle était sur le sol italien, mais *participait à Byzance*. On n'a qu'à relire quelques-uns des privilèges accordés par les empereurs byzantins aux Vénitiens pour s'en apercevoir. Ils sont toujours traités de „servi“ ou, en grec, de „douloi“ de l'Empire : donc, *ils appartiennent à Byzance*. Ils sont détachés réellement de toute sujétion byzantine, mais se rappellent un passé pendant lequel ils n'étaient qu'une possession de l'Empire, pour en retirer des privilèges que les autres Italiens ont imités, mais qu'ils n'auraient pas eus sans cette situation, toute particulière, de Venise.

Au XII-e siècle, les Vénitiens se sont aperçus que l'Empire byzantin tendait à se transformer d'une façon fondamentale, avec le désir de *régner*, donc de *gouverner* tout ce qui appartenait à Byzance : il y avait, alors, aussi beaucoup d'éclat chevaleresque, avec une très grande influence de l'Occident, les Comnène étant même apparentés à des familles féodales.

Cet Empire des Comnène est donc autre chose : plus monarchique, je dirais même : despotique, sans vouloir attacher à ce qualificatif ce qu'on y rattache ordinairement, il est, en même temps, chevaleresque, dans un sens provocateur, envahissant, et il agissait, à l'égard de ceux qui, jusque là, avaient été traités d'une autre façon par l'Empire, avec un désir d'imposer sa volonté, qui n'existait pas auparavant.

Il y a eu alors des conflits entre Venise et Jean, puis Manuel Comnène : bientôt une guerre entre l'Empire et la république, ce qui ne s'était jamais vu. Pour l'Empire byzantin, c'était une révolte, un acte insupportable qui devait être aussitôt puni.

Étant donnée l'importance qu'avait la flotte vénitienne — et l'Empire n'en avait pas une à proprement parler, ou bien cette

flotte ne pouvait pas être comparée à la flotte vénitienne, car la flotte byzantine elle-même se trouvait, pour ainsi dire, dans les eaux de Venise, qui se dirigeait maintenant contre l'Empire—, après l'immanquable victoire des „rebelles“ il a fallu que l'Empire reprenne les Vénitiens, ses Vénitiens, ces vrais maîtres économiques dans sa capitale, qu'il avait voulu chasser tout simplement, faisant la même chose qu'a faite, de nos jours, M. Kémal dans l'État national turc.

Des phénomènes d'exclusivisme qui, d'une époque à l'autre, correspondent. En effet, M. Keupruli-zadé, le recteur de l'Université de Constantinople, vient de prononcer un discours dans lequel il est question des quatre mille ans de civilisation turque, antérieure à Byzance, de toute une préhistoire qui appartient aux Turcs et d'une influence, allant jusqu'au Pérou et jusqu'au Chili des anciens Turcs. Et, même pour les termes français, qui ont remplacé les termes persans et arabes dans le turc, le recteur, de l'Université de Constantinople, n'a pas manqué de dire qu'on les a pris parce qu'ils étaient le bien des Turcs: ils ont été, d'abord, turcs, puis ils sont devenus français et, maintenant, ils rentrent dans la possession de leurs vrais créateurs. Mais, aujourd'hui, l'étranger, exploitateur comme marchand et financier, et même calomniateur comme historien, est enfin expulsé<sup>1</sup>.

Or, Manuel Comnène pensait de la même façon: il lui fallait chasser les étrangers. A la fin, il a dû, cependant, se rendre compte qu'il devait rappeler les Vénitiens et, même, leur promettre des dédommagements.

Ces dédommagements, bien entendu, n'ont pas été payés, et ce n'est pas la seule époque de l'histoire pendant laquelle on a conclu des conventions pour une diminution des dettes, et cela continuera, sans paiement, jusqu'au moment où on ne paiera rien. Byzance en a donné l'exemple à la fin du XII-e siècle.

En même temps, Venise, qui n'était pas payée, qui se rendait compte qu'on la traitait d'une façon qui ne lui convenait pas, voyait autre chose: il y avait beaucoup de personnes qui pensaient à la possibilité d'écarter Byzance, de la remplacer par une domination occidentale, — encore une chose dont on ne tient pas compte pour s'expliquer la prétendue „trahison“ vénitienne.

<sup>1</sup> Revue *Oriente Moderno*, 1935, qui donne le texte même du discours.

Tout le monde savait que l'empereur allemand Henri VI avait l'intention de réunir les deux fragments de l'Empire et qu'il en a été empêché seulement par sa mort prématurée. Voici maintenant ce que je viens de trouver dans une vieille thèse allemande, qui a renoué beaucoup de documents qu'on n'emploie pas, habituellement, pour l'histoire de la quatrième croisade, un passage qui se trouve dans la chronique anglaise de Roger de Hoveden<sup>1</sup>. Il est dit ceci : que l'amiral napolitain Margarito (ou Margaritone), qui avait été aveuglé, pour trahison, par Henri VI, s'est rendu en France, où il a proposé à Philippe-Auguste d'„en faire l'empereur des Romains *ou* l'empereur des Constantinopolitains<sup>2</sup>“.

Or, dans la transmission du texte, il y a une corruption. Il ne s'agit pas de faire du roi de France l'empereur des Romains d'Occident *ou* l'empereur des „Constantinopolitains“, mais d'en faire l'empereur des Romains, dans le sens byzantin, c'est-à-dire pas : des Constantinopolitains, ce qui est absurde, mais : de Constantinople.

Roger de Hoveden s'imagine que Philippe-Auguste a accepté cette proposition, qu'il avait déjà rassemblé des vaisseaux dans ce but, ce qui est absolument faux, mais ce qui intéresse c'est l'état d'esprit. Car l'histoire, est, avant tout, la présentation successive des états d'esprit qui ont créé les faits ; ce ne sont pas les faits, qui n'ont en eux-mêmes aucune valeur, étant parfois des anecdotes, du feuilleton, qui intéressent ; c'est cette psychologie humaine, toujours différente et en perpétuelle évolution, qui crée l'histoire en déterminant les faits.

Margaritone a été cependant tué à Rome, et cette entreprise s'est arrêtée.

Il me semble, par ce fragment de Roger de Hoveden, si on le met en rapport avec le désir de l'empereur d'Occident de conquérir Constantinople, que tout cela pouvait avoir une forte influence sur l'esprit des Vénitiens. De son côté, Philippe de Souabe, se considérant comme héritier de la tradition de Henri

<sup>1</sup> Éd. Stubbs, IV, pp. 121-122.

<sup>2</sup> „Faceret eum imperatorem Romanorum vel imperatorem Constantinopolitanorum, ultra nō si eligeret“. — Ernoul, éd. Mas Latrie, parle aussi de projets formés dans la même direction par Richard d'Angleterre.

VI, mettait en perspective la possibilité d'une prise de possession de l'Empire d'Orient par lui-même<sup>1</sup>.

De même, lorsque, au XIV-e siècle, il y a eu l'invasion ottomane, les Vénitiens, — on le sait par un document contemporain —, se sont posé la question: Pourquoi laisser Constantinople aux Turcs; ne vaudrait-il pas mieux s'y installer eux-mêmes?. D'autant plus qu'on savait qu'il y a des Grecs désireux d'acclamer Venise<sup>2</sup>.

La même chose s'est présentée donc à la fin du XII-e siècle et au commencement du XIII-e. Cet empire branle après que les Comnène ont disparu: les Ange ont commencé à s'entremanger, celui qui règne sur Constantinople est un homme de nulle valeur et que tout choc arriverait à détrôner; alors les Occidentaux peuvent penser à se saisir, sous cette forme germanique, de Constantinople. Et il y a eu même un traité entre Venise et les Impériaux, — pas un traité dans notre sens, puisqu'il n'y avait pas deux puissances du même rang, mais la mention dans un privilège —, pour empêcher l'établissement des Allemands à Constantinople<sup>3</sup>.

Puisqu'on parle de ces choses qui nous paraissent si bizarres, comme la création d'une France royale à Constantinople, — il y a eu la France féodale, mais on pouvait parler de la création d'une France royale —, pourquoi Venise n'irait-elle pas elle-même occuper la capitale byzantine? N'y avait-il pas tout un quartier qui appartenait aux Vénitiens? Presque tout le commerce de l'Empire n'était-il pas vénitien?

Dès le début de la quatrième croisade, Venise a eu donc l'intention de se saisir de l'Empire. Elle n'en a pas parlé aux autres croisés, aux Français, parce que, comme on le verra bientôt, ceux-ci n'avaient aucun programme bien fixé pour la croisade. Ils voulaient aller quelque part, — cette „quelque part“ s'appelait Alexandrie ou „Babylone“ —, mais ils ne se rendaient guère compte, avec un but précis, des moyens qu'on pourrait employer pour y arriver<sup>4</sup>.

Ils venaient à Venise avec une partie seulement de l'argent recueilli

<sup>1</sup> Si omnipotens Deus regnum Graecorum mihi vel leviro meo (le jeune Alexis) subdiderit; Lettres d'Innocent III, éd. Migne, IV, pp. 295-296.

<sup>2</sup> Voy. notre *Venise à l'époque moderne*, 1933 (extrait de cette „Revue“).

<sup>3</sup> Tafel et Thomas, ouvr. cité, I, p. 254.

<sup>4</sup> Pour le „mois à Constantinople“, la lettre du comte de St. Pol; *ibid.*, p. 304.

par Foulques de Neuilly, l'autre ayant été confisquée au nom du roi de France, — et nous reprendrons toute cette histoire de Foulques, qu'il faut interpréter dans le même sens, de l'état d'esprit qui s'était produit à ce moment, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.

Lorsque les Vénitiens ont accepté de conduire les croisés, ils ne leur ont donc pas menti, parce qu'il n'y avait pas deux conceptions en lutte, et les croisés ne demandaient aucun engagement pour ce que nous pourrions appeler la loyauté commerciale, la loyauté en fait d'affaires des Vénitiens.

D'abord, tout le monde pouvait voir qu'il y avait sur les vaisseaux une vraie petite armée, une armée qui a combattu. On ne connaît pas l'importance, exprimée par un chiffre, de cette participation militaire des Vénitiens, mais on n'a qu'à poursuivre l'histoire des deux sièges de Constantinople et des combats qui se sont déroulés autour des murs pour voir que les Vénitiens ont combattu, non-seulement comme marins, mais comme soldats.

Or, on ne „voiture“ pas une croisade en mettant sur les vaisseaux un certain nombre de soldats. Plus tard, si Venise introduisait toujours des soldats sur ses vaisseaux de pèlerins, c'est parce que ces pèlerins n'étaient pas eux-mêmes des soldats. Mais en 1203 il y avait des soldats, à côté d'une partie de la fleur des chevaliers de France et des régions voisines. Venise avait introduit ses soldats.

Et, surtout, il y a autre chose qui me paraît déterminer, de la façon la plus décisive, cette question. Le doge, le vieux doge aveugle, Henri Dandolo, est monté sur la flotte. Or, lorsqu'un homme de son âge, avec son expérience des choses byzantines (parce que son aveuglement était en relation avec un incident entre Vénitiens et Byzantins, à une époque déjà assez éloignée), lorsqu'un prince qui n'a pas le droit, d'après la constitution traditionnelle de Venise, de sortir des limites de l'État, s'embarque sur la galère ducale, peut-on s'imaginer qu'on n'avait que l'intention de rendre une visite à Alexandrie<sup>1</sup> ou même à Constantinople, d'y déposer les croisés, puis de revenir chez soi?

C'est, je crois, la chose qu'il faut souligner en première ligne pour arriver à la compréhension de cette attitude vénitienne qui

---

<sup>1</sup> On n'a pas remarqué qu'Alexis promit de donner son concours en Syrie. Cf. Clari, pp. 23-24 (2<sup>e</sup> éd., p. 31). Voy. aussi Villehardouin, pp. 114, 116.

ne peut pas être appelée „trahison“, parce que *Venise a entendu, dès le commencement, s'approprier ce qu'elle pouvait d'un Empire qui lui paraissait devoir tomber, étant voisin d'une ruine absolue, intégrale.*

## II.

Après avoir traité des Vénitiens, dont le rôle sera réexaminé ensuite, après la création du nouvel Empire de Constantinople, voyons quelles sont les raisons pour lesquelles, du côté de la France, il y a eu cette formation de croisade un peu inattendue. Je dis: „inattendue“ parce que, auparavant, il y avait eu trois croisades, qui n'avaient pas échoué complètement, mais n'avaient pas atteint non plus leur but, leur grand but, le but suprême, qui était la reconquête de Jérusalem.

Philippe-Auguste, roi de France, et Richard Coeur de Lion, qui était un Français d'Angleterre, par toutes les fibres de son être, — l'Angleterre elle-même n'était qu'une autre France et même, son surnom de „Coeur de Lion“ n'existe, dans les documents contemporains, qu'en français — sont allés là. Il y a eu des tournois sanglants (on peut leur appliquer ce terme) autour d'Acre. On était arrivé à gagner une ville que Saladin avait sacrifiée. Puis, il y avait eu la tentative de croisade de Frédéric Barberousse, soupçonné, lui aussi, de vouloir s'emparer de Byzance, sinon à l'aller, au retour, après avoir conquis Jérusalem, mais il mourut avant d'avoir atteint même la Syrie.

De sorte que le courant de croisade, dans les classes supérieures de la société occidentale, devait être alors très faible, et c'est pour cela que la nouvelle croisade a commencé et a continué surtout dans les classes inférieures, par la propagande que fait un simple, le curé et chapelain Foulques de Neuilly.

Seulement, il y a ici une question: est-ce que cette propagande de Foulques de Neuilly, à travers plusieurs pays, capable de rassembler une somme très importante, qu'il déposa chez les Cisterciens<sup>1</sup>, pour être employée, ensuite, par les barons, propagande dont l'éloge est fait par toutes les sources (c'était, d'après Robert de Clari, un „prestres moult preudons et moult boins clers“ qui, d'après Villehardouin, „commença à parler de Dieu par l'île-de-

<sup>1</sup> Chronique de St. Bertin, dans Eouquet, XVIII, c. 601.

France et par les autres pays d'alentour<sup>14</sup>), est-ce que cette propagande de Foulques de Neuilly n'a pas été précédée par une vraie incitation du Saint-Siège ? Ou a-t-il tout simplement voulu reproduire le type de Pierre l'Ermite ?

La légende de Pierre l'Ermite s'est formée un peu plus tard que la première croisade, sous l'influence des récits faits par les combattants. Elle donne une espèce de teinte démocratique à l'expédition. Depuis longtemps, on s'est rendu compte que le rôle attribué à Pierre l'Ermite est de beaucoup exagéré, mais les gens du XII<sup>e</sup> siècle y ont cru. Il y a donc, sans doute, dans le geste de Foulques la répétition de ce cas précédent. Mais on peut voir dans Albéric des Trois Fontaines, chroniqueur riche d'information multiple et confuse, le vrai caractère du „très fameux prédicateur“, d'un caractère „violent“ (*iracundus*), dont l'action s'attachait surtout, par des miracles de sources bénies, à la vie morale des prêtres, au sauvetage des âmes féminines, pour lesquelles il éleva un refuge<sup>2</sup>. On est indigné de ce qu'il recueille tant d'aumônes sous le prétexte de la délivrance des Lieux Saints<sup>3</sup>. Le cardinal lui-même, qui le soutient<sup>4</sup>, est venu pour lancer l'interdit sur le royaume de France<sup>5</sup>.

En même temps, il y a encore une façon d'expliquer cette croisade que nous avons qualifiée „d'inattendue“. Comme le régime de Philippe-Auguste ne laissait pas beaucoup de liberté aux barons de France, habitués à suivre des initiatives personnelles, je crois qu'il est arrivé, à ce moment, pour la croisade française, la même chose que, pendant la Restauration du XIX<sup>e</sup> siècle, avec des libé-

<sup>1</sup> C'était, d'après Jacques de Vitry, un élève de maître Pierre, de l'église de la Vierge. D'après Robert d'Auxerre, il passait d'un pays à l'autre („Fulco ille celeberrimus qui, per diversas provincias, predicando, populos concitaverat“). Voy. sur ses adhérents la chronique de Munich, dans Tafel et Thomas, loc. cit., I, p. 329. Cf. aussi Günther l'Allemand, dans les *Exuviae* de Riant, I: „famosus predicator ille francigena, Fulco nomine“, p. 10.

<sup>2</sup> De publicis mulieribus quas a peccato retraxerat; Bouquet, XVIII, c. 762. Une présentation hagiographique, mais reposant sur les sources, est celle de l'abbé Charasson, *Un curé plébéien au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1905.

<sup>3</sup> Quod nimiam pecuniam aggregavit quasi ad succursum Terrae Sanctae; *ibid.* Sur le séquestre au nom du roi, „auctoritate regis Francie et sapientum“, de son héritage; récit latin cité dans Hopf, pp. 86-87.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*



raux qui ne pouvaient pas reproduire à Paris les traditions jacobines, et qui allaient soutenir les Grecs en révolte contre le Sultan. Cette chose est arrivée aussi au Piémont, où un Santa-Rosa, qui, sous le régime strict d'une royauté d'après les traditions les plus étroites du XVIII<sup>e</sup> siècle, voulant faire quelque chose de grand, est allé combattre contre les Turcs, alors qu'Alfieri préférait à sa charge d'officier du roi de Sardaigne le métier de maquignon, allant acheter des chevaux en Angleterre avant d'écrire les tragédies qui l'ont rendu immortel.

A l'occasion d'une réunion de barons, à un tournoi, à une foire (parce que, parfois, foire et tournoi allaient ensemble)<sup>1</sup>, quelques jeunes gens, qui avaient soutenu le roi d'Angleterre contre le roi de France<sup>2</sup>, seigneurs dont tel avait vingt-deux, tel autre vingt-sept et qui étaient plus ou moins parents<sup>3</sup>: Thibaut de Champagne, le comte Louis de Blois, d'autres aussi: Étienne de Perche, St. Pol, les comtes de Montfort, les de Boves, déjà cités, le seigneur de Montmirail, ont fait vœu de croisade, sans se rendre compte du chemin qu'on suivrait, — et ce chemin n'allait pas alors par Venise, car Frédéric était allé par voie de terre, Philippe-Auguste et Richard avaient employé des vaisseaux d'ailleurs que de Venise. Ils se sont choisi un chef, Thibaut de Champagne, qui, bien entendu, frère cependant de ce Henri de Champagne, qui, pèlerin en Terre Sainte, y était devenu roi<sup>3</sup>, n'avait aucune connaissance de l'Orient.

Il est arrivé que Thibaut est mort. Foulques de Neuilly aussi. L'argent déposé chez les Cisterciens<sup>4</sup>, celui légué par Thibaut lui-même ne pouvaient pas servir à couvrir tous les frais de l'expédition. Il a fallu chercher autre chose et, d'abord, se chercher

<sup>1</sup> Cf. Villehardouin, p. 26; parlement „en un vergier“.

<sup>2</sup> Princes qui dudum, rege Richardo vivente, a rege Philippo defecerant; Albéric, loc. cit. Cf. *ibid.*, c. 76, chronique de Guillaume de Breton: „videntes se per mortem Ricardi regis auxilio et consilio destitutos“.

D'après une chronique de Flandre, très importante, malgré une certaine difformité des faits (Tafel et Thomas, ouvr. cit., I, p. 295) l'un deux, Baudouin de Flandre, fit serment de ne plus combattre les Anglais (*sic*), mais de venger en Orient son oncle, Philippe d'Alsace.

La femme de Baudouin était la soeur de Thibaut. Voy. Villehardouin, pp. 27-27.

<sup>3</sup> Tessier l'observe; ouvr. cité, pp. 73-74.

<sup>4</sup> Il servit aussi aux fortifications, de Tyr, d'Acre; Albéric, c. 763.

un chef, après le refus d'un prince bourguignon, Odon, d'un autre grand seigneur, le comte de Bar<sup>1</sup>.

Ici il y a encore un problème, celui de Boniface de Montferrat qui devint aussitôt ce chef désiré. Pourquoi s'est-on adressé à lui? Il y a une raison qu'on trouve très facilement : parce qu'il y avait eu, à l'époque des Comnène, un Montferrat, Renier, établi à Constantinople, qui avait épousé une princesse byzantine. Et encore une raison: Guillaume Longue Épée, marquis de Montferrat, pèlerin en Terre Sainte, avait épousé l'héritière du royaume de Jérusalem, Sybille, devenant le père du roi Baudouin V et il avait été suivi comme pèlerin par son père, qui combattit et fut pris à la bataille de Tibériade<sup>2</sup>; un autre Montferrat, Conrad, époux d'une soeur des Ange, avait été roi de Jérusalem. Boniface de Montferrat était le fils du comte Guillaume. Cette famille, déjà initiée aux choses byzantines, avait donc des droits à réclamer du côté de l'Orient, à Constantinople même, ou dans le royaume de Jérusalem.

Il se peut bien que la première idée de Boniface eût été celle-ci : puisque, maintenant, le titre de roi de Jérusalem était porté par d'autres, par les rois de Chypre, qui se considéraient, à cause de Guy de Lusignan, rival de Conrad, comme les successeurs des rois de Jérusalem, un second Montferrat, allant en Syrie, pourrait être élu par les barons comme roi de la Cité Sainte<sup>3</sup>.

Mais, en même temps, Boniface de Montferrat entretenait, sans doute, des relations avec Venise<sup>4</sup>. Il a dû y avoir alors dans cette cité

<sup>1</sup> Villehardouin, p. 20. Cf. Chron. de Munich, p. 332.

<sup>2</sup> Tessier l'observe (*ibid.*, p. 80 et suiv.). Cf. Hopf, *Bonifaz von Montferrat, der Eroberer von Konstantinopel und der Troubadour Raimbaut von Vaquieras*, éd. L. Streit, Berlin 1877. Je n'ai pas pu voir la thèse d'Ilgen, *Margraf Bonifaz von Montferrat und der Troubadour Raimbaut von Vaqueiras* („Virchow-Holtzendorffsche Vorträge“). Aussi Oscar Schultz-Gorra, *Le epistole del trovatore Rimbaldo di Vaqueiras al marchese Bonifazio I di Montferrato, traduzione di G. del Noce*, Florence 1898; M. V. Crescini, *Raimbaut de Vaqueiras et le marquis Boniface I de Montferrat*, dans les *Annales du Midi*, Toulouse, 1899-1901; sac. Fedeli Savio, *Studi storici sul marchese Guglielmo III di Montferrato ed i suoi figli*, 1885; Alice de Montferrat épouse le roi Henri de Chypre; pp. 113-114.

<sup>3</sup> Sur la reine Théodora de Jérusalem, Clari, pp. 14-15 (2-e éd., pp. 19-20).

<sup>4</sup> Sur celles avec Philippe de Souabe voy. Winkelmann, *Philipp von Schwaben und Otto von Braunschweig*, Leipzig 1873.

aux calculs habiles quelqu'un qui a indiqué Boniface de Montferrat comme chef. Parce que, au commencement, il n'y a pas de doute, c'est Boniface de Montferrat qui a été considéré comme le chef de l'expédition; l'autre candidat, qui a fini par vaincre, Baudouin, est venu ensuite, lorsque „le marquis“ subalpin rencontra une forte résistance, l'instinct français s'étant réveillé dans le camp des croisés victorieux. Dans ce sens, il ne faut pas négliger l'intitulation d'une lettre du pape Innocent III qui s'adresse à la femme, jadis latine, comme fille du roi de Hongrie, devenue ensuite grecque, et, maintenant, revenue au rite latin, de Boniface: „Impératrice de Constantinople“<sup>1</sup>. Or, comme Boniface n'a pas été empereur de Constantinople, cette idée que, nécessairement, il devait l'être, a dû exister à un certain moment et s'imposer aux croisés.

Je rappelle qu'il y a eu quelque chose de pareil lors de la première croisade. Le chef qu'on avait en vue n'était pas Godefroi de Bouillon. Celui-ci, figure pâle, manquant complètement d'originalité et d'initiative, a été choisi plus tard, après le retour honteux d'Étienne de Blois, prince franco-anglais, qui était considéré jusque là comme le chef de l'expédition.

Maintenant, il n'y a pas de doute que les croisés ne pensaient pas à une affaire territoriale, à une entente avec les Vénitiens pour réaliser quelque chose pouvant leur profiter au point de vue matériel. Les intentions des Français de la quatrième croisade ont été très pures et très nobles, correspondant, de toute façon, à la psychologie habituelle des croisés. Ils disaient vouloir venger „la divine souffrance de Notre Seigneur“.

Avant toute attaque, il y a des prières, comme pendant la première croisade, des processions; on se fait pardonner tous ses péchés devant les confesseurs, avant de tenter le sort de la bataille.

Tout ennemi des croisés est celui de la „sainte croix“<sup>2</sup>. L'usurpateur byzantin Mourtzouphlos, le „Marculphe“ de certaines sources occidentales, a le défaut d'être contre l'union. Ce sont les péchés de

<sup>1</sup> Quondam constantinopolitana imperatrix; Migne, *Patr. lat.*, 217, p. 714.

<sup>2</sup> Henri de Valenciennes, p. 384.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 318, 320.

<sup>4</sup> Comme le Valaque Joannice; Tafel et Thomas, *ouvr. cit.*, II, p. 38.

Constantinople, qui ont amené sa catastrophe. Pour le doge les défenseurs même de Zara sont de „faux chrétiens“. Avec quelle joie le comte de S. Pol annonce-t-il au Pape qu'on vient de gagner à l'Église d'Orient et que l'Oecuménique lui-même ira à Rome prendre le pallium <sup>1</sup>!

Ils se jetaient sur l'ennemi au cri de „Saint Sépulcre“. Lorsqu'on rétablit Isaac, on lui pose cette condition de s'unir aussitôt à l'Église romaine, ainsi que l'avait promis, du reste, son prédécesseur, Alexis <sup>2</sup>. On dit que l'expédition a été faite „pour l'honneur de la Sainte Église romaine et pour le secours de la Terre Sainte“ <sup>3</sup>.

Lorsque les vaisseaux de la flotte des croisés donnent l'assaut à Constantinople, on trouve cette mention que les vaisseaux des évêques français (il y en avait trois, dont l'un devait être évêque à Acre: les deux autres étaient: celui de Soissons et celui de Troyes) — et ce sont les seuls dont on connaisse les noms: „Le Paradis“ et „La Pèlerine“ — ont été en première ligne, pour montrer que c'est une oeuvre de croisade <sup>4</sup>.

Et, même, il y a un témoignage très curieux, après la conquête de Constantinople: la lettre, tout à fait expressive, du comte de Saint-Pol, qui présente cette conquête comme le premier pas vers une expédition en Terre Sainte. Elle dit: „Il faut savoir que nous avons accepté un tournoi contre le Soudan de Babyloine, devant Alexandrie“ <sup>5</sup>, et il invite tout le monde à aller participer à ce „tournoi du Seigneur“ (*tornamentum Domini*).

En même temps, ces croisés sont des chevaliers, des chevaliers

<sup>1</sup> *Ibid.*, I, pp. 310-311.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 426-428, 433, no. cxiii. Cf. *ibid.*, p. 441, no. cxviii. Le Pape, qui en parle, recommande aux croisés, déjà dévoyés, „spiritum sanioerem“.

<sup>3</sup> Pro honore Sanctae Romanae Ecclesiae et subventionem Terrae Sanctae; *ibid.*, p. 506.

<sup>4</sup> Robert d'Auxerre, c. 271: „Prima muros obtinent vexilla pontificum ministrisque coelestium secretorum prima de coelo conceditur victoria“.

<sup>5</sup> Noveritis etiam quod accepimus tornamentum contra Soldanum Babilonie ante Alexandriam; Tafel et Thomas, ouvr. cit., I, p. 311, d'après la chronique de Flandre. Sans le soulèvement de Mourzoukhe, Baudouin lui-même serait allé à Jérusalem; *ibid.*, p. 297. Henri déclare être à Constantinople „ob Ecclesiae tantum unitatem reformandam et Terrae Sanctae subventionem“; Migne, *Patr. Lat.*, 217, pp. 290-295.

qui cherchent l'aventure, s'inspirant en même temps, par les „livres des estores“, de l'antiquité et du moyen-âge et rêvant d'être Philippe, des Alexandre—, des Pompée et des César et aussi des Charlemagne, des Olivier et des Roland <sup>1</sup>.

Il n'y a pas eu une seule direction dans la quatrième croisade, mais plusieurs. Une partie des vaisseaux, avec le châtelain de Bruges, fils du comte Philippe <sup>2</sup>, avec Thierry de Flandre et un de Mailly, s'étaient détachés (avec quatre vaisseaux) de la côte septentrionale de Flandre, pour aller du côté du Maroc, et, du Maroc, ils sont revenus à Marseille. C'est absurde, une expédition qui va à Gibraltar pour s'en retourner à Marseille!

Il y a eu d'autres chevaliers qui ont déclaré, dès le commencement, dès l'arrêt à Corfou, qu'ils voulaient aller en Syrie, à tout prix <sup>3</sup>. Tel d'entre eux, Raymond de Montmirail, s'est fait attribuer une mission en Syrie, où il aurait une situation pour ainsi dire officielle <sup>4</sup>.

Un groupe entier y est allé, et les exploits qu'ils y ont accomplis appartiennent à la chevalerie la plus hardie et la plus impossible au point de vue politique. Ils se sont rendus chez le roi de Jérusalem et lui ont demandé de rompre la trêve avec ses ennemis turcs, pour recommencer la guerre. Or, Amaury s'y est refusé, voyant le petit nombre et la situation financière déplorable de ceux qui se présentaient devant lui <sup>5</sup>. Mais, en même temps, comme il y avait un prince d'Antioche, Raynaud, comte de Tripoli, très puissant baron de Terre Sainte, qui combattait contre le roi d'Arménie, Léon, ils sont allés combattre ce prince <sup>6</sup>. Ils ont eu même des rapports avec le Sultan d'Asie Mineure, de „Coine“ (Koniéh), et une des chroniques dit que ce Sultan offrait de se faire baptiser s'il serait soutenu dans une guerre contre un de ses voisins <sup>7</sup>,

<sup>1</sup> Henri de Valenciennes, pp. 64, 324, 346, 384.

<sup>2</sup> Villehardouin, p. 26. Ils ont des rapports avec les chevaliers de l'Épée. Cf. Chronique de Munich, pp. 340-341. Aussi Robert d'Auxerre, c. 264.

<sup>3</sup> Tafel et Thomas, loc. cit., I, p. 304. La femme même de Eudouin y mourut, à Acre (Villehardouin, pp. 186, 188). Cf. Albéric, c. 769: le prince d'Antioche lui fait hommage.

<sup>4</sup> Récit latin, dans Hopf, p. 88; cf. Villehardouin, p. 88. Le légat Pierre de Capuana y alla aussi.

<sup>5</sup> Chronique de Munich, pp. 333-334.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 334.

<sup>7</sup> Clari, p. 44 (2-e éd., p. 53).

avec un seigneur de „la Liche“, Lajazzo, sur la côte anatolienne<sup>1</sup>.

Une partie de ces croisés de Syrie, comme Étienne de Perche, Régnaud de Montmirail, Thierry, un Dundremonde, sont revenus à Constantinople; quelques-uns même très tard, et une des forces qui ont soutenu l'empire de Baudouin et de Henri a été dans cette circulation de pèlerins. Même, il y a, dans une des sources de la quatrième croisade, une protestation au nom de l'idée de croisade: il y est dit que Jérusalem a beaucoup perdu parce que, maintenant, au lieu d'aller si loin, comme il y avait cette magnifique ville de Constantinople, on préférerait s'arrêter là et jouir de tout ce que cette grande capitale pouvait offrir aux pèlerins<sup>2</sup>. Il ne faut pas oublier non plus ceux, qui comme Gautier de Brienne, gendre du prince Tancrède, allèrent en Italie, à Lecce, pour s'y créer une situation féodale. D'autres, comme Pierre d'Amiens, le sire de Concy, le futur conquérant de la Morée, Guillaume de Champlitte, les deux Damfierre pensèrent à y accourir<sup>3</sup>.

Ils étaient donc, avant tout, de bons croisés, mais d'excellents chevaliers qui voulaient surtout „proeche faire“<sup>4</sup>. Sous ce rapport, il y a des témoignages très intéressants, et pour les deux principales chroniques: celle de Villehardouin, si connue, celle de Robert de Clari, — qui est, sous certains rapports, de beaucoup plus intéressante et plus vivante et animée d'un esprit de réalité plus prononcée que l'oeuvre diplomatique de Villehardouin, qui avait certains intérêts à ménager et qui interprète la croisade de la façon qui convenait à ces intérêts — l'empereur Henri, „le bon empereur“, est le meilleur chevalier du monde: „por noient que-sist-on plus bel chevalier de lui, ne ki miux semblaist estre preudom as armes“<sup>5</sup>.

Il est, comme Manuel Comnène, possesseur d'un magnifique cheval auquel il pense à chaque moment. On connaît le nom du

<sup>1</sup> Chronique de Munich, pp. 333-334.

<sup>2</sup> „De jerosolymitana provincia tam peregrinis quam indigenis constantinopolitanas partes adeuntibus remanet terra illa viris et viribus pene penitus destituta; Robert d'Auxerre, c. 272. Cf. Walter Norden, *Papsttum und Byzanz*, p. 177.

<sup>3</sup> Villehardouin, pp. 20, 64.

<sup>4</sup> Henri de Valenciennes, p. 312.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 323. Cf. *ibid.*, p. 320. — L'empereur Henri aura avec lui des Templiers, des Hospitaliers; Migne, *Patr. Lat.*, 217, pp. 294-295.

cheval de Manuel Comnène; on a aussi celui du cheval du second empereur français de Constantinople: il s'appelle „Moriel“ ou „Moreau“ („Moriaus“). Henri craignait à tel moment que ce cheval ne fût mort ou blessé, „mehaignés“ ou „navré“; lorsque ce coursier disparaîtra, les mêmes sentiments du maître se dirigeront vers un autre cheval, ce Bayard qu'il voulait avoir sans cesse „près de lui“. A un nouveau parent, slave, Henri présente ce cheval „si merveilleusement aimé“<sup>1</sup>.

Un de ses chevaliers lui reproche l'imprudenc avec laquelle il agit dans une guerre, où il risque sa personne, et l'empereur lui répond: „Certes, Pieres, bien sai ke jou i alai trop folament; si vous pri ke vous le me pardonnés et jou m'en garderai une autre fois“<sup>2</sup>.

Il veut être le „faucon“ qui prend des alouettes: Les ennemis fuient aussi comme les „alois font pour les espreviens“<sup>3</sup>. Lorsqu'il agit du nombre des ennemis, on entend ces déclarations: „S'il ont plus grand gent, ke nous caut: il ne valent riens“<sup>4</sup>. „Et, se nous avons mains de gent par deviers nous, nous avons Deu par deviers nous en le nostre aide“<sup>5</sup>. Et il faut au moins „ke li cueres de cascun soit plus gros d'un hyatime“<sup>6</sup>.

Et, avec ce bel élan, aussi une naïveté charmante: de St. Pol, un des victorieux, écrit sur l'accueil à Constantinople après le rétablissement d'Isaac et de son fils: „Nous avons mangé avec eux à grande joie et avec un solennel honneur“<sup>7</sup>.

Cela, c'est la première croisade: l'atmosphère de cette époque de profonde foi et, en même temps, d'élan chevaleresque, que rien ne peut arrêter, revient.

Mais, en dehors de cela, il y a aussi autre chose; le désir, bien entendu, d'avoir des possessions. Chacun prend ce qu'il peut. Il y en a un qui est à Philippopolis, cité des „popelicans“.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 332.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 312.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 328.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 324.

<sup>5</sup> P. 316.

<sup>6</sup> P. 324.

<sup>7</sup> Manducavimus cum eis cum magnis exultationibus et honore solenni; Tafel et Thomas, ouvr. cité, I, p. 310.

des pauliciens, des manichéens ou bogomiles, Renier de Trit<sup>1</sup>, un autre, le comte Louis, se fixe à Nicée, d'autres partout où on peut s'arrêter pour gagner de la terre : à Nicomédie Thierry de Loos, à Kyboton Guillaume de Saint, à „Caracas“ Macaire de Ste Menehould, à Mosynopolis et Serrès Villehardouin lui-même<sup>2</sup>. On oublie le but de la croisade, on délaisse l'autorité suprême, on foule aux pieds toute hiérarchie, et l'empereur (et cela a été la raison principale de la faiblesse de cet Empire) doit accepter cette situation. Il y a donc une féodalité qui s'installe, — une source contemporaine le dit, — „chacun vers son pays“<sup>3</sup>, c'est-à-dire chacun vers le pays dont il arrive à devenir propriétaire par la conquête.

Ils ne tiennent guère ensemble : c'est la raison pour laquelle Baudouin, trouvant devant lui des Coumans turcs du Danube, mêlés à des éléments roumains qui vivaient sous la dénomination des Coumans, et aussi d'autres Valaques, c'est-à-dire Roumains, ceux de la Péninsule des Balcanes, de la Grande Valachie, avec les Bulgares dont ils entendaient refaire l'Empire, parce qu'un Empire de caractère valaque, pastoral ne pouvait être accepté par personne, a été vaincu, jeté en prison, où il est mort. Non pas parce qu'il n'y avait pas le nombre de chevaliers qui étaient nécessaires pour la défense de l'Empire, mais parce que ces chevaliers étaient dispersés de chaque côté<sup>4</sup>.

Il y a eu, ainsi, dès le commencement, une poussière de petits fiefs, bien différents de ceux de l'Occident, puisqu'un fief de l'Occident est un qui a été donné, tandis que ces fiefs d'Orient ont été pris par chacun, et parfois on a même oublié de rendre hommage à celui qui était, cependant, théoriquement, le couronnement de l'édifice qu'on venait d'établir.

A côté des barons, qui sont de bons croisés, d'excellents chevaliers, pensant à ces fiefs qu'ils se sont gagnés et qu'ils veulent élargir, il y a aussi un sentiment social. Ce sentiment on le rencontre chez Robert de Clari.

Celui-ci représente un petit nombre de chevaliers venant du Nord-Est de ce qui est, aujourd'hui, la France. Ce sont des Pi-

<sup>1</sup> Villehardouin, pp. 180, 238.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 272, 274, 278, 298.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 156, 158.

<sup>4</sup> On en nul terrens ne furent gens si chargé de guerre, parce que il estoient espars en tant de leus; *ibid.*, p. 276.



cards<sup>1</sup> et même quelqu'un vient de la Lorraine, de Sarrebrück, étant présenté pourtant comme un chevalier français<sup>2</sup>. Il y en a trois qui se présentent en première ligne: Pierre d'Amiens, cousin de St. Pol<sup>3</sup>, et son frère Aliaume<sup>4</sup>.

Le chroniqueur parle au nom de „la menue gent“, „les poures chevaliers“, „le poure gent“, dont l'un a été même considéré comme pouvant candider à l'Empire<sup>5</sup>.

Il présente les chevaliers comme des pillards qui se sont emparés de la proie et se la sont partagée dès le commencement, qui se sont établis dans les meilleures maisons, tandis que ceux qui ont travaillé, ce ne sont pas eux, mais les sergents<sup>6</sup>.

Et même lorsqu'il s'agit de la défaite de l'empereur Baudouin, il dit que c'est l'effet qu'on pouvait attendre de la façon d'agir et de combattre de ces chevaliers qui jouissent du produit du travail des autres et qui ne savent pas gouverner ce qui en est résulté. Ils avaient considéré les Coumans comme une „troupe d'enfants“ et „ensi faitement se venja Damedieus d'aus pour leur orguel et pour le male foi qu'il avoient portée à le pauvre gent de l'ost et les oribles pekiés qu'il avoient fais en le chité après chou qu'il l'eurent prise“.

Il y a parmi les croisés aussi un sentiment de localisme très prononcé. Ceux qui sont de Flandre se tiennent d'un côté, ceux qui sont du Hainaut ont leur place à part; aussi ceux venus de Normandie. Il y a des Français; seulement, ces Français appartiennent à telle région qui est la seule France historique de ce moment-là.

<sup>1</sup> Voy. l'introduction de M. Lauer.

<sup>2</sup> Qui èr uns chevaliers de Flandres; Villehardouin, p. 162.

<sup>3</sup> Villehardouin, p. 172; Clari, p. 78 (2-e éd., p. 99).

<sup>4</sup> Aussi Foiron de Bracheuil, Andrieu de Dureboise; Clari, p. 59 (2-e éd., p. 73).

<sup>5</sup> Clari, p. 72 (2-e éd., p. 91).

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 63-64, 75 (2-e éd., pp. 80, 93).

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 82-83 (2-e éd., p. 106). Voy. aussi ce que dit, d'un façon impartiale; le témoin oculaire dont le récit est intercalé dans la Chronique d'Ernoul: „Quant li François orent prise Constan'inople, il avoient l'escu Dame Deu embracié devant aus et, tantos com il furent ens, il le jetèrent jus et embracierent l'escu al dyable“. Et: „Là fu si grans le haine et la rancune entr' als que li chevalier disoient que les povres gens avoient tout, et les pauvres gens disoient que li chevalier et li prestre avoient tout“; pp. 375-376.

Or, aussitôt après la conquête, un sentiment nouveau se forme : celui d'une espèce de généralité française.

La quatrième croisade a exercé une profonde influence sur la création de cette conscience française unique. Les preuves on les a.

D'abord, parlant seulement d'une latinité unique<sup>1</sup>, on fait une séparation très nette entre Français, très contents d'avoir gagné la couronne impériale pour l'un des leurs<sup>2</sup>, entre Vénitiens, Lombards<sup>3</sup>, les gens du marquis de Montferrat et les Allemands, bien que, du côté des Lombards, il n'y ait pas de groupe allemand séparé des sunbalpins italiens.

Il y aura, d'abord, la rivalité entre les Vénitiens et entre les Français, qui arrivent à se gagner aussi d'autres éléments, par exemple les Pisans qui étaient à Constantinople et qui haïssaient leurs rivaux de Venise (les Génois ne sont pas mêlés à cette querelle).

Ceux de Venise entendaient se saisir, comme on le verra, de toute la proie, avant de se faire attribuer le „quart et demi de l'Empire“, ce qui leur permettait de se choisir les meilleurs ports et les villes les plus riches. Et même, à Venise, on arriva à être jaloux à l'égard des Vénitiens de Constantinople, parce que, comme je le montrerai, on avait eu, à un certain moment, cette idée qu'il serait possible de créer une autre Venise à Constantinople. Or, le bailli s'est appelé, d'abord, „par la grâce de Dieu“, et on pense bien ce que ce titre pouvait soulever d'appréhensions et d'envies à Venise. De son côté, le patriarche, qui dut être vénitien, prenait les droits du patriarche de Grado, celui de l'ancienne patrie. Car, comme le Saint-Siège était un peu écarté, on avait l'air de faire une espèce d'Église autonome. Le Pape a dû abonder dans le sens du groupe français, et, si on n'est pas arrivé à créer un patriarche français, beaucoup d'évêques ont été imposés par ce sentiment d'opposition à l'égard de la main-mise de Venise, qui était de plus en plus sensible<sup>4</sup>. De tout cela, de même que du séparatisme lombardo-germanique, sortit le sentiment de l'unité française.

<sup>1</sup> *Tantum tota non videretur possidere latinitas*; Robert d'Auxerre, c. 271.

<sup>2</sup> „Si en furent tout les Franchois moult liés; Clari, p. 73 (2-e éd., p. 93). „Nos François“; Henri de Valenciennes, p. 347.

<sup>3</sup> Le comte de Biandrate devient de „Blans Bras“; Henri de Valenciennes, p. 347.

<sup>4</sup> Voy. l'analyse détaillée des documents dans Gerland, *Geschichte der Kaiser Balduin I. und Heinrich (1204-1216)*, Hombourg, 1905, p. 219 et suiv. L'empereur Henri voulut comme héritier du premier Patriarche, qui fut le

Pour voir combien ce sentiment arrive à s'imposer après quelque temps, je citerai quelques lignes de ce chroniqueur de Valenciennes, Henri, qui a raconté, plus tard, ce qui a suivi la conquête de Constantinople.

Quelques années après que le comte de Saint-Pol se montrait tellement parisien qu'il faisait des comparaisons entre ce qu'il voyait à Constantinople et le petit pont de Paris et, lorsqu'il s'agissait de pesage, citait la façon d'Arras<sup>1</sup>, voici ce que dit le chroniqueur flamand: Henri, qui a contracté lui-même un mariage avec une princesse valaque ou valaco-bulgare, ayant marié sa fille à un des chefs slaves de la Péninsule des Balkans, recommande à cette princesse, qui s'en va dans un pays lointain, étranger, de ne pas oublier qu'elle est française :

„Biele fille, or soiés sage et courtoise [avec ton mari], ki est onques sauvages, car vous n'entendés son langage, ne il ne reset point du vostre... Mais, deseur tout, gardés toutes voies ke vous jà, pour lor amour, ne por lor acointaince, quele ke il l'aient à vous, ne vous à eus, retraiés vostre cuer de vostre gens amer, dont vous estes extraite<sup>2</sup>“

Central University Library Cluj

Elle doit se rappeler la race dont elle est extraite et conserver des sentiments que, malgré toutes les cajoleries des barbares, elle doit mettre en première ligne.

Et aux indigènes qui demandent de quel droit sont venus ces envahisseurs on répond que les Français viennent prendre la revanche de la conquête grecque sur leur première patrie: „Troie la grant“<sup>3</sup>.

C'est bien une France qui s'établit à Constantinople<sup>4</sup>, gou-

jeune Vénitien Morosini, l'archevêque d'Héraclée, Gervais; les Français soutiennent un Sicard, ou bien le légat, enfin un chanoine de Paris. Venise refuse le passage à un enquêteur envoyé par le Pape (*ibid.*, pp. 226, 228, 230, 232).

<sup>1</sup> Juxta quantitatem Atrebatii; Tafel et Thomas, loc. cité, pp. 307-309.

<sup>2</sup> Henri de Valenciennes, p. 338. La „soeur du roi de France“, mariée à Branäs, avait très mal reçu à Constantinople ses conationaux: Clari, p. 45 (2-e éd., p. 54); Villehardouin, p. 146.

<sup>3</sup> Troies fu à nos anchisieurs, et chil qui en escapèrent si s'en vinrent manoir là dont nous sommes venu; et pour che que fu à nos anchisieurs, sommes-nous chi venu conquerre tere; Clari, pp. 79-80 (2-e éd., pp. 101-2).

<sup>4</sup> „Nova Francia“, dira le Pape Honorius à Blanche de Castille (aussi Bouquet, XIX, c. 754).

vernée de la façon qu'on verra, une France qui se laissera exploiter par les Vénitiens, qui s'affaiblira précisément parce qu'elle n'arrive pas à être internationale, parce que cette transplantation de colonie française entend vivre et mourir avec ce caractère initial de sa fondation à Constantinople.

---



## II.

### Les Français à Constantinople

---

Jusqu'ici j'ai cherché à montrer les conditions de politique générale et surtout d'états d'esprit dans lesquelles a été faite la conquête de Constantinople, conquête à laquelle, probablement, les croisés occidentaux eux-mêmes ne s'attendaient pas, car ils devaient aller en Égypte ou en Syrie, s'arrêtant à Constantinople seulement pour accomplir la promesse par laquelle ils s'étaient engagés à l'égard du jeune Alexis, prétendant au trône constantinopolitain, „jusqu'au mois de mars“ et, de là, à un autre terme sous lequel se cachaient les intentions, bien fixées, des Vénitiens, de sorte qu'il n'y a pas eu, du côté des Français et des Lombards, l'intention de se saisir de la ville impériale, vers laquelle ils ont été poussés par le développement de l'action, de façon à dépasser de beaucoup leurs intentions premières.

On ne pouvait pas penser à la conquête de Constantinople aussi pour une autre raison : lorsqu'on veut conquérir une ville de cette importance, et tout l'Empire qui dépendait d'elle, il faut avoir un chef, et les croisés n'avaient pas de chef ; il faut avoir les moyens de gouverner, et ces moyens leur manquaient complètement ; il faut avoir la conception de Byzance, et cette conception de Byzance était absente de ce qu'on peut appeler la pensée politique des croisés „francs“.

Seulement, en prolongeant sans cesse leur séjour, en attendant un argent qui n'arrivait pas, à chaque moment sujets à des intrigues qui venaient d'un côté ou de l'autre, provoqués, après quelque temps, par ceux qui se sont soulevés contre Isaac et contre son fils, insultés et menacés de la ruine complète, parce qu'on voulait brûler leurs vaisseaux (et on a été, du côté byzantin, sur le point

de détruire la flotte), ils se sont rués sur Constantinople, dans un geste de désespoir.

Je crois que cette formule, d'une forme plutôt hardie, correspond à la réalité des choses, une réalité confuse, qui ne peut pas entrer dans une formule plus précise et plus scientifique que celle-ci, qui me paraît serrer d'assez près la réalité complexe.

Avec les Vénitiens, c'est autre chose, comme je viens à peine de le répéter. Dès le commencement, ils ont voulu se loger à Constantinople, et dans telle chronique contemporaine il est question même de cette possibilité que le siège du gouvernement vénitien soit transporté à Constantinople<sup>1</sup>. Ce n'était pas une impossibilité, parce que Venise représentait une „thalassocratie“ et, étant donc une chose de la Mer, on pouvait dominer ce monde oriental aussi. Et, même, au point de vue pratique, on pouvait mieux dominer de Constantinople que du fond de l'Adriatique où s'étaient logés les pêcheurs du commencement du moyen-âge dont est venu l'admirable développement de cette glorieuse cité.

La Chronique de Dandolo affirme qu'il a été question d'élire comme empereur d'abord le doge, et, si l'on pense à l'importance qu'elle a, on peut mieux se rendre compte que ces quelques lignes expriment la vérité.

En résumant, il y a donc ce fait que le doge s'embarque avec toute une petite armée—lui qui n'a pas le droit de quitter ses possessions; il fallait remplir des formes très difficiles pour qu'il s'éloignât de sa capitale; même je crois qu'il y a très peu de cas où cela se fût passé—puis cette opinion qu'on pourrait loger le gouvernement ducal, qui serait devenu donc impérial, à Constantinople et, enfin, cette affirmation de la seule source vénitienne en relation avec la famille du doge Dandolo lui-même, qu'on a pensé à faire du doge l'empereur de Constantinople.

Tout ce monde se trouve, tout à coup, avec les intentions politiques, commerciales, économiques du côté de Venise, d'après toute la tradition vénitienne, qui ne s'est jamais détachée de la solidarité avec l'Empire, devant un problème qui pouvait paraître, sinon insoluble, du moins extrêmement difficile: qu'est-ce qu'on fera de Constantinople? qu'est-ce qui adviendra de cette couronne?

<sup>1</sup> Voy. nos *Trois siècles de l'histoire de Venise* (extrait de la „Revue historique du Sud-Est européen“).

quelle sera la forme qu'on donnera à cette conquête? Comment traitera-t-on la population conquise, qui représente la plus grande des traditions politiques et la seule légitime au moyen-âge, où ce qui est légitime, c'est, avant tout, l'empire? Et comment agira-t-on, en même temps, à l'égard de cet état d'âme que les croisés apportaient avec eux et qui ne cadrerait guère avec ce qu'ils trouvaient à Byzance, ne paraissant pas pouvoir se confondre dans une synthèse avec l'héritage byzantin?

D'abord, il faut bien reconnaître un moment d'ahurissement; on a pillé et, surtout, on a contemplé, dans un état d'âme naïf et enfantin, toutes ces grandes et belles choses qu'on voyait devant soi. Il y avait de très belles églises en France, il y avait, à Venise, le commencement d'une magnifique civilisation artistique, mais ce qui imposait surtout ici aux croisés c'était la richesse, l'extraordinaire richesse des matériaux. Ils regrettaient beaucoup que tout ce marbre, tout ce porphyre, toutes ces choses d'or et d'argent ne puissent pas être transformées en monnaie et transportées.

BCU Chji / Central University Library Chji

Pour se rendre compte de quels yeux ils regardaient cette majesté soumise et foulée aux pieds, il faut prendre Robert de Clari.

Voici ce que dit ce modeste chevalier picard: de tous côtés, des chapelles en argent, avec de „l'ore musike“ (ce sont les mosaïques), du jaspé, du „pourfile“, c'est-à-dire du porphyre, des pierres précieuses, des marbres de toutes les couleurs, dont se détachait une lumière comme celle du cristal<sup>1</sup>. Il parle aussi du nombre des clercs qu'il a vus à Sainte Sophie, au nombre de „30.000.“ Il traverse la ville pour chercher des éléments pittoresques, si rares—comme le roi de Nubie, à „char noire“ et croix de fer au front, qui se rend à St. Jacques de Compostelle<sup>2</sup>—qu'un Occidental, jusque là, n'en aurait pas eu l'idée. Et, après avoir flâné à travers la ville pour découvrir tout cela, il pense aussi au passé de Constantinople, et ce passé est transformé, dans la psycho-

---

<sup>1</sup> Si liste et si cler que il sanloit qu'il fust de cristal, Clari; p. 65; éd. Lauer, pp. 81-82.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 45-46; éd. Lauer, pp. 54-55.



logie tout à fait différente de cet Occidental, de façon à devenir comme un conte, comme un fragment de folklore médiéval<sup>1</sup>.

Ainsi, chez le même Robert de Clari, comme, du reste, chez Bernard le Trésorier<sup>2</sup>, il est question de l'histoire de l'empereur Andronic, le monstre „Androïne“, le pseudo-démocrate qui poursuivait les grandes familles, qui cherchait à faire disparaître toute cette brillante aristocratie pour la remplacer par ses amis, par ses suppôts. Il est question de la famille des Anges, des Angéli, persécutée par lui. Un Andronic l'Ange, un peu douteux, aurait été aveuglé par les sicaires de cet empereur criminel. Il y en a deux autres qui restent, Isaac et Alexis. Le conteur s'occupe d'eux et les présente d'une façon tout à fait drôle, qu'il faudrait reproduire en entier.

Ces jeunes gens sont de „joules vaslés“ et, bien que de bonne famille, pas de „grand pooir“. Andronic ayant ordonné à son „bailli“ de les faire tuer, ils se sauvent. L'un d'eux s'en va „en une tere que on apèle Blakie<sup>3</sup>“, — c'est la Valachie thessalienne, mais on ne peut pas croire qu'Isaac, le futur empereur, eût fait jamais le voyage jusque dans ces plaines de la Thessalie. L'autre se serait rendu en Syrie, à Antioche, où il fut pris dans une chevauchée des chrétiens contre les Musulmans<sup>4</sup>.

Isaac revient à Constantinople et y vit caché, très pauvrement, dans une maison de veuve des faubourgs; il n'a avec lui qu'un seul serviteur et une mule. Le serviteur va au marché, il vend les

<sup>1</sup> Sur la psychologie de Robert voy. G.-Hector Quignon, *Un historien picard de la quatrième croisade, Robert de Clari*, 1908; Rambaud, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1873, pp. 110-114 (aussi tirage à part). Cf. Paul Meyer, dans la „Revue Critique“, XII (1872), no. du 21 décembre. Aussi Raumer (Arthur), *Ueber die Syntax des Robert von Clary*, Erlangen 1884; G. Boudon, dans le „Bulletin de la société des antiquaires de Picardie“, XIX, p. 700 et suiv.; XX, pp. 372-379; Félix Chambon, dans le „Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne“, 1897, pp. 264-277 (*Un historien peu connu de la quatrième croisade: Robert de Clari*); Wanner (Ernst), *Robert de Clari, ein altfranzösischer Chronist des IV. Kreuzzuges*, thèse de Zurich, Schafhouse 1901.

<sup>2</sup> De. Mas-Latrie, *Chronique de Bernard le Trésorier*, p. 91 et suiv. Cf. aussi l'Anonyme de Caète, dans Riant, *Exuviae constantinopolitanae*, II, p. 152 et suiv.

<sup>3</sup> Cf. „chil qui en Blakie estoit fuis“; p. 16; éd. Lauer, p. 21.

<sup>4</sup> *Ibid.*

produits des champs que possède son maître et ils se nourrissent de cette façon.

Après quelque temps, le possesseur de la mule et du „vaslet“ est découvert et l'empereur ordonne qu'on le fasse pendre. Le bailli, ayant reçu de nouveau cet ordre, va à la maison de la „bonne femme“, chez laquelle logeait le persécuté. Il y a une conversation avec le valet : „Sire que plaist-vus ?“, et la réponse est que l'envoyé de l'empereur n'est qu'un „ribaud puant“. Isaac refuse absolument d'aller voir l'empereur, sachant bien quel est le sort qui l'attend ; il „pourfend jusqu'au dants l'envoyé“. Puis, pour se sauver, il court à Sainte Sophie (ce qui s'est passé dans la réalité des choses), „criant merchi as gens qui estoient à val les rues“, et il y embrasse la croix de l'autel.

La foule vient voir le réfugié, cette plèbe constantinopolitaine qui était toujours prête à proclamer un nouvel empereur, un seul moment d'agitation populaire pouvant changer la situation d'un souverain, l'envoyer en exil ou le tuer. On proclame empereur Isaac, on appelle le patriarche, qui refuse d'abord, par crainte ; mais, comme on le menace de mort, il finit par couronner celui qui, à ce moment, ne se trouvait pas vêtu de façon à pouvoir faire figure d'empereur, étant „en moult poure robe et en moult poure vesture“. Mais on l'adore.

Andronic essaie de se gagner des partisans ; il passe par un „alooir“, c'est-à-dire par certain couloir qui allait de son palais jusqu'au „moustier“, donc au monastère de Soainte Sphic. Voyant Isaac déjà proclamé, il demande un arc ; celui qu'on lui présente ne peut pas servir, car la corde se rompt. Il revient au palais et fait fermer les portes, puis il s'enfuit et sort de la ville, se réfugiant sur une galère.

Le palais est occupé, Isaac établi : il est maintenant sur „la chaire de Constantin“<sup>1</sup>. Cette chaire de Constantin, dans Robert de Clari, dans d'autres sources et même dans les sources byzantines, a une très grande importance. Un peu plus tard, lorsque des croisés se présenteront devant telle ville, demandant que la population se soumette, la réponse sera celle-ci, tout à fait caractéristique : Venez à Constantinople. asseyez-vous sur la chaire de Constantin, et, dès ce moment, vous serez empereur comme les

<sup>1</sup> „Caiiere Constantin.“

autres<sup>1</sup>. Ce fut le cas pour le marquis Boniface à Constantinople.

Dans une source byzantine, il y a la même chose, exprimée d'une autre façon: celui qui conserve Constantinople est empereur; les autres peuvent avoir toutes les provinces de l'Empire: s'ils n'arrivent pas à entrer à Constantinople, à s'établir sur la „chaire de Constantin“, ils ne seront rien, et finiront par être détruits.

Voyant que la situation était perdue, Andronic se cache dans une taverne, derrière des tonneaux. La femme du „tavernier“ le découvre, elle reconnaît par ses „dras emperiaus“ l'empereur, et avertit ses voisins: c'est un peu la fuite de Varennes de Louis XVI, avec la différence du milieu et des circonstances. On l'arrête, on l'amène devant Isaac, et il refuse de répondre aux questions posées par le nouveau basileus.

La population de Constantinople se rassemble pour voir quelle est la meilleure façon de faire mourir le monstre. Bien entendu, on en propose plusieurs: il y en a qui pensent à le brûler, d'autres à le bouillir plutôt; un troisième groupe est d'opinion qu'Andronic finirait beaucoup mieux étant traîné par les rues de Constantinople. Alors, un homme, un „sage homme“, qui possédait un chameau, offre sa bête pour en finir avec le malheureux, et il y a ici tout un passage qui montre la façon dont devait se présenter la tête d'Andronic par rapport au chameau qu'il avait devant lui. Robert de Clari a trouvé nécessaire de fixer cette situation assez gênante pour celui qui avait été empereur.

On le transperce de glaives, de flèches, et, lorsqu'on arrive à l'autre bout de la ville, il n'avait „mie de char sur le cors de lui“, c'est-à-dire qu'il était en morceaux. L'informateur d'Ernoul, un autre de ces conquérants de Constantinople, va même jusqu'à parler des femmes qui „raoient le car de sous les os à lor coutiaux [et] si le mangoient; ne onques n'i demoura uns ossiaux ne gointure que les femes ne mangaissent<sup>2</sup>“. Plus tard est décrite cette chasse pendant laquelle Isaac est pris et aveuglé par son frère Alexis.

<sup>1</sup> Alès en Constantinoble et faites loi [un fils d'Isaac] coroner et, quant il ara sis en le caïere Coustentin et nous le sarons, adont si en ferons chou que faire en deverons“; p. 77; éd. Lauer, p. 99.

<sup>2</sup> Pp. 94-95. On y trouve aussi la mention de l'ange sur les portes qui aurait été en rapport avec l'établissement de la nouvelle dynastie (cf. Clari, p. 21; éd. Lauer, p. 28).

Voilà la façon dont l'histoire de Byzance se présente pour Robert de Clari : il sait ce que c'est que Constantinople, parce qu'il a vu le „pourfile“ et les marbres ; il sait ce que c'est que l'histoire de Byzance parce qu'on lui a raconté la tragédie d'„Androïne“, de „Kirsac“, avec son „valet“ et sa mule.

Il y a cependant des choses beaucoup plus sérieuses qui doivent intéresser les croisés, maîtres de Constantinople, c'est-à-dire la proclamation de l'empereur, parce que, à Constantinople, on ne peut pas faire autre chose.

Il y a une grande différence entre Jérusalem et Constantinople. A Jérusalem, un baron quelconque, qui était le représentant du Saint Siège, n'avait pas d'autre fonction que de marquer par sa présence que l'Église est maintenant souveraine de la ville où a souffert le Seigneur. Le royaume de Jérusalem, c'est la royauté de David, parce qu'après quelque temps,—sinon sous le premier chef de cet État nouveau, au moins sous son successeur—, il y a eu un royaume de ce caractère, qui se légitime par l'existence de l'ancien royaume hébreu, tel qu'on le voyait dans les Écritures.

A Constantinople, il faut un empereur. On ne peut pas faire autre chose. Seulement, *quel* sera cet empereur ? D'abord, comme je l'ai déjà dit, on a pensé au doge. Les Vénitiens, au moins, prétendent qu'il y avait un très grand nombre de croisés qui voulaient avoir comme empereur celui qui était le chef du gouvernement de Venise. Or, comme il y a eu une opposition, on y a renoncé <sup>1</sup>.

Après le doge, on pouvait penser à Boniface de Montferrat. Il n'y a pas de doute là-dessus. Boniface représentait des relations très anciennes et très étroites avec Constantinople. On a vu qu'à l'époque de Manuel Comnène, il y a un Montferrat, Renier, tout près de la couronne ; plus tard, un autre Montferrat, Conrad, fut roi de Jérusalem. C'étaient des choses tout à fait récentes. Au moment de l'entrée des vainqueurs latins, des voix de femmes, de vieillards, d'enfants se lèvent pour acclamer celui dont le titre était devenu un nom pour la population, „Markio“ : [ζήτω] ὁ ἀγιος βασιλεὺς Μάρκιος. C'était l'acclamation populaire dont on saluait

<sup>1</sup> Muratori, XII, c. 330: „Illum dignum imperio nominant, sed, cum ceteri id [non] anuere viderentur, quidam Venetiarum nobilis et fidelis senex, satis probabili oratione usus, nominatoris recommendans propositum, Balduinum Flandriae aptiorem fore indicavit.

les empereurs avant le couronnement et l'„adoration“. Même après que Boniface eût perdu l'empire de Constantinople pour devenir roi de Salonique, cette relation permanente entre la petite création féodale subalpine et entre l'empire byzantin s'est conservée. Un mariage a été conclu et des noms impériaux ont été portés par les descendants ou par les parents de Boniface de Montferrat.

Il y a eu, cependant, aussi une opposition contre Boniface de Montferrat, et elle était tout à fait explicable, parce que le marquis ne disposait que d'une très faible partie de l'armée. Dans cette armée, il y avait des Lombards, et on les retrouvera plus tard là où il sera question de la création du royaume de Salonique et de la fondation de Morée. Ils sont, comme les Biandrata, les delle Carceri, les de Vérone, maîtres de fiefs très importants, sous la royauté de Salonique, même contre la royauté de Salonique et après la disparition, par une conquête orthodoxe, de cette royauté.

On trouve aussi des Allemands. Des évêques, des moines comme ce Martin, célébré, dans la description des acquisitions de reliques constantinopolitaines, par son camarade, Gunther, et un certain nombre de féodaux germaniques, seulement de très médiocre qualité, n'ayant aucune popularité, pauvres, perdus au milieu de cette armée où ce qui dominait appartenait à la nation française, aux différentes provinces de cette nation.

De sorte que, cette candidature que Boniface a posée ne réussissant pas, au commencement le marquis a pensé pouvoir ravir d'une autre façon à Baudouin de Flandre la couronne que celui-ci s'était gagnée. Il a attaqué donc Andrinople, il a poussé du côté de l'Ouest, et, seulement après avoir vu que personne ne l'acceptait, il a usé de moyens plus habiles. Ayant épousé Marguerite, la veuve d'Isaac, qui était une latine, une princesse de Hongrie, devenue orthodoxe, mais qui reviendra au rite latin, et sa femme ayant un fils d'Isaac, Manuel, Boniface crut avoir ainsi des chances de se gagner

<sup>1</sup> Mulieres et parvuli ac decrepiti senes, qui, fugere non valentes, in urbe remanserunt, in occurso nostrorum, digitum digito in formam crucis implicantes, satis flebiliter: „Alios phasileos marchio“, interpretatur: „Sanctus rex Marchio“; quod ideo faciebant quia marchionem, quem maxime Greci noverant, et idcirco inter nostros maximum reputabant, capte urbis regem futurum haud dubie cupiebant, quod tamen Deus aliter disponebat“; Gunther, p. 103.

l'élément grec dont il sera question bientôt<sup>1</sup>. Mais, à la fin, il a dû abandonner tout espoir de devenir empereur de Constantinople, et Baudouin s'est établi définitivement.

Qu'est-ce que c'est que Baudouin? Quel est le titre qu'il se donne? Quelle est son attitude à l'égard de ceux qui l'ont soutenu et qui lui ont donné cette couronne?

Il s'intitule, comme ses prédécesseurs byzantins, en grec—tel Isaac lui-même sur les monnaies où il est à côté de St. Georges<sup>2</sup> —, „Baltouinos despotis“<sup>2</sup> (Βαλδοῦινος δεσπότης), en latin : „Balduinus, Dei gratia imperator Romanorum“ ou „Romanie“, comme on le veut, parce qu'il y a l'abréviation „rom“, puis „comte de Flandre et de Hainaut“, bien qu'il abandonnera plus tard un titre que dépasse sa situation impériale. Sur le sceau, il a cette inscription : „Baudouin, par la grâce de Dieu, très fidèle empereur en Christ (*in Christo imperator*), couronné par Dieu, médiateur des Romains et toujours auguste, en même temps comte de Flandre et de Hainaut“<sup>3</sup>.

Je m'arrête maintenant sur deux de ses titres. D'abord, sur le „Deo coronatus“. On ne peut pas se rendre compte combien ce couronnement exerçait d'influence sur l'esprit de ces nouveaux empereurs. Avant d'être couronnés, ils se sentent tout autres. Par exemple, Henri d'Angre, le frère et le successeur de Baudouin, après que celui-ci eût été battu par les Valaques, les Coumans et les Bulgares — car, à cette époque, comme on le verra, ce qui dominait dans l'armée c'était l'élément vlaque, c'est-à-dire roumain, et l'élément turc, représenté par les Coumans, qui étaient de l'autre côté du Danube, leurs bandes de cavaliers pouvant envahir, à chaque moment, la péninsule des Balkans et y reproduire ce qu'avaient fait, jadis, les Petchénègues, dont la race a été presque totalement détruite par suite de ces invasions renouvelées, — Henri, dis-je, s'appuie sur ce fait qu'il est l'empereur couronné.

Et, pour l'être, on organise, dès l'avènement de Baudouin, un

<sup>1</sup> Plus tard elle épousera un seigneur de St.-Omer, dont elle eut un fils qu'elle appela du nom de son père, Béla, et qui eut un rôle dans les événements qui suivront.

<sup>2</sup> Reproduction aussi dans Zeiller, éd. de Villehardouin, 1885, p. 49.

<sup>3</sup> „B., Dei gratia fidelissimus in Christo imperator a Deo coronatus, Romanorum moderator et semper augustus, Flandriae et Hannoniae comes“ ; Schlumberger, dans le *Bulletin monumental*, LVI (1890), p. 5 et suiv.

couronnement de tout point pareil à celui des empereurs byzantins. Rien ne manque dans le programme. On s'en tient à la tradition, on la suit avec une certaine pédanterie, jusqu'à un élément de ridicule, parce qu'on peut s'imaginer que la façon dont se présentait, pour l'exécution de tout ce programme, si minutieux et si solennel, un comte de Flandre, était un peu différente de la façon d'un Comnène ou d'un autre représentant de l'aristocratie byzantine.

Il a dû donc y avoir quelque chose de magnifique et de très gauche dans une cérémonie à laquelle manqua certainement la discipline accoutumée à ces occasions. Mais, en dehors de la tenue, il n'y a eu d'occidental à cette occasion qu'une seule chose : la manière dont fut oint le corps de l'empereur, ouvrant les deux côtés de son habit pour introduire l'huile sainte. Autrement, Baudouin est vêtu comme un empereur byzantin, de pourpre, orné d'aigles, les cothurnes rouges aux pieds<sup>1</sup>. Et je crois même que, comme tel de ses prédécesseurs, il a cherché dans la garde-robe de l'empire pour y trouver des vêtements qui étaient plus ou moins de sa taille, de sorte qu'on aurait pu faire sur ce sujet des réflexions comme celles de l'évêque de Crémone, Liutprand, à la fin du X-e siècle, qui s'est moqué de l'aspect d'un Nicéphore Phokas, le voyant paré d'un habit qui lui seyait si peu.

Vêtu de ces défroques byzantines, ayant même, au cou, un joyau qui venait de l'empereur Manuel — et on avait choisi ce qui avait appartenu à celui-ci parce que, là, on n'avait pas seulement la tradition byzantine, mais aussi le souvenir d'un si grand monarque —, il y a eu les „acclamations“ ; on a acclamé et „aouré“ l'empereur „latin“ de la même façon que ses prédécesseurs byzantins et, aussi, de la même façon dont Charlemagne avait été acclamé à Rome, car la cérémonie était identique.

Après cela, il y a eu un grand banquet où telle source fait venir toute espèce de barbares, même des Petchénègues, des Coumans, etc.<sup>2</sup>. Trente jours de liesse suivent<sup>3</sup>. La ville a été décorée, on a sorti les vieux tapis.

<sup>1</sup> Voy. Gerland, ouvr. cité, p. 7 et suiv., d'après Clari, pp. 73-74 ; éd. Lauer pp. 93-95.

<sup>2</sup> Chronique de Flandre, loc. cit., p. 302 : des gens de Grèce, de Thrace, de Coumanie (*Coromaniaë*), d'Arménie, de Gothie (*Jossiaë*), des *Pinctae*, *Nardae* (aussi *Pincenates*). Plus loin, „Portenardia“. Un roi „Coromaniaë“, à côté de celui de „Valachie“ et d'émirs syriens ; *ibid.*, p. 303.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Dès que les Grecs ont vu qu'il y a un empereur, non pas dûment élu, — parce qu'il n'y a jamais eu, jusqu'à cette époque, d'empereur qui eût été élu sans aucune contradiction; celui qui arrivait à se saisir de l'empire et à s'asseoir sur le „siège de Constantin“, était empereur —, mais un monarque envers lequel les formes dues avaient été remplies, jusqu'au bout, dès ce moment, à Constantinople, il n'y a plus eu de résistance.

Ensuite, l'empereur s'est empressé de donner à une partie de ses camarades, de ces barons qui l'avaient entouré, qui lui avaient donné la possession de Constantinople, ce qu'on appellerait aujourd'hui des „décorations“, des „grands cordons“, mais ces ornements n'étaient pas, comme ceux d'aujourd'hui, de belles choses à porter sur la poitrine ou sur l'estomac; on les voyait sur les chaussures. Baudouin a accordé donc un certain nombre d'aigles ou de lions sur les chaussures,—en noir, tandis que ses aigles à lui étaient d'or<sup>1</sup>.

Enfin, avec ses aigles d'or sur un fond pourpre, entouré de personnes richement vêtues, il paraît magnifique devant la population de Constantinople, à laquelle, au fond, l'origine de l'empereur était absolument indifférente. Je crois même qu'un empereur totalement étranger excitait une plus vive curiosité. Car il y avait un élément en plus, capable de retenir cette curiosité byzantine dont les proportions ont été toujours très grandes.

Maintenant, il restait à Baudouin une chose à faire: gagner l'empire. Seulement, gagner l'empire n'était pas la même chose que cet accomplissement des cérémonies byzantines. Pour cela, il fallait combattre.

J'ai montré dans la première conférence qu'il n'y avait pas, du côté latin, d'armée, mais seulement des chevaliers qui pouvaient venir et parfois ne pas venir, des chevaliers qui voulaient s'établir, de sorte que cette armée s'effrite peu à peu; aussitôt qu'on arrive à un château désirable, à une ville qu'on peut avoir en propriété personnelle, on ne va pas plus loin. Il n'y a donc plus cette

<sup>1</sup> Chronique de Flandre, loc. cit., p. 301: „Honorificam dedit omnibus nobilibus suis liberatam (= libertatem) de caligis, dextram nigram insertam aureis pedibus leonum, sinistram divisam in colorem, subtus albam cum pedibus leoninis nigris, mixtam a genibus et supra nigri coloris cum pedibus leoninis aureis“.



grande armée de chevaliers qui, du reste, n'avait jamais été très nombreuse s'élevant à peine à 2.000 hommes.

Depuis, un long laps de temps s'était passé : beaucoup étaient déjà morts ou étaient partis pour la Syrie. S'attaquer avec cela à tant de monde étranger était de toute impossibilité.

Il est bien vrai qu'Henri, ce second empereur français de Constantinople, a réussi à faire quelque chose, mais, pour cela, il a fallu, d'abord, le triste exemple, l'expérience tragique de son frère, battu par les Valaques, jeté en prison, et mort entre leurs mains. Il a fallu pour un redressement des volontés qui fléchissaient l'impression que cette catastrophe impériale a dû produire sur tout ce monde occidental, dont chacun pouvait s'attendre au même résultat, pour ses propres possessions et pour sa propre personne.

Il a fallu aussi autre chose : le sens politique de Henri, son changement d'attitude à l'égard de ceux qu'il avait trouvés. Il aurait, d'après une source ultérieure, épousé la fille de Joannice le barbare, le monstre, qui avait fait tuer Baudouin. Il avait lui une fille bâtarde, et il l'a mariée dans ce monde balcanique<sup>1</sup>. Une autre parente a été donnée à celui que Baudouin devait regarder, au commencement, comme un rebelle, parce qu'il avait créé une autre capitale impériale en Asie Mineure, ce Théodore Laskaris qui avait commencé la série des empereurs orthodoxes byzantins, qu'on appelle empereurs de Nicée. Il a eu le courage de tendre la main à son rival d'Asie Mineure, à celui qui le menaçait en première ligne. Avec ce nouveau lien de famille, comme il savait qu'au fond il y a la Hongrie, — et une princesse de Hongrie s'était assise sur le trône byzantin —, comme il connaissait la grande ambition du roi André, un autre mariage a été conclu avec cette dynastie<sup>2</sup>. Mais, avant tout, il fallait connaître un monde si nouveau, et il y avait la nécessité de contenter par des fonctions, par des dignités, les barons.

On créa donc une nouvelle Cour impériale, dans laquelle Baudouin aurait accepté même des Grecs, et, s'il n'y en a pas eu dès le commencement, c'est parce que les Grecs, — sauf la population qui acclamait tout empereur, — ne voulaient pas le servir.

L'attitude, sous ce rapport, des empereurs de Constantinople de souche française a été la même que celle qu'a eue, à la fin

<sup>1</sup> Baudouin d'Avesnes, p. 423.

<sup>2</sup> Henri de Valenciennes. p. 332. La dot est „Blakie-la-grant“.

du XVI-e siècle, le conquérant roumain de la Transylvanie, Michel-le-Brave. Il était entré dans une région où vivait une population majoritaire composée de Roumains, qui n'étaient cependant que des paysans, pas même des soldats, mais, au dessus des masses rurales, une Église catholique, avec un évêque hongrois et une classe aristocratique, composée de Hongrois et, à côté, les Saxons des villes, qui ne l'acceptaient que parce qu'il était le représentant de l'empereur Rodolphe, et, aussitôt qu'ils ont vu qu'il voulait rester pour lui-même, ils ne l'ont plus soutenu, et se sont même levés contre lui.

Donc, Michel le-Brave, en 1599, a fait ceci : il a composé un Conseil où il y avait cet évêque catholique hongrois de Transylvanie, puis, comme officiers, le capitaine des Szekler hongrois et aussi d'autres représentants de cette noblesse hongroise avec, dans cette compagnie nouvelle, les Roumains qu'il avait fait venir de sa Valachie.

Baudouin et Henri en ont agi de même. Il y a eu un maréchal, un sénéchal, un chancelier, Jean de Noyon<sup>1</sup>, tout ce qu'on trouvait dans n'importe quelle Cour occidentale, mais ils se soumettaient, inmanquablement, à tout ce que demandait l'ordre byzantin, cet ordre byzantin qu'on ne pouvait pas changer.

Et, puis, il y avait autre chose : les Vénitiens. Ils n'avaient pas pu garder Constantinople pour eux, ne réussissant pas à imposer leur doge comme empereur. Il est bien vrai, comme je le disais dans la première conférence, que leur situation s'était beaucoup affaiblie par le conflit qui s'était produit entre le bailli, qui se présentait comme „moderator“—et „moderator“ c'est le titre impérial lui-même—, „par la grâce de Dieu“, et le doge, qui réclamait pour lui cette situation. L'Église vénitienne a agi de telle façon qu'à un certain moment elle a ravi au patriarche de Constantinople une partie de ses droits. Durazzo, par exemple, est resté reliée à Venise, et pas au patriarcat.

Et, avec cela, la rivalité, déjà mentionnée, entre le patriarche latin de Constantinople et entre le patriarche de Venise, qui entendait que cette Église lui soit soumise, à lui, au lieu d'être une création spontanée.

De son côté, le Pape voulait autre chose ; un légat permanent : plus tard, lorsqu'il n'y a plus eu d'empire catholique à Constantinople, il se fera, en effet, représenter par des légats.

<sup>1</sup> Villehardouin, p. 173.

Donc le podestat vénitien à Constantinople a dû abandonner sa situation de souverain ; il a été vaincu, soumis et réduit à une situation inférieure par son maître, le doge. Mais tous ces conflits qui se passaient dans le monde vénitien lui-même ont permis, sinon à Baudouin, mais à Henri, qui est *le vrai* empereur, l'autre ne faisant qu'annoncer ce qui se passera ensuite, d'agir d'une autre façon. Il a conclu un pacte avec les Vénitiens, admettant leur monde à eux à côté de son monde à lui<sup>1</sup>.

De sorte qu'à Constantinople, il y a trois choses tout à fait différentes : ordre byzantin, création féodale et organisation vénitienne, celle-ci la plus étroite et la plus puissante.

Le représentant de la domination vénitienne a des Conseils : un grand Conseil et un petit Conseil, entourés de tous les marchands vénitiens. Dans les actes qui ont été conclus entre l'empire et la domination vénitienne, concernant tel quartier de la ville, il y a tous les éléments qui peuvent montrer que c'est une Venise en miniature qui s'établit à côté de ce qu'il y avait chez les barons et chez cet empereur qui contrefaisait les basileis grecs ses prédécesseurs.

BCU Cluj / Central University Library Cluj

Mais l'Empire a trouvé, dès le commencement, devant lui, les populations soumises, et, maintenant, il faut dire quelques mots sur l'attitude qu'ont eue ces populations, et on verra ensuite la raison pour laquelle cet empire, après quelque temps, n'a été qu'une ombre, qu'une illusion, une espèce de fief personnel des membres de la famille de Flandre et, plus tard, par le mariage de Yolande avec Pierre d'Auxerre, pour Pierre d'Auxerre, pour Robert, pour Baudouin II. Une possession de famille au lieu de ce qu'avait été, au commencement, pour Baudouin et Henri cette chose si belle et qui allait devenir si puissante, si Henri n'avait pas été empêché, par une mort prématurée, de pousser jusqu'au bout une politique qui avait tous les éléments de succès. C'est cette mort prématurée qui a changé totalement le sort de l'empire

L'empire a trouvé, d'abord, devant lui, les Grecs. Ils ont montré des sympathies permanentes pour Joannice, pour le Valaque.

<sup>1</sup> Convention pour la justice (mars 1207), Tafel et Thomas, ouvr. cité, II, p. 49.

Ceci bien qu'il eût été soutenu par le Saint-Siège, qui, voulant gagner les Bulgares, ne partageait guère les sentiments de l'empereur de Constantinople à l'égard de ses voisins du Nord. Pour l'empereur, c'étaient des rebelles ; pour le Saint-Siège, c'était des gens qui voulaient entrer dans le giron de l'Église catholique, et on pense bien le scandale qu'a dû provoquer à Constantinople cette lettre du Pape qui disait tout simplement qu'il y a d'un côté les Latins, de l'autre les Bulgares, que Joannice est un „empereur“, un Calojohannès. Or, l'appeler „empereur“, avec le titre des empereurs byzantins, c'était reconnaître la légitimité de son pouvoir<sup>1</sup>.

Le Pape admit aussi un patriarche dans la capitale des Bulgares. Or, patriarche et empereur vont ensemble. En ce faisant, le Saint Siège montrait qu'il faut s'entendre, dans l'intérêt de la religion catholique, entre Latins et Vlaco-Bulgares. Rome n'avait jamais approuvé la conquête de Constantinople, mais, en même temps, elle pouvait avoir une autre attitude que celle qui mettait au même niveau les barbares, — puisque c'étaient des barbares — et les représentants les plus brillants de l'Occident.

Les Grecs étaient donc plutôt pour les Bulgares, par une raison d'orthodoxie ; ils avaient la même foi, et, si on parle de nationalisme à cette époque, on est dans l'erreur la plus complète et la plus profonde. Il faut même dire que l'erreur la plus grave c'est de parler sans cesse de nationalisme à travers l'histoire.

Le nationalisme est une chose que des générations qui ne sont pas très éloignées de nous ont créée, et il s'est trouvé des formules un peu au XVIII-e siècle et surtout au XIX-e, jusqu'à celui qui est sur le point de se suicider par certains excès qui ne font que rendre les pires services à l'idée nationale.

Mais s'imaginer que les Bulgares étaient d'un côté parce qu'ils étaient Bulgares, et que, de l'autre côté, il y avait des Grecs qui tenaient absolument à leur qualité de Grecs et qui se tournaient contre les Francs parce que c'étaient des Français, venant d'ailleurs, c'est absurde : il y avait entre ces groupes, avant tout, des différences religieuses.

Mais, en dehors de cette opposition du côté de Joannice et aussi de son successeur, Borilas, Boris, il y avait ceci : Cet empereur était l'empereur couronné, et, avec l'empereur couronné, on

<sup>1</sup> Voy. les textes dans notre *Brève histoire des croisades*.

ne discute pas, quelle que soit sa nationalité, quelle que soit sa religion.

Dans plusieurs cas, on voit combien les Grecs ont accepté, sinon Baudouin, Henri, qu'ils servent contre les Bulgares, l'empereur ayant quinze „batailles“ de Latins et trois de purs „Grifons“<sup>1</sup>. Voici un fragment d'une chronique contemporaine: A Armyro, „Griu li vont encontre, comme chil ki miervelleusement desiroient ke il venist, et aportent les ancones (icônes) et si li font polucrone (le πολυχρόνιον, le Te Deum)“. Et, ailleurs, le cri: „ke Dex lou gart l'empereur“<sup>2</sup>.

Quant Henri arrive à Bodonitza, les Grecs viennent le saluer. A. Thèbes le même „polucrone“, les mêmes „alcontes“ (archontes), „et d'oumes et de femes et si grant tumulte de tymbres, de tabours et de trompes ke toute li terre en trambloit. Ke vaut chou? Tout vient encontre lui pour obéir à son commandement“. La réception est la même dans „le maistre églyse“ d'Athènes. A Nègrepont, „molt le rechurent joieusement li Grifon de la ville et de la contrée, et vinrent encontre lui à grant taburais de trompes et d'estrumens et le menèrent à une églyse de Nostre Dame pour orer“<sup>3</sup>. U Cluj / Central University Library Cluj

Donc, ils reconnaissaient l'empereur, qu'on ne peut pas chasser, car il est là chez lui.

Partout, lorsque cet empereur entre dans une ville grecque, on sort au-devant de lui avec les prêtres, avec les croix, avec le livre des évangiles; tous les archontes sont là; on l'acclame: on remplit ce devoir élémentaire envers tout empereur byzantin. On ne pourrait pas dire qu'il y a eu des sentiments d'une sincérité absolue et, du reste, on est encore à la recherche de la sincérité absolue et je ne sache pas qu'on l'eût trouvée en politique et dans d'autres domaines aussi.

Les Grecs étaient disposés à acclamer aussi Joannice, l'orthodoxe, s'il reviendrait, en vainqueur, prendre possession de leurs villes, car ils pouvaient dire qu'il y a deux façons de légitimer une possession

<sup>1</sup> Henri de Valenciennes, p. 320.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 344, 402.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 402, 406, 408, 412, 418. D'autres mettent, en doute comme de coutume, la sincérité de ces manifestations. — Sur les Arméniens attaqués par les Grecs d'Andrinople après la bataille voy. Villehardouin, p. 228.

politique : ou bien remplir certaines cérémonies ou bien écraser celui qui a rempli ces cérémonies.

À côté, il y avait de vagues populations orientales. Des Arméniens, dont l'attitude a été beaucoup moins déterminée, et des Valaques. Pour les Valaques, l'empire ne signifiait plus rien. Leur mouvement avait commencé en Thessalie. La forme bulgare avait été acceptée par ces Roumains de la péninsule des Balcons, parce que être Valaque ne donnait droit à rien, tandis qu'être Bulgare c'était autre chose, parce qu'il y avait eu, auparavant, deux empires bulgares, et alors être contre Byzance cela signifiait être Bulgare. Il n'y avait que cette dualité possible dans la péninsule des Balcons.

Comme j'ai cherché à l'expliquer dans la première conférence, on est arrivé, un peu tard, à connaître ce fait qu'il n'y a pas d'autre possibilité que celle de l'empire, quelle que soit l'origine de celui qui le domine, ou la possibilité de la révolte contre l'empire. Or, le contre-empire, la révolte contre l'empire, cela s'appelle la Bulgarie. Et puis, il y avait ces Coumans que Robert de Clari connaît si bien pour les avoir vus si souvent et il sait la façon dont ils montent à cheval, le râtelier que les chevaux ont devant eux, la façon dont se nourrit toute cette cavalerie. Il y a tout un chapitre, très intéressant, d'ethnographie. Robert de Clari les a combattus, de sorte qu'il connaissait très bien ces ennemis de l'empire.

Entre les Grecs et entre l'empereur il y avait donc la possibilité d'une entente, tandis que, de l'autre côté, malgré l'intervention de l'Église, ni Joannice n'aurait jamais consenti à accepter Henri comme son empereur à lui, ni Henri n'aurait jamais voulu considérer Joannice autrement que comme un barbare et un rebelle, qu'il faut écraser pour venger la défaite d'Andrinople.

Aussi ces „Blascois“<sup>1</sup>, ces „Blacs“, sujets du „roi de Blaquie et de Bougrie“ qui d'après Villehardouin aurait commencé en se soulevant contre son père et son oncle<sup>2</sup>, de cet „empereur de Jaguora“ (Zagora, „au-delà des montagnes“)<sup>3</sup>, sont-ils traités de „chienaille“<sup>4</sup> „huant et glapissant“, et Borila, „Burile“, de „trahitour

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 306.

<sup>2</sup> Pp. 116, 118.

<sup>3</sup> *Chronique de Morée*, p. 241.

<sup>4</sup> Henri de Valenciennes, p. 314.

ki empereur se faisoit contre Diu et contre raison"<sup>1</sup>. Et Clari croit pouvoir raconter que Joannice aurait promis aux croisés 100.000 hommes si on le reconnaît comme roi; l'histoire de Pierre, son antécédent, frappé au visage par un officier byzantin, est appliquée au vainqueur d'Andrinople, jusqu'à ce que „li apostole y envoie un cardounal pour lui coroner“. Et ce narrateur d'abondance décrit la „Blakie“ : „une moult fort tere qui toute est enclose d'unes montaignes, si que on n'i put entrer ne issir par un destrois“, et aussi ces Coumans alliés du contre-empereur, avec leurs tentes, leur façon pastorale de se nourrir, leurs peaux de mouton et leurs arcs, leurs chevaux au „rakelet pendu au musel“<sup>2</sup>.

Voici quels étaient les ennemis de l'empire. Il y avait, à l'époque où vivait encore Henri, une politique à leur égard, politique déjà acheminée, qui avait amené quelques résultats. On voyait bien qu'un nouvel ordre était sur le point de s'établir dans la péninsule des Balcons, mais Henri est mort et, mourant, il n'a laissé qu'un neveu. Ce neveu était à Auxerre : il a dû venir, après un interrègne de quelques années, à Constantinople. Pour cela, il a pris une voie qui montre, dès le commencement, que l'empire, dans le sens de Baudouin et, surtout, dans le sens de Henri, était mort.

Cet empire ne dépendait pas de Rome, Rome ne l'avait pas créé, Rome ne l'avait pas béni, Rome lui avait plutôt suscité un ennemi dans Joannice, qui toujours flottait entre l'orthodoxie et entre un pendant vers l'union avec Rome. Rome se présentait donc, depuis des années, comme étant à côté de cet Empire, auquel elle ne voulait pas même accorder des subsides. Nous ne parlons pas de la possibilité d'une intervention militaire, d'une nouvelle croisade; le Pape en a voulu une, mais seulement pour la Syrie, passant par-dessus l'existence de l'empire de Constantinople en 1215. Il voulait la croisade dans l'ancien sens, dans celui de la première croisade.

Or, Pierre d'Auxerre, héritier, de par sa mère Yolande, soeur de l'empereur Henri, de la couronne byzantine, s'en va à Rome, et il se fait couronner à Rome. On comprend aussitôt ce qui résulte

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 320.

<sup>2</sup> Pp. 51-53, éd. Lauer, pp. 62-65.

de cette différence essentielle. L'empereur couronné à Constantinople, c'est une chose, l'empereur couronné à Rome, une toute autre. Celui couronné à Constantinople, on l'accepte, parce qu'il l'a été à Sainte Sophie, avec les rites byzantins ; mais un empereur couronné à Rome, c'est un simple envoyé du Pape. Un précipice se creuse ainsi, et il n'y a plus de possibilité de mettre ensemble la tradition byzantine avec l'envahissement français.

Et puis ce pauvre homme qui arrive et débarque sur la côte occidentale de la péninsule, à Durazzo, sa femme ayant pris la voie directe de Constantinople, rencontre devant lui une force qui s'est établie et consolidée dans l'Ouest des Balcons : le despotat d'Épire, la monarchie de celui qu'une chronique occidentale appelle „Toldres li Communies“ (le Comnène).

On le qualifie de „despote“, mais „despote“ et „empereur“ sont, au fond, la même chose, et c'est pourquoi Baudouin et Henri se font intituler, en grec, non pas „empereurs“, mais „despotes“.

Le „despote“ est capable de résister pendant longtemps aux Bulgares, de maintenir sa situation malgré l'importance et la valeur militaire des Valaques et des Bulgares.

Entre les Impériaux grecs de l'Adriatique et l'intrus latin on propose un pacte pacifique. Dans ce but, on emploie le légat, qui accompagne l'empereur, dont l'armée se compose de 160 chevaliers, avec le comte de Sancerre, et 5.500 sergents, qui seront abandonnés à leur sort. Les chevaliers, désarmés pour être conduits, avec leur chef „impérial“ à Constantinople, sont arrêtés. Pierre, „Pierron“ chez lui, à Auxerre<sup>1</sup>, ne sortira jamais de prison, alors que les siens sont dispersés de tous côtés.

Après lui, Robert, son frère, vient par la Hongrie, où il est très bien reçu par le roi, „li buens rois de Hongrie, Andrius“, un croisé qui est allé combattre l'Infidèle en Égypte. Le roi offre sa propre nièce au maître légitime de l'empire. A l'homme qui vient par une autre voie, en relation avec la royauté catholique d'Ouest, le voisin slave permet d'aller à Constantinople : c'est Jean Asên, Tzar des Bulgares, le successeur de Joannice, celui que la chronique de Mouskes appelle „Ausens“, „roi de Servie“, des „Esclavons“. Robert a donc le passeport de son ennemi naturel. A Constantinople, où il est dûment couronné, il était question d'un mariage dans la

<sup>1</sup> Voy. Philippe Mouske, p. 347 et la *Chronique de Morée*, p. 285.



dynastie de Nicée ; seulement, il y avait une très jolie personne dans l'entourage de l'empereur, la fille d'un simple chevalier d'Artois, Baudouin de Neuville, et Robert introduit dans le palais aussi la mère de cette dame.

Ceci provoque l'indignation des barons, qui entrent dans le palais et coupent le nez et les lèvres de la dame, noyant, selon la même coutume byzantine, la belle-mère. Robert quitte sa capitale, qui était sa seule possession, et va demander l'appui du Pape, finissant par mourir en Occident<sup>1</sup>.

Quelques années plus tard, lorsque Narjot de Toucy, un presque acclimaté par ses liens avec les Grecs et les Coumans, soutenait, comme „bailli“, de ses propres forces le poids de cet empire branlant, on a essayé de faire une chose qui aurait pu être, en effet, utile pour conserver l'empire, par Jean de Brienne. C'était le descendant de ce Brienne qui, au commencement de la quatrième croisade, n'avait pas voulu aller jusqu'à Constantinople, et, ayant épousé la fille de Tancrède, s'était arrêté dans l'Italie méridionale. Jean, dont la fille, Isabelle, a été la femme de l'empereur Frédéric II, et qui était, depuis longtemps, roi de Jérusalem, se présenta donc à Constantinople et y proposa une transaction dynastique d'un caractère enfantin. Ne portant pas dans son sceau le titre d'empereur de Constantinople, il sera régent au nom de Baudouin, qui épousera sa fille et sera empereur lorsqu'on le couronnera. L'enfant, „li empereres orphelin“ du chroniqueur-poète, ayant cédé à Jean de Brienne le droit de gouverner l'empire, il recevra, lorsque Baudouin sera majeur, certaines possessions en Asie et en Europe, avec Nicée, s'il arrive à s'en saisir, et il aura, en même temps, les possessions qu'il pourra arracher aux maîtres slaves, bulgares de la Péninsule des Balkans<sup>2</sup>.

Or, Jean de Brienne a fini sans avoir jamais eu cette situation.

---

<sup>1</sup> Toute l'histoire dans Baudouin d'Avesnes (à la suite de Villehardouin) p. 423 et suiv.

<sup>2</sup> Avec la terre du „Comnène“ jusqu'à Démotika et Andrinople et le duché de Philippopolis“, „terram de Esclaves (de Slav) et illam que fuit de Straces (Strez), excepto illo quod Assantis (Asên) inde tenet, et excepto regno thessalonicensi“. Son successeur en fera hommage à Baudouin (Tafel et Thomas, ouvr. cité, II, pp. 267-270). Confirmation pour Jean du pacte vénitien par son délégué, pour être conduit à Constantinople ou chez Vatatzès ; *ibid.*, p. 281 et suiv.

Baudouin vécut seul, misérablement, à Constantinople. On était arrivé à mettre en gage, non seulement ce qu'on pourrait appeler, très vaguement, le trésor de l'empire, mais aussi des choses sacrées auxquelles on tenait beaucoup plus qu'à toutes les monnaies byzantines de l'époque de Manuel et de ses successeurs<sup>1</sup>.

Or, un jour, pendant qu'il était allé, ce „bon chevalier et soldat<sup>2</sup>“, se distraire à une partie de chasse et que les Vénitiens, qui, eux-mêmes, avaient presque abandonné Constantinople, parce qu'ils avaient pris la partie plus rentable de l'empire, et, pour eux, l'Archipel, Nègrepont, Crète, représentaient tout autre chose que cette Constantinople où, sous les Latins ou sous les Grecs, ils auraient tout de même eu leurs privilèges, étaient occupés comme de coutume ailleurs, le podestat Gradenigo étant sorti pour occuper une terre qui lui avait été promise<sup>3</sup>, un officier de l'empereur grec de Nicée, Michel Paléologue, paraît et se saisit, sans qu'une goutte de sang eût été versée, de Constantinople. Toute la population acclame l'empereur orthodoxe, qui représentait pour elle beaucoup plus que n'importe lequel des barons d'Occident, même portant la couronne impériale. Baudouin est transporté par les Vénitiens à Nègrepont, où il eut sa dernière réception impériale, créant aussi des chevaliers, puis à Thèbes, bien accueilli par le seigneur d'Athènes, pour débarquer à Naples à la recherche de sa femme, qui s'était arrêtée en Castille pour le mariage de sa fille. Il ira, en monarque quêteur, plus loin, jusqu'au Hainaut<sup>4</sup>.

C'est de cette façon<sup>5</sup>, laissant toute une série de prétentions qui ont passé, après son fils Philippe, „par la grâce de Dieu empereur de Romanie toujours auguste<sup>6</sup>“, à la Maison des Angevins, par le mariage de Philippe avec Béatrice d'Anjou (1267), à la

<sup>1</sup> „Discoperiendō palatia plumbea et vendendō ac etiā alia gravamina agendō.“ Son fils Philippe est donné en gage aux Vénitiens de Cà-Terra; il partira lui-même sur un vaisseau des Cà-di-Pesaro (Sanudo, loc. cit., p. 171). Narjot de Toucy avait été obligé dès 1233 à engager l'épée de la sainte couronne; Tafel et Thomas, ouvr. cité, II, pp. 346-349.

<sup>2</sup> Sanudo, loc. cit., pp. 115-116.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 172-173; cf. *ibid.*, pp. 115-116.

<sup>5</sup> Baudouin promettait aussi à Thibaut de Champagne le quart de ses terres (Tafel et Thomas, ouvr. cité, III, p. 390 et suiv.)

<sup>6</sup> „Philippus, Dei gracia imperator Romanie et semper augustus“, ou bien: „S. Philippi filii domini B., imperatoris Romanie, heredis imperii“; Schlumberger, loc. cit., p. 21.

Maison de France, aux descendants de Catherine, fille de Baudouin II, mariée à Charles de Valois, une seconde Catherine épousant le „despote“ Philippe de Tarente, prétentions qui ne serviront à rien bien qu'elles dureront jusqu'après la moitié du XIV-e siècle, que s'est effondré cet État, qui depuis longtemps n'en était plus un.

Car, si on ne s'arrête pas aux formes, cet empire était mort au moment même où la carrière d'Henri, ce seul vrai empereur français de Constantinople, avait fini par une mort prématurée.

---

### III.

#### La création des fiefs de Morée

---

Maintenant, j'arrive à ce problème de la France de Morée qui a duré de beaucoup après la disparition de la France de Constantinople.

Pour arriver à cette aventure, — parce que, au commencement, ç'a été une aventure, mais l'aventure a fini par s'organiser et a donné quelque chose qui ressemble, plus ou moins, à un État, mais qui a été, sans doute, une société, et, s'il faut choisir entre une société qui ne donne pas un État, et un État qui n'a pas une société à sa disposition, il vaut beaucoup mieux avoir la société sans l'État, qu'avoir l'État sans cette base de la société—, il faut s'arrêter, d'abord, sur une période préliminaire, qui est la tentative, non réussie, échouée, de créer un royaume de Salonique.

Un royaume. Il n'y a jamais eu de roi de Salonique. Ce royaume a été donc créé pour Boniface de Montferrat, qui n'avait pas réussi à gagner la couronne obtenue par Baudouin de Flandre.

Cela suffit pour la création de cette royauté de Salonique ? Est-ce seulement pour donner une terre, un titre, une situation dans le monde féodal à quelqu'un qui avait fait faillite en politique parce que, voulant être empereur et ayant passé, en fait de conquêtes, par l'Asie, par des territoires de la Roumélie, car il a voulu s'établir à Andrinople, ayant combattu ouvertement contre l'empereur qui avait été élu et couronné, et n'ayant rien pu conserver de ce qu'il avait poursuivi pendant quelques années, il devait quelque part avoir une compensation, quelle qu'elle fût ?

Car pour cette royauté de Salonique on n'a pas trouvé de limites, et, n'ayant pas rencontré d'appui réel, elle s'est dissoute,

pour une raison qu'une chronique contemporaine ne manque pas d'exprimer de la façon la plus simple et la plus significative : on abandonna Boniface parce qu'on „n'avait nulle aide de lui“, c'est-à-dire que personne ne pouvait s'aider de lui. Voyant l'incapacité de Boniface, qui vivait dans des conditions tellement difficiles qu'on ne pouvait rien faire de la situation qu'il était arrivé à se gagner, tout ce monde de Lombards et d'Allemands, qui, du reste, ne se présentaient pas comme des nations différentes, se disperse, allant de différents côtés. Et, précisément, cette principauté de Morée ou d'Achaïe a été un des fragments qui se sont détachés de la royauté de Salonique qui n'a pas pu vivre.

Si on a pensé à créer un royaume de Salonique, c'est parce que, depuis longtemps, depuis l'époque où on trouve, dans l'Italie Méridionale, à peine les commencements de l'État normand, il y a eu, de la part de cette Italie Méridionale, qui avait été, jadis, une province byzantine et qui en conserve les traces, du reste, jusqu'aujourd'hui, comme fragment de Byzance, la tendance naturelle de s'étendre par delà la Mer et d'arriver, sinon à Constantinople, du moins à Salonique.

De même que Constantinople avait conquis l'Italie Méridionale, cette province byzantine qui était l'Italie Méridionale pensait à la possibilité de créer un autre empire byzantin, dont l'origine aurait été occidentale. C'est l'histoire de tous ces révoltés italiens qui ont voulu être empereurs de Constantinople, dès le commencement du moyen-âge, et, chaque fois qu'il y a eu des mécontentements dans la partie occidentale de la péninsule des Balcans, chaque fois que des révoltes se sont produites contre Byzance, créant des „États“ qu'on appelle, habituellement, „bulgares“, ou bien de simple révoltes d'officiers de l'empire, ils ont cherché des rapports avec l'Italie Méridionale. L'Albanie, du reste, doit son existence et, peut-être, la conservation même de la race albanaise à ces rapports continuels avec l'Italie, à cette possibilité de se détacher du monde byzantin. Et, au moment où Andronic Comnène ayant ordonné le massacre des Latins de Constantinople, l'idée a surgi, en Occident, qu'il faut punir l'auteur de ces crimes, les Normands sont venus d'eux-mêmes avec leur flotte, et ils se sont dirigés du côté de cet Occident balcanique et des îles voisines, qui leur paraissaient tout indiqués pour une prolongation, dans la péninsule balcanique, de leur État.

Toutes ces choses-là étaient bien connues de Boniface de Montferrat. Il y avait une tradition sur laquelle il pouvait s'appuyer. Il sentait cette tendance de la région du Pinde, de la Macédoine, de la Thessalie, — Salonique n'étant que, ainsi que son nom même l'indique, la capitale naturelle de la Thessalie et de la Morée, tellement attachée à la Thessalie, — cette tendance de se séparer. De sorte que ce n'est pas Boniface de Montferrat qui a donné d'abord l'idée, et qui a fait la tentative, de cette séparation : elle se trouvait déjà bien ancrée dans l'esprit de plusieurs générations.

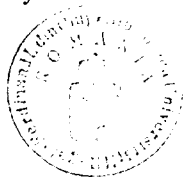
Alors, ne pouvant pas avoir l'empire, c'est-à-dire la capitale celle qui donnait le droit au titre impérial et qui amenait la sujétion de tous les Grecs, il a pensé à avoir cette autre partie, dirigée vers l'Italie, de la péninsule.

Mais pourquoi ce titre de roi? Boniface de Montferrat avait épousé une princesse qui avait régné à Constantinople, une princesse originaire de Hongrie, et cette princesse avait déjà, d'un premier mariage, un fils, Manuel, qui a été envoyé plus tard en Italie pour ne pas avoir une rivalité entre les deux successeurs possibles du royaume : ce Manuel et Démètre, appelé d'après le nom du saint protecteur de Salonique, — ce Saint Démètre si vénéré à toutes les époques, qui guérissait les malades, de toutes souffrances, par l'huile découlant de ses reliques.

On voit combien Boniface cherche à s'insinuer dans la vie byzantine : il a épousé une ancienne impératrice, dont le fils a des droits à la succession, — et il l'éloigne — mais, en même temps, il révère Saint Démètre et il a pensé qu'il serait utile de donner à son propre fils le nom de ce Saint.

Mais, en même temps, comme sa femme est une fille du roi de Hongrie — et „il ère devers le roi de Hongrie, cui seror il avoit à femme“<sup>1</sup>, — l'idée de la royauté vient de là. Il n'y a pas d'autre roi, dans ces contrées, que le roi de Hongrie, qui est le beau-père de Boniface. Alors, Hongrie d'un côté, au Nord, communication avec la Hongrie qui pouvait le soutenir par une descente dans les Balkans, et, de l'autre, la tradition italienne vers l'Ouest balcanique, voilà la royauté de Salonique.

<sup>1</sup> Villehardouin, p. 156.



Après avoir essayé de montrer quelle est l'origine de ce détachement, de cette fragmentation géographique pour former une nouvelle royauté, il faut que nous essayions de fixer les conditions pratiques dans lesquelles se poursuivit ce règne, qui fut bref.

Boniface est mort après quelques années, et tout ce qu'il avait essayé de fonder s'est perdu, pour des raisons qu'on pourra voir bientôt. Il avait à sa disposition les Lombards; seulement il n'avait aucune autorité *légitime* sur cette partie des croisés, et il leur était donc permis de se chercher eux-mêmes d'autres établissements. Ils le feront donc du côté de l'île de Nègrepont, qui devait être conquise, avec les régions de côtes voisines par un Français, Jacques d'Avesnes.

Jacques d'Avesnes a été, pendant quelque temps, sous une vague suzeraineté de Boniface, le maître de cette conquête qu'il ne devait qu'à son audace. Puis il a abandonné la partie, et alors Boniface y a établi un certain nombre de ses Lombards. A savoir deux: un Gilbert de Vérone, un Ravano delle Carceri, plus tard aussi un troisième, Pegoraro, de sorte que ces trois sont devenus seigneurs „terciers“ de Nègrepont, se partageant l'île par fragments, par tiers. A côté, Bodonitza, aux défilés de la „Blaquie“, sera occupée par un Pallavicini, plus tard il y aura un Allemand, Gautier, à Patras<sup>1</sup>.

De ce côté, il y avait cependant aussi autre chose: le droit de Venise, droit que *s'attribuait* Venise, puisqu'elle avait le quart et demi de l'Empire de Romanie. Possédant les côtes, elle avait déjà jeté son dévolu sur l'île voisine.

Alors, comme on le voit, dans cette région de Nègrepont, de l'Eubée, il y a trois tendances: une tendance française, représentée par Jacques d'Avesnes, qui n'a pas réussi; une autre tendance, la tendance lombarde, représentée par les seigneurs terciers, et une troisième tendance, que représente Venise.

On verra bientôt, en relation avec la fondation de la principauté de Morée, quelle a été l'attitude de Venise. A une certaine date, elle a cru pouvoir faire disparaître tout le reste, et, avec son bailli établi à Nègrepont, avec le Conseil de ce bailli, avec la

---

<sup>1</sup> Chronique vénitienne de Stefano Magno, dans Hopf, ouvr. cité, p. 179. Des gens de Crémone (Sicard, dans les *Monumenta Germaniae Historica*, XXXI<sup>1</sup>).

flotte qui mouillait dans les eaux de l'Eubée, elle croyait pouvoir prendre pour elle toute cette Morée. Elle arrachera aux premiers des princes français établis dans la presqu'île Coron et Modon, les deux châteaux qui finissent la Péninsule, ces châteaux qui furent surnommés, plus tard, „les yeux de la République“.

En même temps, il y avait les Allemands. Le groupe allemand était assez important. Il était composé de deux évêques: celui de Bâle et celui de Halberstadt, et même d'un troisième, qui ne peut pas être identifié, l'évêque *parisiensis*<sup>1</sup>, et d'une quantité de petits seigneurs, pas très importants.

Celui qui a essayé d'écrire l'Histoire de la quatrième croisade et l'Histoire de l'empire français de Constantinople, et qui n'en donné qu'un volume, celui qui devait être au milieu, entre la croisade et ce qui s'est passé après la mort de l'empereur Henri, M. Gerland, donne la liste de tous ces Allemands<sup>2</sup>, dont il a cherché les noms avec un intérêt explicable, jusqu'à ce Katzenellenbogen que les Français nommaient: „Chassenèle-en-Bouche“<sup>3</sup>.

Mais, avec les seuls évêques et avec des gens de la valeur de „Chassenèle-en-Bouche“ il n'y avait pas de possibilité pour Boniface de Montferrat de mettre ensemble un monde si différent du sien et de trouver, en même temps, des rapports de paix permanente, des rapports d'entente avec les prétentions de Venise et avec ces desseins des nobles français qui couraient de tout côté, parce que, au commencement, il n'y a pas eu autre chose qu'une chevauchée.

Ceux qui ont fondé la principauté de Morée sont partis de Modon, d'après la chronique de ces régions, pour arriver, ensuite, à Corinthe. On s'imagine qu'étant donné le caractère géographique de la presqu'île, arriver si loin dans quelques mois, avec les moyens de communication qu'il y avait de la plus lointaine antiquité jusqu'au commencement du XIII-e siècle, ceci ne signifie pas une conquête. C'est une excursion aventureuse, pas même un pèlerinage, parce qu'ils n'avaient pas de but, mais une entreprise personnelle, d'un caractère bizarre, qui ne promettait rien comme résultat.

Boniface, bien que devenu beau-père de l'empereur — avec

<sup>1</sup> *Devastatio constantinopolitana*, dans Hopf, ouvr. cité, pp. 86-87.

<sup>2</sup> Ouvr. cité, pp. 39-40 (d'après Trithheim).

<sup>3</sup> Cf. Villehardouin, pp. 164, 168.



des „noces haltes et plenières ès palais de Bocholion“<sup>1</sup> — ne pouvait pas affronter Venise et ne pouvait pas ranger ses Lombards de telle façon qu'ils restent toujours sous son autorité suprême. Il avait l'intention de se gagner ces aventuriers, et ceux-ci ne se sentaient, de leur côté, aucune disposition à se soumettre à une autorité.

À côté, les Grecs de Salonique, parce que les villes de l'Empire Byzantin, à cette époque, jouissaient d'une autonomie assez large et elles n'admettront pas facilement ces seigneurs de l'Occident qui se présentaient dans les conditions que je viens d'esquisser. On verra dans la suite combien il y avait d'autonomie dans l'empire, qui n'était, parfois, qu'un souvenir, qu'une vague autorité suprême, et les bourgeois n'entendaient guère, comme ils ne l'ont jamais entendu, admettre dans leurs murs une garnison, payer des impôts bien fixés et se soumettre à des officiers d'empire.

Mais pour la seconde faillite de Boniface (parce que la première ç'a été la perte de la couronne impériale) il y a eu aussi un autre motif. D'abord, l'intention, bien fixée, de Henri d'être empereur dans le sens de ses prédécesseurs byzantins, c'est-à-dire d'être le maître partout. L'empire français de Constantinople a fini par ne représenter qu'une ville sans cesse assiégée, qui périssait et qui est tombée au premier choc de la part d'une faible armée ou, plutôt, d'une simple troupe venue de Nicée. Mais, au début, l'empereur Henri ne l'entendait pas de cette façon. Donc, il chevauchait à travers l'empire, allant tantôt du côté des Bulgares, tantôt de celui de la Mer Adriatique, et il se sentait assez fort, avec assez de sens politique, d'énergie guerrière et de talent d'organisation, pour essayer de refaire l'Empire Byzantin. Même, certains témoins qualifient la conquête de Constantinople comme une rénovation, une résurrection de l'empire<sup>2</sup>.

Boniface pouvait s'attendre ainsi, à chaque moment, à l'apparition de l'empereur qui aurait redemandé ses droits.

Je dépasse d'un moment la chronologie pour dire que Henri est venu, de fait, dans ces régions, et même deux fois. Il a convoqué un Parlement, comme les États Généraux de l'Occident, dans une vallée qui s'appelle la Vallée de Ravénika, et, là, à Ravé-

<sup>1</sup> Villehardouin, p. 298; cf. *ibid.*, pp. 268, 270, 272, 274.

<sup>2</sup> Robert d'Auxerre, dans Bouquet, XVIII, p. 267.

nika, en 1209, immédiatement, tout le monde lui rend hommage.

Je ne sais pas si, à cette date — car les dates ne sont pas bien sûres — ou auparavant, Boniface a consenti à lui faire hommage. Boniface était, bien entendu, vassal, théoriquement, même avant ce moment, mais il a rendu l'hommage selon les conditions habituelles, et, après avoir rempli ce devoir, il y a eu le mariage entre la fille de Boniface et l'empereur. Et, si la cérémonie n'a pas eu lieu dans les possessions de Boniface, mais à Sainte Sophie de Constantinople, ce fut pour montrer que le roi était membre de l'empire.

C'est pour cela que l'empereur et la nouvelle impératrice ont été couronnés et, après, conduits au palais de Boukoléon. De sorte que, si Boniface profitait lui aussi, comme prestige, de ce mariage de sa fille à Constantinople, dans les conditions habituelles des mariages impériaux, la participation de celui qui venait de conclure cette alliance de famille raffermissait encore la situation de l'empire à l'égard de celui qui ne pouvait être que son vassal.

Mais ce qui a brisé totalement la carrière du roi de Salonique a été autre chose. Dans son voisinage immédiat, s'était formé le despotat d'Épire, dont il a été déjà question, l'État de ce seigneur grec que les contemporains appellent „Michalis“, ce Michel qui aimait à porter les noms de plusieurs dynasties ce qui, à cette époque, lui donnait un peu plus de légitimité.

Or, un despote — je l'ai déjà dit —, ce n'est pas un prince byzantin, c'est l'empereur même, ainsi qu'on le voit sur le sceau de Baudouin et sur celui de Henri. De fait, la formation épirote était un Empire, une des formes de l'empire, qui ne pouvait plus être à Constantinople et qui s'était donc logé ailleurs. Il y a, par conséquent, le même empire à Nicée, à Trébizonde et ici, en Épire.

Pour le moment, cet empereur, qui prend le titre, plus modeste, de „despote“, se prépare à lutter contre les Bulgares, espérant les vaincre: il désire devancer ainsi les gens de Nicée pour arriver plus tôt à Constantinople.

Ce seigneur du rivage de l'Adriatique se trouve dans de très bonnes conditions pour écarter tout rival. Entre autres, parce que, à cette date, du commencement du XIII-e siècle, il y a, pour le royaume des Hohenstaufen, dans le Sud de l'Italie, une période

de minorité. Le Pape est, en ce moment, le tuteur de celui qui sera le tragique Frédéric II. Ensuite, même plus tard, dans les ambitions de Manfred, le fils de Frédéric II, dans ses agissements du côté de l'Albanie, on peut voir combien tout cela est provisoire et trouble, combien l'opposition acharnée de la Papauté rappelle chez eux ces dominateurs du Sud italien procurait à Michel, au despote impérial de l'Occident de la péninsule des Balkans, toutes les conditions nécessaires pour se bien établir.

Bien entendu, celui qui se trouve, en première ligne, sur son chemin, c'est le roi de Salonique. Entre le roi latin, lombard, de Salonique et entre le despote byzantin de l'Épire (celui que nous appelons ainsi; mais lui ne définit pas, étant empereur, les limites de ses droits) il n'y a pas la possibilité de s'entendre, concluant une paix définitive. L'un doit, nécessairement, manger l'autre, et on pouvait prévoir dès le commencement que le despote mangera le roi.

Mais dans ces conditions, d'autres pouvaient essayer autre chose. Quelqu'un, un aventurier, trouvant des châteaux qui ne pouvaient pas se défendre, découvrant des amis dans telle formation autonome de Morée, pouvait tenter n'importe quoi, et cela explique le succès de l'aventure des deux seigneurs champenois; Guillaume de Champlitte et Geoffroy de Villehardouin, le neveu du grand Villehardouin, maréchal de „Romanie“.

Les circonstances dans lesquelles ils sont arrivés dans la péninsule des Balkans ne sont pas tout à fait claires. Une tempête les jette sur la côte; ils trouvent de très petits seigneurs grecs dans le voisinage. Je ne touche pas dès ce moment à la question des petits seigneurs grecs, ainsi qu'à celle des autonomies de villes grecques et de territoires, des larges territoires d'autonomie byzantine, parce que cela formera le sujet d'une étude spéciale, mais il faut tout de même dire quelques mots sur les conditions dans lesquelles se présente cette tentative, réussie, de conquête en Morée.

Ces très petits seigneurs grecs s'offrent à l'aventurier étranger, sous l'influence, sans doute, du succès de la quatrième croisade et de la prise de Constantinople. Ces chefs des indigènes voient peut-être dans Champlitte et dans Villehardouin des agents de l'empereur, et, alors, s'allier à ces nouveaux venus, c'est un peu se créer un lien avec l'empire.

Encouragés par ce bon accueil, ils s'avancent tous les deux et occupent certains points.

Il y avait trois groupes dont on pouvait se saisir dans ces régions. D'abord, il y avait le groupe lacédémonien, laconien (la Laconie forme cette partie de la côte qui correspond à l'ancien domaine spartiate, lacédémonien). Là, il n'y avait pas encore Mistra, qui sera une création de cette époque que au troisième de ces seigneurs, mais des places qui pouvaient être très bien fortifiées et défendues.

A côté, entre Corinthe et la localité que les Catalans ont appelée, plus tard, Le Jonch et qui est devenue „Navarin“ (le nom n'a pas encore été expliqué, l'origine de „Navarre“ étant tout à fait impossible) une autre région. Des montagnes aussi. Car toute cette partie de la Grèce est composée de territoires formés par des enceintes de montagnes, ce qui explique, du reste, la vie hellénique, si partagée au point de vue géographique, si *naturellement* partagée à cause de ces lignes de montagnes.

Voici le territoire sur lequel, en dehors de Coron et de Modon, il y a eu, dès le commencement, l'influence de ces aventuriers. Là sont les premières places qu'ils ont acquises.

Du côté de l'isthme de Corinthe, un autre groupe allait d'Argos, par Corinthe, à Nauplie attaquée par Boniface <sup>1</sup> et, bien entendu, vers Nègrepont. Sans compter l'ensemble de terres et de vallées qui renfermait Athènes, laquelle, à ce moment, n'avait aucune importance: là se sont établis, dès le commencement, des Bourguignons: la famille de La Roche, avec Odon, qui a abandonné, ensuite, ses possessions à son neveu, Guy, devenu ainsi le „grand sire“ d'Athènes, le „mégaskyrios“ ou „mégaskiris“. „Grand sire“ d'Athènes à la façon byzantine.

Ce domaine est en rapport avec Salona, où il y a eu un autre seigneur occidental, Pallavicini, un Lombard, et il y aura aussi des Français de la famille de Stromoncourt <sup>2</sup>. Plus tard, la situation s'est unifiée. Par Salone et par Zeitoun passait la communication avec une région extrêmement importante, qui était plus ou moins libre, — encore une région d'autonomie —, la Blaquie.

<sup>1</sup> Villehardouin, p. 220.

<sup>2</sup> Voy. William Miller, *The Latins in the Levant*, Londres 1908, p. 31 et ail leurs.

A côté des régions d'autonomie assez étendues, d'origine slave ou grecque, se trouvait donc au dessus de la péninsule de Morée, cette „Grande Valachie“, avec ses vilains et ses seigneurs.

Champlitte, qui a disparu ensuite, allant en France, où il est mort, a laissé ses droits à un successeur, qui les a abandonnés lui-même à un troisième. Ce Robert, qui devait être héritier de Guillaume de Champlitte, n'est plus revenu dans ces régions. Lorsqu'un procès a été plaidé pour cet héritage devant le roi de France, Villehardouin, qui était resté sur place, ne s'en est guère inquiété. Mais un potentat important ne s'est pas accommodé de ce système, car il voulait faire, à la façon byzantine, à la façon grecque, la même chose que Champlitte et Villehardouin, c'est-à-dire employer l'anarchie pour se créer un domaine.

C'était un Grec, qui s'appelait Léon Sgouros. C'était un „apelères“ (cf. les apellates de l'épopée médiévale byzantine) et un „vaillant“ chevalier <sup>1</sup>. Il a joué son rôle pendant quelques mois, puis il a disparu.

Après avoir vu qu'il y a de la place, non seulement pour une équipée, mais pour un établissement, pour la création d'un État, alors Geoffroy de Villehardouin, qui fut enterré à St. Jacques d'Andravidia, son successeur après une dizaine d'années, Geoffroy II <sup>2</sup>, et surtout le plus grand de tous ces princes, Guillaume, ont pensé à se chercher des limites pour cet État qui commençait à exister.

Seulement, il faut dire, dès le commencement, que la carte de la Morée française n'a jamais existé. On attaquait tel château dix ans, vingt ans après avoir eu la possession du château voisin.

Par exemple, une des places les plus importantes de la péninsule, Monembasie, en français Malvoisie, n'a été conquise qu'à la moitié du XIII-e siècle, alors que d'autres possessions, du côté de Modon, du côté de Lacédémone, du côté de cette région d'Arcadie où il y a eu comme une capitale pour la réunion des Parlements, pour une administration, appartenaient depuis longtemps aux Latins.

En tout cas, il ne faut pas entendre cette principauté comme une province byzantine. Elle n'a pas, géographiquement et poli-

<sup>1</sup> *Chronique de Morée*, p. 92.

<sup>2</sup> *Ibid.*, forme grecque, vers 7787-7894.

<sup>3</sup> Son frère, Guillaume, d'abord à Kalamata; *ibid.*, forme française, pp. 60-61.

tiquement, la précision et le caractère définitif qu'avaient les possessions voisines, envers lesquelles la nouvelle formation se présentait en rivale.

Mais ce qui me paraît offrir le plus d'intérêt dans cette création de la Morée française, c'est la dépendance politique de cette province.

Qu'est-ce qu'elle entendait être ? Notre façon de penser nouvelle accepterait très facilement l'existence d'une forme politique qui s'impose par elle-même, qui vit par elle-même, qui n'a pas besoin de rapports de droit ; mais il faut penser qu'on est au moyen-âge, et un moyen-âge très caractérisé : rien ne peut exister qui n'ait le caractère légitime, selon les idées de droit de l'époque.

Les deux premiers des Villehardouin ont cherché à se créer cette dépendance précise, qui assurait leur avenir. Seulement, comme leur honnêteté personnelle n'était pas au niveau de leur sens politique, ils se sont adressés à tout le monde. Rien n'est plus intéressant que de voir les traités qu'ils s'empressent de conclure avec tous ceux qui paraissent les menacer, ou avec tous ceux qui pourraient leur assurer une certaine stabilité. Lorsque Boniface est là, ils s'adressent à Boniface : ils sont très satisfaits de se voir reconnus par le roi de Salonique dont ils se reconnaissent les vassaux. Mais, lorsqu'il y a l'empereur Henri qui vient, alors ils se présentent à la première réunion de Ravenika, pour faire l'hommage à Sa Majesté<sup>1</sup>. Un mariage du second prince suivra avec la fille de l'empereur Pierre, dont on tiendra des droits sur les îles<sup>2</sup>. Et c'est sous Robert, en 1224, qu'on leur a donné une situation féodale dans l'empire, les créant, en même temps, dignitaires de cet Empire<sup>3</sup>.

Le prince d'Achaïe ou de Morée sera donc sénéchal de Romanie et il conservera ce titre jusqu'à la fin ; on trouve ce titre sur les sceaux de ses successeurs.

Mais pourquoi aussi le titre de prince ? Il n'y a pas eu, auparavant, quelque chose lui correspondant. Je crois donc que

<sup>1</sup> Henri de Valenciennes, pp. 404, 406.

<sup>2</sup> *Chronique de Morée*, p. 62 et suiv.

<sup>3</sup> Cf. Magno, loc. cit., p. 180 ; *Chronique de Morée* : „Les usances et les costumes de l'Empire de Constantinople que l'empereur Robert donna à prince Geoffroy, mon frère“ ; p. 203.

l'origine de ce titre doit être mise en rapport avec le „grand sire“ d'Athènes, qui dominait l'ancienne cité hellénique.

Quant au nom de l'Achaïe, il vient d'une première renaissance qui s'est produite au moyen-âge, première renaissance dont on voit les traces jusque dans le poème de Dante et dans toute la littérature contemporaine du commencement du XIII-e siècle.

L'Achaïe était devenue donc quelque chose de courant dans la géographie médiévale, et je ne pourrais pas insister assez sur l'importance, au point de vue de la connaissance de la géographie, d'un fragment de l'oeuvre si complexe, contenant des éléments empruntés de tous côtés, d'Albéric des Trois-Fontaines<sup>1</sup>.

Ce chroniqueur contemporain a eu aussi des informations écrites, et, lorsqu'il parle de la quatrième croisade et de l'entreprise de Morée, on le voit chercher à donner des indications géographiques. Il mêle un peu tout, mais il remémore toujours des termes anciens; il place à côté l'une de l'autre des localités qui sont très lointaines, mais, dans ces indications, on voit le souci de ramener à l'antiquité les choses qui se passent, à ce moment-là, sous ses yeux.

Pour la Morée, le terme existe: on le trouve dans la Chronique française. Je voudrais dire ici deux mots, qui ne serviront pas à écarter l'ancien préjugé d'une certaine explication— et il y en a d'autres, encore plus bizarres. On parle de la feuille de mûrier à laquelle aurait ressemblé la configuration de la péninsule. On parle aussi de telle localité, sans aucune importance, dont le nom se serait étendu sur tout ce territoire. Mais le nom de la Morée doit être rattaché, sans doute, à la présence des Slaves dans la péninsule des Balkans, ces Slaves qui, là, avaient un territoire dont je parlerai dans la quatrième de ces conférences.

La Morée, ce n'est donc, par emprunt aux Slaves, autre chose que „La Maritime“, le territoire entouré par la Mer. On trouve, du côté de la Dalmatie, pendant tout le moyen-âge, des termes correspondants à celui de Morée.

Mais, en même temps qu'on se liait à l'empire, après avoir perdu le rapport avec la royauté de Salonique, qui disparaissait, on devait s'entendre aussi avec Venise. Nous avons parlé d'un moment où Venise a essayé de s'assujettir toutes les formations

<sup>1</sup> Pp. 768-769 de l'édition de dom Bouquet.

se trouvant dans ces régions. Et, par son bailli de Nègrepont, par ses soldats, par ses „provisionnés“,—des mercenaires auxquels on accordait des „provisions“ — par son argent donc, elle est arrivée à se rattacher la plupart de ces régions. Entre autres, et en première ligne, il y a eu la soumission de Geoffroy I-er de Villehardouin, en juillet 1209, et voici les conditions dans lesquelles a été conclu ce traité, qui a été heureusement conservé<sup>1</sup>.

Geoffroy reçoit la Morée en fief de l'envoyé du doge, car c'est „la terre du duc“, qui affirme de cette façon son droit, cette „terre ducale“ qui va de Navarin à Corinthe<sup>2</sup>.

Les termes de la soumission sont d'une clarté parfaite, d'une précision incontestable: „Nous devons nous faire Vénitiens“ (*debeamus effici Venetici*).

On ne comprend pas pourquoi quelqu'un qui a écrit, dans les derniers détails, l'Histoire de la principauté de Morée, un diplomate anglais encore vivant, Sir Rennell Rodd, — dont les deux volumes peuvent servir maintenant de base pour toutes les études concernant les détails de cette conquête — n'insiste pas assez sur ce lien avec Venise.

Les rapports avec la grande république sont fixés de la même façon que pour les villes de la Dalmatie où Venise ne dominait pas, mais entendait seulement s'assurer l'hommage et les preuves matérielles de la dépendance.

Comme les gens de Zara, le prince, qui sera intitulé „princeps Achaie et magnus senescalcus Imperii Romanie“<sup>3</sup>, donnera deux draps par an à Saint Marc et un drap au doge; il aura sa maison à Venise et, de leur côté, les Vénitiens auront leur église, leur „fondaque“, leur loge chez lui; le prince sera l'ami des amis des Vénitiens, l'ennemi de leurs ennemis; il fournira son contingent aux armées vénitiennes; il s'engage à conquérir le territoire de l'ancienne Lacédémonie, excepté la Motte (*Mota*), où, plus tard, sera créée Mistra, avec ses églises aux fresques admirables. Car

<sup>1</sup> Tafel et Thomas, ouvr. cité, à cette date (II, pp. 96-100). Cf. *ibid.*, p. 116, no CCXIX (1210-1212),

<sup>2</sup> „Terram domini ducis.“

<sup>3</sup> *The princes of Achaia and the Cronicles of Morea, A study of Greece in the middle ages*, 1907.

<sup>4</sup> Tafel et Thomas, ouvr. cité, III, p. 51-57.



la Lacédémonie et Corinthe elle-même sont comprises dans le traité.

Mais celui qui s'était saisi, d'abord, de Coron et de Modon, qui lui seraient cependant absolument nécessaires, cède ces châteaux à la République.

C'est une époque où, du reste, Venise concluait des traités pareils avec Gilbert de Vérone<sup>1</sup>, avec Ravano des Carceri<sup>2</sup>, avec l'archevêque de Durazzo<sup>3</sup> avec Corfou et avec tout ce monde qui se trouve du côté du despotat d'Épire, avec ce despote lui-même, qui consent à être considéré comme un vassal de Venise.

Sous la sauvegarde de ce traité et pouvant compter sur la tolérance des Vénitiens, le second des princes français de la Morée continue l'oeuvre de conquête, qui est totalement terminée vers 1240. C'est alors l'époque la plus brillante pour cette principauté, et on aurait pu lui augurer, à ce moment, un avenir, un large avenir. On verra, cependant, pourquoi cet avenir est devenu une impossibilité.

Il y a, dans la forme italienne de la Chronique de Morée, des détails intéressants sur ce moment de grande prospérité de la nouvelle fondation. Il est dit que, de tous côtés, des chevaliers viennent s'offrir au prince, de sorte que la Morée n'est plus une province, une simple province de la domination française en Orient; c'est le point central, — si on pense à ce qu'était, à ce moment, Constantinople, qui s'en allait, on comprend que le centre se détachait de Constantinople pour venir en Morée. Et il faut se rendre compte aussi des conditions si difficiles dans lesquelles vivaient les restes du royaume de Jérusalem, où seule Acre et certains points sur le littoral résistaient encore.

Tandis qu'en Morée il y avait les meilleurs possibilités de vivre, et ceci provoqua le continuel afflux de populations latines, de chevaliers, qui a maintenu, malgré les dangers de plusieurs côtés, qui menaçaient cette fondation, la principauté.

Voici ce que dit Sanudo sur ce prince entouré de ses vassaux, qu'il surveille. Sa Cour paraissait plus grande que celle d'un grand roi; elle était toujours suivie de „sept cents à mille chevaliers“, dont quatre-vingt aux éperons d'or.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 89 et suiv.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 123 (no. 225), 125 (no. 226).

Il viennent de France, de Bourgogne et, surtout, de Champagne. Parce que c'est une oeuvre champenoise: elle a un caractère français, mais un caractère français local. Il ne faut pas oublier qu'Henri de Champagne, prédécesseur de Thibaut, était roi de Jérusalem, et, il avait laissé des traditions dans la famille.

Ces Champenois viennent les uns pour servir, les autres pour un but de simple délassement. C'est-à-dire qu'ils veulent prendre leurs ébats, mener une vie assez agréable, avec leurs vassaux grecs, avec leurs vilains grecs, avec tout ce que pouvait donner le commerce et les facilités de cette région orientale. „Il y en a qui viennent pour payer leurs dettes et d'autres à cause des méfaits qu'ils ont commis<sup>1</sup>.“

Et Sanudo ajoute que, les restes du royaume de Jérusalem étant maintenant perdus, c'était pour la chevalerie française une très grande perte, mais qu'on pouvait se refaire, en quelque sorte, sur cette terre qui était garantie contre l'ennemi<sup>2</sup>.

Un autre passage de la même source montre que, à l'époque de Geoffroy II et de Guillaume, il y avait, dans cette principauté, tant de courtoisie et d'„amorevolezza“ que, non seulement les chevaliers, mais les marchands eux-mêmes, allaient d'un côté et de l'autre, sans argent, le plaçant dans la maison des baillis et qu'un simple écrit de leur main leur fournissait des sommes et leur payait, d'une façon abondante, toutes leurs dépenses<sup>3</sup>.

Pendant la croisade de Saint Louis, le prince de Morée, qui y a participé, a pu donner vingt-quatre vaisseaux avec „quatre cents bons chevaliers“. Et c'est alors que Louis IX aurait donné au prince le droit de frapper des tournois à la façon royale. Et on a même l'alliage de la monnaie: trois onces et demie d'argent<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Altri venivano per trattenersi, altri per pagar loro debiti, altri per mal-fatti per loro commessi; loc. cit., p. 101.

<sup>2</sup> Questo barone (Miles de Noyers) io hò già udito molto dolorsi della perdita del regno di Jerusalem e delo principato di Morea, dicendo che d'indi alli cavallieri della Franza era seguito danno immenso, avendo cossi perso quelli due recapiti; *ibid.*

<sup>3</sup> Nel suo tempo fù nel principato tanta cortesia e amorevolezza che non solamente li cavallieri, ma anche li mercadanti andavano sù e giusto senza danari e alloggiavano in casa delli baili e con il semplice loro scritto di mano se li dava denari e facevansi spese abbondantemente; *ibid.*, p. 102.

<sup>4</sup> *Ibid.*

Contre les Grecs il emploie 8.000 cavaliers, dont 3.000 nobles<sup>1</sup>.

Ces souvenirs de Sanudo s'appuient sur des traditions de famille, puisque les membres de cette famille étaient ducs de l'Archipel, et il cite même les membres de cette lignée qui lui ont donné cette information<sup>2</sup>.

A ce moment-là, il y a eu un conflit avec Venise. Le prince devenait trop grand pour les intérêts vénitiens ; il se dirigeait du côté où Venise avait ses visées et ses droits à elle. Alors, il y a eu une guerre, assez longue, qui a fini par une réconciliation définitive, dans laquelle il y avait, sans doute, du côté du prince, l'abandon de certaines ambitions (16 mai 1262)<sup>3</sup>, mais cette réconciliation n'a pas ébranlé essentiellement la vie de la principauté.

Cet ébranlement est venu d'ailleurs : il est venu de deux côtés.

D'abord, par la domination des gens de Nicée, des Impériaux d'Asie, héritiers légitimes de Constantinople, dans la péninsule des Balkans.

Aussitôt que l'ancien despote-empereur d'Épire n'a été que le despote d'Arta, ayant une ville et quelques châteaux voisins, par suite de la pénétration nicéenne, et que les Bulgares, qui se dirigeaient, de l'autre côté, vers Constantinople, ont été, en grande partie, écartés par la concurrence des Asiatiques, l'empereur, résidant à Nicée, mais ayant toujours des visées sur Constantinople, a voulu avoir la Morée.

Il y a eu une rencontre entre les gens du prince et entre les Impériaux ; Guillaume a été pris, mené, d'abord, dans la résidence de l'empereur, qui, en quelques mois, a eu la vieille capitale, — puisque c'était un peu avant la reconquête de Constantinople par les Paléologue. Il a été retenu en captivité et, pour l'élargir, il a fallu qu'il promette l'abandon d'un certain nombre de forteresses, non pas du côté de l'Occident, qui n'intéressait pas autant l'empereur byzantin, mais du côté de cette région de Lacédémone, de la Laconie<sup>4</sup>, qui a servi, plus tard, comme base pour la création de ce despotat de Morée dont l'histoire

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>2</sup> Miser Marco Sanudo, avo de miser Nicolao, el qual fioriva in la Corte del detto principe ; *ibid.*, pp. 102-103.

<sup>3</sup> Voy. l'acte même du traité, *ibid.*, pp. 109-111.

<sup>4</sup> *Chronique de Morée*, p. 114 et suiv.

a été écrite, avec beaucoup de critique et jusqu'aux derniers détails, par un jeune érudit grec, M. Zakythinos.

En Morée, il y a eu une opposition à cette cession, de la part du duc d'Athènes, dont nous parlerons ensuite, et de celle des „dames du pays“<sup>2</sup>, et il a fallu passer par dessus cette opposition. Les villes ont été cependant cédées, mais le prince a pensé, aussitôt après son retour, par Nègrepont et Thèbes, à la possibilité de les regagner, de sorte qu'il y a un nouveau conflit entre les Impériaux, qui ne lâchaient pas prise, et entre le prince, qui voudrait ravoir ses anciennes possessions.

Avec cela, cependant, la principauté aurait pu durer, mais il y a eu autre chose qui l'a tuée. Se voyant attaquer par les Byzantins de Nicée, n'ayant pas d'appui, ce qui était bien naturel, puisqu'il s'agissait d'une autre nation et d'autres buts nationaux, du côté du despote d'Arta ou des seigneurs de la Valachie thessalienne, ne pouvant se servir, malgré des liens de famille, des Italiens qui s'étaient logés dans l'île de Céphalonie, — ce Richard, qui a eu tant de rapports avec la principauté, — et resté donc totalement isolé, le prince a dû s'adresser à Charles d'Anjou.

C'était le moment où Charles devenu, par la victoire sur les Hohenstaufen, roi des Deux-Siciles, nourrissait des ambitions très vastes. Dans ces ambitions étaient compris tous les titres et tous les héritages les plus glorieux du moyen-âge. Celui qui pénétrait en Albanie, qu'il a, en partie, gouvernée, — et on a les détails mêmes de cette administration angevine sur la côte occidentale de la péninsule des Balkans, — celui qui croyait que l'oeuvre de croisade lui était réservée, étant le patron d'Acre, introduisant ses fonctionnaires dans cette dernière possession du royaume de Jérusalem, celui qui achetait les droits de Baudouin II et voulait refaire pour lui l'empire de Constantinople représente de la façon la plus énergique l'impérialisme français de la fin du XIII-e siècle<sup>2</sup>. Je crois même qu'il y a beaucoup plus de France dans ce royaume des Deux Siciles, conquis par les Angevins, que dans ce qui se passe, au même moment, dans la France elle-même.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 120 et suiv.

<sup>2</sup> Voy. Carabellese, *Carlo d'Angiò nei suoi rapporti politici e commerciali con Venezia e l'Oriente*, Paris 191'.

Car où il y a l'idée, l'activité, l'ambition d'une nation, là est le vrai centre dont on doit s'occuper, négligeant parfois le territoire dont est partie cette initiative, et qui pourra de nouveau concentrer la vie nationale, aussitôt que ce qui a été gagné en dehors de ces frontières n'aura plus la même valeur ou aura cessé d'exister.

Ce que Charles d'Anjou voulait — et il en a été empêché par les Vêpres Siciliennes, par le détachement de la Sicile, par la longue rivalité avec la Maison d'Aragon, — c'était donc quelque chose de très grand. La Morée entrait, pour une partie modeste, dans ce magnifique programme.

Guillaume s'étant dirigé vers Charles d'Anjou, consentant à ne plus être que détenteur viager de son héritage<sup>1</sup>, un mariage a été conclu entre sa fille, Isabelle, et entre Philippe, héritier de Charles, qu'il voulait établir dans les Balkans<sup>2</sup>. Philippe est mort très jeune<sup>3</sup>. Isabelle, se rendant à Naples<sup>4</sup>, s'est remariée. Il y a eu, par des mariages avec les héritières de la principauté de Morée, des liens avec beaucoup de régions de la féodalité occidentale; des gens d'origines très différentes sont venus là essayant de dominer un monde si récalcitrant, qui vivait dans une forme d'autonomie chevaleresque, par les parlements et sur la base des assises de Romanie, données par l'empereur Robert.

Parmi ces princes étrangers après la mort de Philippe, des baillis étant nommés par le grand roi voisin<sup>5</sup>, il y a eu un prince du Hainaut, nouveau mari d'Isabelle, Florent († 23 janvier 1297). Il alla jusqu'à vouloir installer un de ses neveux, Ingilbert, à Céphalonie, lui faisant épouser la fille du comte, et un autre, comme capitaine, à Corinthe. Il y a eu, ensuite, un prince de Savoie, Philippe, qui a voulu gouverner à la façon subalpine et auquel on a répondu dès le commencement par une forte résistance. Il cherchait à faire de l'argent, „pourchecier monnoye en

<sup>1</sup> *Chronique de Morée*, p. 185. Sa veuve épouse Nicolas de St.-Omer; *ibid.*, p. 207, note 2. Cf. *ibid.*, pp. 211-212.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 160, 170 et suiv.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 216.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 212-224, 237. Un des barons, Jean Chauderon, devint amiral de Pouille. ;

toutes manières“<sup>1</sup>, et en demandait de tous côtés ; en ce faisant, il froissait tous les sentiments, aussi, en favorisant ses Piémontais, prétendant détruire, comme les „tyrans de Lombardie“, toutes les autonomies, il s'est entendu dire plus d'une fois que la Morée est une terre conquise par les barons qui sont liés au prince par l'hommage seul dans certaines conditions qui, étant violées, il n'y a plus aucun lien légal avec lui<sup>2</sup>.

Un prince de Tarente, Philippe, vint ensuite, puis même un prince de Majorque, Ferrand, qui ne parut, comme mari d'Isabelle de Sabran, fille de Marguerite de Villehardouin, elle-même fille du prince Guillaume<sup>3</sup>, dans cette Morée que pour être vaincu et pour perdre sa tête dans une lutte avec Louis de Bourgogne, mari de Mahaut, autre héritière.

Ces apparitions de seigneurs lointains, essayant des régimes dont les barons ne voulaient pas dans leur „république“ — puisque c'était une république chevaleresque —, se succèdent à côté de la volonté des Angevins de conserver les droits qu'ils avaient acquis lors du mariage d'Isabelle avec Philippe de Tarente. Depuis quelque temps ils envoyaient seulement des troupes, et fournissaient de l'argent dans ces régions où ils cherchaient, de toutes façons, à faire reconnaître leurs droits. Ordinairement, on nommait des baillis d'origine française<sup>4</sup>. Ils ont essayé ainsi d'une domination directe, qui n'a pas réussi parce qu'elle ne pouvait pas réussir.

En tout cas, il n'y avait pas plus de possibilité d'entente qu'entre le prince savoyard et ces barons si sûrs de leurs droits et si prêts, toujours, à les défendre, les armes à la main, sous la conduite du maréchal ou du sénéchal de la principauté.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 362.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 337 et suiv. „Où avés trové ces coustumes ? — „Veez ci“, dit le maréchal, après avoir „tray 1 grand coutel tout un don fuerre“, „nos coustumes, car par ceste espée conquisterent nostre anciseur cest pays et par ceste espée deffendons nos franchises et nos usances contre ceaux qui le nous voudront rompre“ ; *ibid.*, p. 341 „Se il veut rompre le serement que il nous fit, et nous romperons celui que nous lui feïsmes, sans mesproïson“ ; *ibid.*

<sup>3</sup> La soeur de Guillaume avait épousé Hugues de Brienne ; *ibid.*, p. 218, note 2.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 327-328, 333-334.

Il y eut même une opposition encore plus tranchée entre l'esprit angevin et entre cet esprit de Morée. L'esprit angevin, c'était celui de la tradition impériale, du gouvernement direct, du jugement des tribunaux contre n'importe quel mécontent et n'importe quel rebelle ; c'était la monarchie, telle que l'avait conçue, dès le commencement, Charles d'Anjou, bien différent de son saint frère, Louis.

Tandis qu'ici, en Morée, il y a autre chose : des gens qui vivent par eux-mêmes, qui ont leurs coutumes, garanties par des lois, pour lesquels le prince n'est autre chose qu'un président, celui qui décide des querelles, mais, toujours, s'en tenant à la loi écrite et prenant l'avis de ceux qui l'entourent. C'est un monde d'un caractère tout à fait différent, et ce monde, d'un caractère si différent, que Charles II d'Anjou et le roi Robert, son successeur, n'ont jamais pu dompter, formera, pour l'avenir de tout le monde occidental et, spécialement, pour l'avenir de la France, une grande réserve.

Et j'espère pouvoir prouver que la France d'Angleterre, d'abord, au XIII-e siècle, cette France de Henri III, avec ses querelles entre partisans du Parlement et entre partisans du régime absolu, et, ensuite, la France de la Guerre de Cent Ans ont été révolutionnées et dominées par cet esprit, un peu arriéré, d'un moyen-âge plus lointain, qui s'est formé là, avec ce sens des libertés, avec cette initiative des mouvements libres, se plaçant sur le chemin de la Monarchie absolue, ce qui a fait qu'entre Philippe-Auguste et entre Louis X il y a eu un écart, rempli par cette autonomie et par cette initiative chevaleresque venant de l'Orient français.

---

#### IV. L'élément grec

Avant de procéder à la présentation d'une synthèse définitive de ce qui a résulté en Morée de l'invasion de ces deux aventuriers qui sont arrivés à être créateurs d'États, Guillaume de Champlitte et Geoffroy de Villehardouin, il me faut montrer les éléments que cette invasion ou cette aventure, — car c'est plutôt une aventure personnelle qu'une invasion d'un groupe quelconque, — a trouvés en Morée même.

On a essayé — c'est M. Schmidt, l'éditeur de la chronique grecque de Morée<sup>1</sup>, qui l'a fait — de trouver un parallèle historique à cette descente (à ce *descensus*, pour employer un terme qui est usité dans l'histoire de la Hongrie au moyen-âge).

Il s'est rendu compte bientôt que la comparaison ne peut pas résister à l'examen : il a parlé de la conquête de la Grande Bretagne par Guillaume le Conquérant. Or, ceci est quelque chose de tout à fait différent ; du côté de Guillaume le Conquérant, il y a eu toute une armée, toute une classe aristocratique, un monde ; on dirait même toute une région, et toute une nation, commençant à se former dans cette région, qui prend possession de l'Angleterre, tandis qu'ici il ne s'agit que de deux personnages, puis de ceux qui sont venus des débris de l'État de Boniface à Salonique, de ceux qui n'ont pas pu soutenir ce royaume macédonien et thessalien, qui s'est bientôt dispersé par provinces et par petits groupes.

Mais il peut y en avoir une autre qui vient de ce côté de l'histoire de l'Europe qu'on néglige habituellement. Il s'agit d'un des pays roumains qui se sont formés, dans des conditions semblables sous tous les rapports à celles qui ont présidé à la formation de la Morée : il s'agit de la Moldavie.

La Moldavie était un territoire assez habité vers la moitié du

<sup>1</sup> *Die Chronik von Morea, eine Untersuchung über das Verhältnis ihrer Handschriften und Versionen*, thèse de Munich, 1889.



XIV-e siècle, il y avait des groupes ruraux ; à côté de ces groupes ruraux, jouissant d'une très large autonomie, quelques villes antérieures à la fondation de la principauté, — par exemple, du côté des mines d'argent, dans la région Nord-Ouest de la future Moldavie, des habitants de Transylvanie s'étaient établis et avaient fondé une cité, Baïa, qui a gardé jusque bien tard son sceau à inscription latine autour du cerf de Saint-Hubert.

Il y avait aussi quelques territoires d'aristocratie dominatrice. Ainsi, du côté de la rivière du Séreth, des seigneurs qui portaient le nom de la région dont ils étaient très probablement les maîtres, région peu étendue, du reste. Il y avait aussi dans cette Moldavie, au moment de la descente du second des conquérants — car le premier n'a été qu'un capitaine roumain du roi de Hongrie, qui n'a pas pu conserver sa possession —, des territoires ruraux assez larges, jouissant d'une autonomie complète, et le prince n'essaiera pas de porter atteinte à leur autonomie. On en compte trois : l'un du côté de ce qui sera la Bucovine autrichienne ; un autre, qui s'appelait la Vrancea, où des coutumes patriarcales d'une origine très lointaine se sont conservées presque jusqu'à nos jours, avec des traces de folklore politique qui persistent, et puis la grande forêt près du Pruth, dans le territoire qu'on appelle le Chigheciu, où toute une population, qui s'est opposée aux invasions tatars, a gardé sa première situation d'autonomie presque complète jusqu'au XVIII-e siècle, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'ancien régime en Roumanie.

Or, ce que Bogdan, descendant de cette région du Marmoros qui surplombe la Transylvanie, a trouvé, vers 1360, dans le pays qui devait s'appeler „le pays roumain de la Moldavie“, d'après la rivière qui porte ce nom, puis, tout simplement, la Moldavie, c'est cette situation qu'ont rencontrée Champlitte et Villehardouin en Morée. D'abord ici, en Morée, une classe privilégiée d'archontes grecs. Certains d'entre eux s'intitulent barons. Ils se sont offerts aussitôt après l'apparition de ces aventuriers français pour leur fournir un concours et partager les terres qui se seraient soumises. Ces archontes, on les trouve presque à chaque moment, jusqu'à la fin de la principauté. Ils sont là, avec leurs châteaux, dont quelques-uns sont de vrais châteaux à la façon de l'Occident.

La chronique de Morée parle de châteaux de „pierre sesche“<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> P. 366.

il y a les „bons tours de chaux et d'araine“ (donc de sable)<sup>1</sup>, des „maisons de fievées et archers“<sup>2</sup>. Et même on peut savoir quelles étaient les conditions dans lesquelles vivait la population soumise à l'autorité de ces archontes. S'il n'y a rien pour la Morée elle-même, mais on peut suivre la trace de plusieurs catégories de paysans vivant sur le territoire qui avait échü à la République de Venise après la quatrième croisade : un certain nombre de paysans libres et d'autres qui l'étaient moins : des *zeugarates*, des *voidates* (ayant leurs boeufs), des *aktimones*, des *apori* (sans moyens) ; on trouve un *praktikon*, une *anakapsis* des vignes<sup>3</sup> ; on y avait conservé différentes coutumes byzantines telles qu'elles existaient sous le règne de Manuel Comnène<sup>4</sup>.

Le territoire occupé par Champlitte et par Villehardouin avait même une situation juridique de tradition, qui était beaucoup plus ancienne, un droit local, de caractère populaire. Car c'était une espèce de *Romania* à la façon grecque ; on ne l'appelait pas ainsi, mais elle l'était dans le sens auquel j'emploie ce mot, c'est-à-dire : un groupe vivant en dehors de l'autorité de l'Empire et non envahi par des conquérants.

Mais, à côté de ce droit populaire qui régissait une partie des relations de tout ordre entre les éléments de la population, subsistait cette chose de Byzance. Nous avons perdu les archives de l'Empire, mais nous trouvons ça et là dans les provinces des restes de ce qui a été le nombre si important, si imposant, de privilèges par lesquels il était régi. Si, pour la Morée, le privilège lui-même n'existe pas, il y a des traces, dans la vie pratique, de ce qui a figuré jadis dans les chartes disparues.

Nous venons de citer ce que Venise avait accordé dès le début aux Grecs de Nègrepont, dont le territoire avait été cédé à une famille lombarde, les delle Carceri. Il a dû donc y avoir au XIII-e siècle, quelques dizaines d'années avant la conquête des aventuriers français, à côté des traditions anciennes, ce privilège formel accordé par l'empereur Manuel, et les

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 366.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Tafel et Thomas, ouvr. cité, II, p. 178 et suiv.

<sup>4</sup> *Is status quo d. Emanuelis tempore tenebantur ; ibid.*, p. 78. Dans les îles aussi des „magnates graeci“ ; *ibid.*

nouveaux venus, cherchant à garder les meilleurs rapports avec la classe dominante, voulant épargner aussi les sujets, et leur laissant tous leurs droits antérieurs, ont créé la possibilité de vivre ensemble entre ceux qui venaient sans aucun droit et entre ceux qui, étant depuis si longtemps là, n'entendaient pas que leur autonomie soit envahie et détruite par les nouveaux maîtres.

La Morée avait aussi des villes. Leur situation sous le régime franc, qui était au point de vue national exclusivement français, n'est pas déterminée par des documents qui eussent été conservés.

Mais la chronique de Morée contient des notes sur la situation de la ville de Klarentza, Clarence, qui était le principal port à côté d'Andravida avec les couvents où sont enterrés les princes et qui formait la capitale. On y voit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle une population assez nombreuse qui s'occupait de commerce ; du luxe même était déployé à Klarentza, et, lorsque le prince de Morée avait besoin d'argent, il pouvait s'adresser à ces bourgeois riches.

Si on n'a pas de documents pour la situation des villes en Morée, un acte extrêmement important s'est conservé sur la façon dont Venise entendait, après la victoire contre les Byzantins et la conquête de Constantinople, régler ses rapports avec certaines des villes de Thrace. Il s'agit du traité conclu entre le chef des Vénitiens et les habitants d'Andrinople, où il avait été question, à un moment, d'établir comme allié de l'empereur français de Constantinople un „archonte“ grec qui avait épousé une princesse occidentale, française, Branass.

En dehors de ce rapport d'alliance avec Branass, devant être aussi maître de Démottika<sup>1</sup>, qui n'a pas duré, une convention réglait les rapports entre les Andrinopolitains et les Vénitiens. Ceux-ci admettent qu'il y ait dans cette ville un capitaine héréditaire sur une organisation absolument autonome : le doge paiera chaque année vingt-cinq livres de manuelles, c'est-à-dire de la monnaie de l'empereur Manuel, et, en échange, les habitants fourniront 500 cavaliers, dont 200 *cum aspergis* (ce sont les hauberts). Il y a aussi un point concernant la part de chacune des deux parties dans les conquêtes à faire. On voit donc que les Andrinopolitains devaient avoir un représentant auprès

<sup>1</sup> Villehardouin, pp. 240, 252, 264. Néapolis aussi.

des Vénitiens, un délégué permanent, correspondant à ce que plus tard, sous l'Empire Ottoman, seront les kapoukéchiaïas, les représentants de certains groupes autonomes auprès de la Sublime Porte. On a même le nom de celui qui devait être délégué pour représenter les intérêts des habitants. Il s'appelait Michel Kostomyris<sup>1</sup>.

Les sentiments que pouvaient avoir les conquérants à l'égard des Grecs n'étaient pas toujours les mêmes. Il y avait, à cause de la différence religieuse sans doute, de la part des Grecs de la méfiance à l'égard des intentions de conversion que pouvaient avoir les nouveaux dominateurs. On se défiait donc d'eux, et, du côté des conquérants, qui étaient catholiques, on manifestait du mépris pour la religion orientale, pour l'ancienne foi des Grecs.

Aussi on trouve pour ce monde grec de Morée, comme pour le monde grec du côté de Constantinople, des expressions très désobligeantes dans la Chronique de Morée, et même dans la forme grecque. Ce sont des „malicieux et fausses gent“, et le texte ajoute : „especialment aux François“<sup>2</sup>.

Cela n'empêchera pas que cette population grecque soit, dès le commencement, employée pour le gouvernement du pays. On lui a reconnu, dès le premier moment, le droit de conserver une partie au moins de la situation qu'elle avait eue auparavant, et presque dans un rapport de parité. Lorsqu'il s'est agi de confier l'administration du pays à un groupe de personnes, formant une régence après le départ de Champlitte, remplacé plus tard seulement comme prince par le premier des Villehardouin, on élit deux évêques, deux barons et „Illj arcondes grex des plus sages dou pays“<sup>3</sup>.

Parmi ces archontes grecs, on voit même un des chefs de l'Église grecque, qu'on a tolérée et que le Pape lui-même a défendue contre certains excès de zèle : l'archevêque de Patras, qui promet une liberté religieuse absolue<sup>4</sup>.

Or, une population à laquelle on conserve ses chefs, à laquelle on assure le régime accordé par les Comnène, une population qui a une place dans l'armée et à laquelle, lorsqu'il s'agit d'une régence, on donne la moitié des membres, avec les chefs même

<sup>1</sup> Voy. Tafel et Thomas, ouvr. cité, II, pp. 17-18.

<sup>2</sup> P. 14. Cf. dans le texte grec vers 3925-3927, 3974-3975.

<sup>3</sup> Chronique française, p. 40.

<sup>4</sup> Forme grecque, vers 2093-2094.

d'une Église qui, au commencement, paraissait devoir disparaître, cela montre combien était saine la base de la politique inaugurée par ces aventuriers qui n'étaient donc pas dénués de sens politique. Il y a des gens de sens politique qui finissent par l'aventure, mais il y a aussi beaucoup d'aventuriers qui arrivent à se gagner un sens politique.

Ainsi, avec la promesse formelle de liberté religieuse, le pays pouvait être très bien gouverné. Voici, maintenant, ce qui se passe lorsque le prince de Morée paraît dans un de ces centres grecs. Les Grecs d'Andravidia „yssirent hors de la ville bien [m]illes outout la croix et les ymages“. Aussitôt que le prince est entré dans la ville, on convoque les „gentilz hommes grex qui estoient ou lui“<sup>1</sup>.

Comme en Moldavie, au moment de la descente de Bogdan, ces territoires d'autonomie, très étendus, n'avaient pas eu, avant la conquête française, d'autorité impériale directe. Ce ne sont pas non plus Champlitte et Villehardouin qui ont créé ces territoires qui se régissent par eux-mêmes. C'est l'ancienne, la très ancienne tradition remontant par delà le Moyen-Âge à l'époque classique. Car il y a quelque chose de la classicité grecque qui se conserve là, dans ce localisme qui ne regarde pas trop du côté du voisin, se suffisant à lui-même.

Ces grands territoires d'autonomie ont provoqué beaucoup de conflits, parce que personne n'était bien sûr d'avoir ces gens, et, lorsqu'on pouvait chercher querelle au voisin, ce n'était pas des chevaliers français qui allaient attaquer les derniers représentants de l'empereur byzantin qui se préparaient directement à créer le despotat de Mistra ou de Morée. On manoeuvrait ces hommes libres, les poussant en avant. C'était quelqu'un de là qui occupait donc un château, qui ne voulait pas le rendre, et, alors, on s'adressait, à l'empereur, et la réponse invariable, qu'on trouve plusieurs fois dans la chronique de Morée était qu'on désirait bien rendre le château occupé, mais il était entre les mains de personnes qui n'écoutent aucune autorité, qui échappent à tout ordre, et, bien entendu, au fond il y avait la volonté ferme de quelqu'un plus important qui tenait à conserver le château!

<sup>1</sup> Pp. 30-31. Cf. aussi, sur les „arcondes grex“, *ibid.*, p. 28.

Sous ce rapport aussi, il y a une parallèle historique, une situation ultérieure très bien connue qui correspond absolument à celle de ces gens libres qu'on se jette à la tête d'un côté et de l'autre, prétextant qu'ils ont fait le geste d'eux-mêmes. Les Cosaques, au XVI<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVII<sup>e</sup>, étaient un ramassis de gens venus de tous côtés. Il y avait des Russes, il y avait quelques Polonais, des Roumains de Moldavie; quiconque pouvait entrer dans la communauté. Ils vivaient dans les îles du Dniéper, s'opposant d'une façon permanente aux Tatars. D'un côté, il y avait le royaume de Pologne et, de l'autre, l'Empire ottoman. Chaque fois que le roi de Pologne voulait chercher noise au Sultan, il envoyait un message aux gens des cataractes du Dniéper, aux futurs Zaporogues, pour qu'ils aillent attaquer quelques châteaux du voisinage, de ces châteaux qui passaient d'une domination à une autre.

Aussitôt surgissaient les réclamations du pacha voisin, et même les protestations du Grand Vizir; des lettres étaient envoyées au nom du Sultan, qui menaçait d'une expédition contre la Pologne. Mais la réponse était toujours celle-ci: c'est un ramassis de gens venus de tous côtés qui n'appartiennent à personne. Ce qui n'empêcha pas le grand roi de Pologne Étienne Báthory de leur donner un statut, avec un chef reconnu, nommé par la couronne. Les Cosaques pouvaient de cette façon aller, après 1600, piller et brûler jusque sous les yeux du Sultan, pour que l'excuse se répète: ce sont des gens sans aveu. Cela a duré très loin, jusqu'au moment où la situation des Cosaques s'est régularisée par la Russie.

La même chose arrivait en Morée avec des gens qui appartenaient à deux groupes. L'un était celui des Slaves de la péninsule. La Morée dont le nom même est slave, a été envahie par ces „Esclavons“. Si on considère la nomenclature géographique actuelle, on voit combien est grand le nombre des termes qui viennent du slavon. Il arrive même que les anciens termes grecs ont été transformés, en leur ajoutant un suffixe slavon. Par exemple Tripolis est devenu Tripolitza.

Les Slaves ont été repoussés du côté de la „Crimonie“, car c'est ainsi que les conquérants appelaient Lacédémone (pour eux aussi une „Lacoignie“). En face de l'endroit où était morte Sparte

il y avait tout ce mur recouvert de magnifiques églises, — magnifiques au moins pour les conditions locales —, de palais imposants qu'était Mistra, c'est-à-dire la région du côté du vent du Nord (cf. Mestre près de Venise).

Du côté de la „Crimonie“, subsistaient donc les restes des Milingues et des Iézérites (les gens qui se trouvent près d'un lac, *iézéro*; quant aux Milingues, une bonne étymologie du nom n'a pas été donnée jusqu'ici; le suffixe est cependant goth, germanique, comme pour les Astingues, pour Marengo en Italie). On savait bien que ce sont des Slaves, car ils parlaient encore leur langue, qui a laissé des traces dans le dialecte laconien étudié d'une façon si approfondie par M. Hubert Pernot. Mais au XIII-e siècle on les appelait encore „Esclavons“, et on allait dans le pays des „Esclavons“ comme dans un monde tout à fait différent de l'autre. On a aussi les noms de ces chefs d'„esclavons“, noms manifestement slaves, comme celui de „Spany“

En 1296, le prince de Morée doit s'entendre avec ce „Spany“ qui est qualifié de cette façon : „Un puissant homme des Esclavons, qui estoit sires de la Gisterne et des autres chastiaux entour“. On lui donne deux casaux dans la châtellenie de Kalamata en échange pour „deux cents homes à pié, lanciers et archiers“<sup>1</sup>.

Les gens de Mistra s'appellent, à un autre moment, les „Esclavons“, à savoir après la bataille de Pélagonie<sup>2</sup>. Ils avaient un château, celui de la „Janisse“, appartenant à „un riche homme“ qui s'appelait „Lianort“, et celui de Fanari, les deux, voisins du château de Kalamata<sup>3</sup>.

Ces „Esclavons“ sont en théorie des gens de l'empereur, parce qu'ils ont des privilèges de l'ancien Empire. Lorsqu'il s'agit de donner leur définition, on dit : ce sont des hommes de „Monseigneur le saint empereur“. Il est vrai qu'un Français n'aurait jamais pu dire „le saint empereur“, et alors on a supposé que la chronique de Morée a été rédigée d'abord en Grec, mais il faut bien penser que ce n'était plus des Français de Champagne tels qu'ils avaient pu être de par leur origine, mais des gens totalement acclimatés, ayant des notions essentielles sur ces Grecs qu'ils dominaient<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Chronique, p. 326.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 124-125.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 276, 348-349, 356-357.

<sup>4</sup> Cf. la forme italienne, dans Hopf, loc. cit.: ils sont à „Ligosti, Lacedemonia,

Mais, lorsqu'il s'agissait de la vraie situation, c'était des „gens de voulenté“ ; or cela signifie l'autonomie. Mais, si, de fait, ils „n'obeissent porfettamente à nul seignor“, tout de même, à l'égard de l'empereur byzantin, ils sont „de sa loy et de sa creance, et lui obeissent plus que à autre seignor“<sup>1</sup>.

Ce sont des „doux amis et compaignons“ de ce souverain qui entretient un „marechiaux dou païs..., que on dit prothoalogatora“<sup>2</sup>.

Les gens de Tzaconie viennent ensuite. Les Tzaconiens, dont parle la forme italienne de la chronique de Morée, celle qui a été transformée, interprétée et ajoutée par Sanudo, les présente, du côté du cap Malée, près du rivage de la mer, comme des hommes féroces, très dangereux pour leurs voisins, qui s'offrent seulement à servir en armes aux Français, de même qu'ils avaient servi à l'empereur byzantin, dont ils avaient un privilège<sup>3</sup>.

Voici donc, après la mention d'un privilège de l'empereur Manuel à Nègrepont, dans cette forme de Sanudo, celle d'un autre privilège byzantin. Il faut ajouter que ces privilèges ont été conservés sous le régime turc, parce que les Ottomans n'avaient pas la fureur d'administrer que nous avons nous, mais préféraient conserver à un territoire la situation dont il jouissait auparavant. Avant la dissolution de l'Empire ottoman en Europe, il y a eu, ainsi, des régions de la Macédoine qui pouvaient exhiber encore des privilèges datant de l'époque de Mahomet II. Ils étaient conservés à l'église, ou ailleurs, sous la surveillance des archontes, et, chaque fois que l'État voulait leur demander plus que ce qui lui était dû, ils présentaient le privilège de Mahomet II, comme les Vlaques de Thessalie qui exhibaient contre l'empereur Isaac l'Ange leurs anciens documents de garantie.

Zigo e Melingo, lochi de Lacedemonia“ ; ils se réunissent à „Ressonca“ et à „Capo Schiavo“ (p. 426). Cf. pour la „Zacconia, fin a Aleos et Battica et Monovasia“, *ibid.*, p. 430. Les „feudi verso Vatica e Zachonia“, „Aleos, vilazzo di Monovasia, Bassallachi e altri lochi“ ; *ibid.*, p. 437.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 298.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 287, 294.

<sup>3</sup> „Perchè attorno si erano uomini feroci per li suoi vicini, di Melingo e altri lochi“ ; *ibid.*, p. 437. Là aussi la mention du „Brazzo di Maina“, du „castello detto Manni“ (le Magne). Sur Zygo et „la Gisterne“, *ibid.* „Il paese del Drago, di Melengo, di Zachonia, di Batticho“ ; *ibid.*, p. 448. Sur une dernière révolte de la Tzaconie, *ibid.*, p. 453.



Mais il y a aussi un troisième groupe de population qui a joué un très grand rôle. Celui-là se trouve de l'autre côté de la péninsule : dans l'Arcadie, dans l'Élide. Ils s'appellent les gens de l'„Escorte“. Ceci n'a rien à faire avec l'„escorte“. En écartant le *s* de la préposition qui était au commencement, la préposition de direction, il reste Gortys.

Donc, sur la place de l'ancienne ville de Gortys, une population arcadienne, dans une région qui se prêtait à une vie d'autonomie et qui pouvait la défendre, joue un rôle considérable. Ils avaient des archontes et des archers, qui ont combattu contre Philippe de Savoie<sup>1</sup>, des gens dont on connaît les noms, comme les frères Mikronades<sup>2</sup>, ou „Guillaume Macri et Nicole Zilliamary“<sup>3</sup>. La vitalité de ces familles d'archontes était si forte qu'en étudiant la chronique de Morée, j'y ai retrouvé des familles, qui continuaient au XV<sup>e</sup> siècle, dans la même situation et ayant la même autorité que les gens trouvés par les Français de Champlitte et de Villehardouin dans ces régions, et quelqu'un qui irait maintenant étudier sur place pourrait découvrir encore des restes de ces anciennes familles tellement attachées au sol dont ils conservaient toute la tradition.

BCU Cluj / Central University Library Cluj

Ces gens de l'„Escorte“ avaient une réputation tout aussi mauvaise que celle des Tzaconiens, mais ils se distinguaient de ceux-ci par un plus grand nombre de représentants de l'aristocratie. Ils avaient à leur tête un capitaine, tandis qu'il n'y a jamais eu un capitaine de Tzaconie.

On les considérait du côté français avec beaucoup de méfiance, qu'ils méritaient bien, car on les voit refuser la „colte“ due aux maîtres du pays et détruire les châteaux<sup>3</sup>. Voici la façon dont s'exprime la Chronique de Morée : „Li Grec sont de grant venue au premier assaut que il font aux chastiaux“, mais, lorsqu'il s'agit de persévérer, alors ils s'éparpillent : on ne sait pas où les trouver. Ils ont l'habitude d'entrer sur le territoire voisin pour attaquer le village, brûler les maisons et se retirer aussitôt, parce qu'ils sont très fourbes : „soutile et engignoux“<sup>4</sup>. Avec des gens aussi „sub-

<sup>1</sup> Chronique de Morée, pp. 363-364.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 363.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 362.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 369. Cf. aussi *ibid.*, p. 370. A tel on donne comme fief, vers 1280, la moitié de l'Escorte ; *ibid.*, p. 196. „Les arcondes et li gentils hommes

tils et ingénieux“ on ne pouvait pas se tirer d'affaire facilement, et l'autonomie en est restée telle jusqu'au bout.

Des Albanais ne manquaient pas non plus. Le nombre de ceux-ci était encore très réduit<sup>1</sup>. Et enfin il y avait une masse de „vilains“.

Ces vilains étaient, en Morée, sans doute d'origine grecque. jamais une lignée de chevaliers n'a pu donner par sa déchéance un nouvel élément d'augmentation aux vilains. Mais ces vilains ne sont pas présentés sous le rapport de leur nationalité; ils représentent uniquement leur classe. Et même il y a une différence à faire entre les vilains de la Morée et ceux de la Valachie voisine.

Il y a deux choses tout à fait différentes. Les vilains de Morée sont „deable et male gent“; ils abhorrent „la seigneurie et la conversacion des gentilz hommes“<sup>2</sup>; aussitôt qu'il s'agit de leur demander l'impôt, de les punir de leurs méfaits, ils s'enfuient dans la montagne. Les vainqueurs disposent d'eux de la façon dont ils veulent, sauf pour leur demander un service militaire permanent. Si on s'attaque à leur liberté, ils vont dans la montagne lorsqu'ils ne sont pas à piller quelque part. „Tout li villain des casaux estoient fuy par les montaignes pour la doute que il avoient, tant des Grex comme des Latins, car il ne savoient à quelz reduire, ains attendoient pour veoir qui vainqueroit“<sup>3</sup>.

Mais en Valachie, pays de blé, avec Lodoriki, Gardiki, Sidéro-kastro, Zéitoun<sup>4</sup>, c'est autre chose. Dans cette Valachie thessalienne, d'après la chronique de Sanudo, ce sont des gens qui peuvent fournir une armée, des chevaux, qui sont capables d'offrir leur concours. Ils ont des chefs qui représentent une ca-

---

grec de l'Escorta“ se soumettent pendant la seconde campagne byzantine *ibid.*, p. 146. Puis de nouveau, après une révolte; *ibid.*, pp. 151-152. Voy. aussi: en l'Escorte, „là où sunt li chastegnier, en coste la fontaine“; *ibid.*, p. 324.

<sup>1</sup> En 1259; *ibid.*, p. 101. Ils sont introduits dans la Valachie thessalienne par les Catalans; Tafel et Thomas, ouvr. cité, I, p. 501.

<sup>2</sup> Chronique, p. 265.

<sup>3</sup> *ibid.*, pp. 370, 372-373. Près d'Arta, „la gent des villaiges estoient fuy; par les montaignes et par les forteresses“ (*ibid.*, p. 337). Cf. aussi Tafel et Thomas, ouvr. cité, II, p. 283: „Rustici de casalibus qui debent servire monetam carasii“, le kharadch. Cf. la version de Sanudo, loc. cit., p. 131.

<sup>4</sup> Tafel et Thomas, ouvr. cité, I, p. 501.

valerie très importante<sup>1</sup>. Ce sont, du reste, des Vlaques<sup>2</sup>.

Il y avait un moyen de mettre ensemble les conquérants et les sujets, par les mariages. Ces mariages ont eu lieu, mais dans une mesure beaucoup moins importante et moins fréquente qu'on ne l'attendrait. Très rares sont ceux ayant une grande importance. En 1259, le prince Guillaume, veuf de la fille de Narjaud de Toucy et de Carantana de' Carceri, épouse la princesse Anne d'Épire, avec une dote de 60.000 perpères<sup>3</sup>.

Vers 1280, l'empereur Michel Paléologue voulait marier sa fille au duc Jean d'Athènes. Le duc avait été pris par les Grecs, et on finit par s'apercevoir qu'il ne vaut pas grande chose. Il se rachète pour 50.000 „soldi de grossi“ et revient chez lui. Le mariage n'est pas conclu, mais son successeur, Guillaume, épouse Héléne, fille de Jean l'Avergle, qui était le prince byzantin de cette Valachie<sup>4</sup>. Guy, leur fils sera donc un demi-Grec.

En dehors de ce mariage qui a joué un rôle assez important, un régent de Morée à la fin du XIII-e siècle (1291-1294, † 1296), Hugues de Brienne, devient le mari d'Hélène Comnène, qui a pris plus tard elle-même la régence de ce pays (1287-1291)<sup>5</sup>.

Enfin encore un mariage est conclu entre le comte de Céphalonie, Jean, fils de Richard, et la fille du despote grec Nicéphore<sup>6</sup>.

Un problème difficile a été constitué par la façon dont la principauté de Morée devait s'orienter dans les querelles grecques.

Elle aurait très bien pu se tenir de côté, comme l'ont fait les Vénitiens. Ceux-ci pensaient seulement à l'accroissement de leurs possessions, les affaires byzantines les laissant complètement indif-

<sup>1</sup> „Comandò tutti li villani che conducessero tutti li lor giumenti d'ogni sorte, asini, cavalli, mulli, e fecero montar sopra quelli uomini e star sopra monti vicini, si che davano vista a nemici d'infinita cavalleria. Oltre di questo li hordinò che cridassero e facesser grand romor.“

<sup>2</sup> Quelli che scamparno, che si avviorno verso Vallachia furono da Valachi gran parte spogliati“; *ibid.*, p. 445.

<sup>3</sup> Forme grecque, vers 3127-3132.

<sup>4</sup> Gravia, Sidérokastron et Zeitoun forment la dot; Sanudo, p. 136; cf. Chronique, pp. 52, 98, 216, note 3.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 327, note 3. Sa fille, Jeannette, épouse Nicolas Sanudo, duc de l'Archipel (*ibid.*, p. 219 et note 1).

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 246-247.

férents. Mais un conflit envenimé se poursuivait depuis de très longues années : celui entre les gens de Nicée, qui venaient de leur Asie, et entre l'impérialisme épirote, ces Ange, qui avaient comme voisins le comte de Céphalonie, pouvant être élément de liaison avec les Francs, — prince de Morée et duc d'Athènes —, car il était, lui, un Italien catholique et un seigneur d'Occident.

Malheureusement pour les princes de Morée, ils n'ont pas eu la même attitude de parfaite prudence que les gens de Venise. Ils ont cru à la possibilité de s'appuyer sur le despotat d'Épire. Étant les alliés des despotes, ils s'imaginaient pouvoir intervenir dans cette Valachie où il y avait des seigneurs tout disposés à les accepter. Les armées impériales furent considérées en ennemies pour soutenir le despote Nicéphore d'Épire et sa veuve, son fils, car on espérait devenir les héritiers de cette autre forme de la vie grecque.

Jean II, duc d'Athènes (1263-1280), en lutte avec les Vénitiens de Nègrepont, vient au secours du despote Jean (1271-1296). À un certain moment on a pensé même à la possibilité de relier ensemble les trois fragments de vie franque dans ces régions : la principauté de Morée, Athènes avec ses chefs et les Orsini insulaires.

Le duc Guy II d'Athènes († 1306) aurait été régent de la principauté. Il avait épousé l'héritière de cette principauté, Mahault, et, en même temps, ayant la régence de Morée, la possession d'Athènes et de Thèbes, celle des défilés de Zéitoun et de Gardiki, vers la Thessalie, il apparaissait devant les Épirotes comme un ami précieux ou comme l'ennemi qui aurait eu assez de force pour amener la suppression de cette forme politique grecque.

Cette tentative, qui a été faite en 1305, n'a pas duré. Elle a amené une entrée en Thessalie, suscitant l'opposition de la part de la „despotissa“, de la veuve de Nicéphore. Guy s'est retiré avec beaucoup de pertes et il n'est plus revenu.

Mais, comme l'Épire était sur le point de disparaître, les Francs sont restés devant les Paléologue devenus maîtres de Constantinople. Lorsque toute la péninsule des Balkans appartenait à Michel Paléologue, devenu sans combattre maître de Constantinople elle-même, celui-ci, à la bataille de Pélagonie, gagna la victoire sur le plus glorieux des princes de Morée, qui devint son prison-

nier<sup>1</sup>. Le prince, délivré, — il baptise un fils de l'empereur, — a dû céder toutes ces régions de la Lacédémonie et Malvoisie. On pense bien la difficulté qu'il y aura désormais à maintenir encore des lambeaux de terre franque devant un ennemi victorieux qui avait pour lui toute la tradition. Et aussi le droit le plus élémentaire, parce que la Morée était une terre d'empire. Il avait enfin le sentiment des populations et l'adhésion des groupes autonomes.

Alors, la principauté de Morée a été de plus en plus resserrée, rejetée du côté de l'Occident, car les seuls vaisseaux venus d'Italie, de Naples, pouvaient servir à conserver cette dernière forme, si réduite, si humble, de ce qui avait été à un certain moment un vrai royaume, avec des possibilités d'extension extraordinaires.

Si cependant cette principauté s'est maintenue encore quelques années, elle l'a dû, non pas tant à la vaillance des chevaliers, vaillance qui ne peut pas être mise en doute, mais qui n'était pas capable de s'opposer à des armées conduites par les officiers byzantins, et bien organisées —, mais à des artifices.

Les Byzantins qui venaient en Morée n'employaient pas toujours des éléments d'armée régulière, mais très souvent des populations d'une origine très mêlée. Il y a eu même des Coumans du Danube<sup>2</sup>, qu'on a fait venir dans ces régions, et des Turcs. Apportés par les Byzantins et établis dans le pays, ils formaient un des éléments les plus importants pour combattre les Français<sup>3</sup>. Certains de ces Turcs avaient l'habitude de passer d'un camp à l'autre et deux grands succès des Français ont été obtenus par le concours de ces déserteurs turcs. Telle bataille n'a pas été gagnée autant par les chevaliers que par ces auxiliaires<sup>4</sup>, qui préféraient la solde des princes de Morée à celle qui venait, très rarement et d'une façon insuffisante, des Byzantins. Nous avons même les noms des chefs, devenus des personnalités

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 114 et suiv.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 101, 110.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 134 et suiv.; forme grecque, vers 5192-5193.

<sup>4</sup> Leur rôle à Makri-Plagi; *ibid.*, p. 145. Ils soumettent, après la prise de l'Escorte, l'Escorte; *ibid.*, pp. 152-153.

très connues, des „gentils Turcs“, un Mélik, un Salich<sup>1</sup>; tel de leurs chefs épouse la veuve d'Aimoïn de Simikon<sup>2</sup>. Bien entendu, ils se font baptiser. Et, dit la chronique de Morée, „sont ancores de leurs hoirs au pays de la Morée“<sup>3</sup>.

Il est arrivé avec les Turcs de Morée la même chose qu'avec les Turcs ottomans, quelques dizaines d'années plus tard. Appelés par les Byzantins dans leur querelle entre Jean V et VI, et s'étant établis à Tzypmé, près de Gallipoli, ils n'ont plus voulu revenir chez eux; conservant ce camp, ils sont entrés dans la ville de Gallipoli et ont pris ensuite possession de tous les chemins, arrivant, un peu contre leur volonté, à créer un empire. Seulement, du côté de la Thrace, avec les chemins ouverts jusque vers l'Albanie, c'était autre chose que dans ce monde si restreint qui n'avait pas de chemins, étant composé des régions entourées par des montagnes et vivant d'une vie séculaire tout à fait isolée. Ainsi jusque bien loin au XIV-e siècle il y avait encore quelque chose de cette population turque qui venait des éléments employés par Byzance, qui avaient trahi Byzance et en étaient arrivés à être de paisibles habitants de villages sous l'autorité du prince de Morée.

Mais, avec tout cela, sans avoir un grand nombre de population franque établie, sans s'être gagné des limites bien précises, sans avoir tracé une politique une fois pour toutes, on s'imagine bien combien était naturelle la faillite de cette tentative de créer en effet, comme en Terre Sainte ou en Chypre, un monde nouveau.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 138 et suiv.

<sup>2</sup> Version aragonaise.

<sup>3</sup> Chronique, p. 154.

## V.

### La synthèse

---

Donc on était, en Morée française, sur le point de faire quelque chose de nouveau ; seulement cette chose nouvelle ne s'est pas faite. Les deux nations sont restées à côté, avec l'élément italien qui allait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre et qui a joué un rôle de beaucoup inférieur, étant mêlé, sans doute, à tous les détails de cette vie commune, sans que ses caractères se fussent imposés dans la partie de synthèse qui a été réalisée.

On n'est pas arrivé à quelque chose comme en Angleterre, entre les anciens Celtes, entre ce qu'avait été la domination romaine, entre les Anglo-Saxons, les Danois et les Normands, formant une nouvelle nation, avec une autre langue, de caractère mixte et une société dans laquelle l'élément normand est resté toujours à la surface, car, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, c'était, tout de même, une autre France au-delà du détroit ; ceci bien qu'on eût cru reconnaître des influences venant du côté germanique et peut-être du très vieux fond celté.

En Morée, quelque chose de pareil n'est pas arrivé, et j'ai déjà suggéré une explication : le nombre plutôt restreint et le caractère non-permanent des éléments occidentaux qui venaient. Parce qu'il y a eu en Morée une circulation perpétuelle. D'abord il faut compter avec ceux qui disparaissaient par suite des guerres. On voit par la Chronique de Morée que, pendant les luttes incessantes entre les Grecs de l'empereur et entre les chevaliers et les gens du prince de Morée, la perte des combattants était si grande qu'il arrivait que l'héritière en était à son septième mari. Comme on avait intérêt à conserver la possession du château, alors, aussitôt l'un mort, on trouvait un autre. On pense bien qu'avec cette consommation énorme de l'élément dominant, on ne pouvait pas arriver au même résultat qu'en Angleterre, où il y avait

foison de chevaliers normands, et cette influence d'une supériorité numérique si grande devait avoir d'autres résultats.

On a présenté aussi l'explication que les Grecs résistaient parce qu'ils se rappelaient la brillante civilisation de l'antiquité et parce que, appartenant à l'Empire, cela signifiait pour eux un de ces appuis qu'aucun danger ne peut écarter et qu' aucune inimitié ne peut détruire. On s'imaginait que dans les basses classes des populations on a des souvenirs historiques aussi lointains qu'on peut parler du passé de toute la race, exhibant au besoin Thucydide et Homère pour se défendre contre l'action exercée par les maîtres des châteaux. Cela signifie, sans doute, avoir une connaissance très superficielle du fond humain tel qu'il se rencontre dans ces classes populaires.

Il n'y a donc pas eu de synthèse définitive. Il y a eu cependant des éléments de mélange, et ces éléments de mélange, là où ils sont et dans la mesure où ils existent, il faut les reconnaître.

Cette Chronique de Morée, très belle dans sa rédaction française, est réclamée par les érudits grecs et les byzantinologues pour la littérature grecque, mais, considérée de plus près, elle montre une autre origine. Je crois même avoir trouvé un argument qui me paraît décisif pour prouver que la forme grecque est la plus ancienne.

Mais, d'abord, examinons les éléments de ce mélange dans les différents domaines, et en premier lieu dans celui de l'organisation administrative moréote. Qu'est-ce qu'il y a de nouveau et qu'est-ce qui appartient à l'ancien fond gréco-byzantin ?

L'apparence est que l'ancien fond de la population aborigène et des premières dominations, tant de fois séculaires, qui ont précédé celle des Français, que l'élément gréco-byzantin même n'ont rien donné. On se dit : c'est une fondation féodale et, comme on le croit pour l'Empire français de Constantinople, qui s'est effondré parce qu'il a voulu être trop occidental, trop français, les mêmes causes ont créé, ici encore, une situation intenable entre les sujets et entre ceux qui étaient arrivés à les gouverner. On affirme non seulement que cet Empire français de Constantinople s'est ruiné à cause de ce défaut originnaire, mais aussi que, les Paléologue ayant hérité de ce caractère, il en est résulté que cet autre Empire grec n'a été lui aussi qu'une ombre, parce que



l'ombre, l'illusion, l'irréalité avaient existé déjà du côté de la forme féodale. Ce qui est absolument faux, parce que l'Empire des Paléologues a représenté quelque chose d'assez solide, et, s'il n'y avait pas eu le hasard, malheureux pour Byzance, de la pénétration ottomane en Europe, il est bien certain qu'il aurait pu durer pendant longtemps encore, et, avec cela, je ne sais pas ce qui en aurait résulté pour l'Occident, mais en Orient il n'y aurait pas eu l'émiettement national d'aujourd'hui qui correspond, sans doute, au droit et au désir des populations, aux exigences des théories qui règnent aujourd'hui sur les esprits, mais pour beaucoup de régions c'est un grand malheur que ce nationalisme à outrance pour des pays parfois d'un million ou un million et demi d'habitants.

Mais, en regardant de plus près l'organisation de la Morée, je crois qu'on arrive à se rendre compte que beaucoup de choses du passé survivent sous des noms nouveaux. En apparence, il y a la création des baronnies, des grandes baronnies, terme qui a passé même en grec, comme aussi le mot lige, devenu „lizios“, et tout un groupe de mots français qui sont restés dans le grec moderne. On trouve la liste de ces douze baronnies dans la Chronique de Morée: les „XII barons de la princée qui avoient sang et banc et justice en leur terre, liquel ne devoient estre jugié en Court, en la compagnie des autres barons et hommes liges“<sup>1</sup>.

C'est-à-dire que ces douze barons ne pouvaient pas être appelés avec le reste devant la „Court principal“<sup>2</sup>, présidée par le prince ou par son délégué, ordinairement le maréchal, et qu'ils n'étaient pas soumis aux mêmes formes de justice que les autres.

Chacune de ces baronnies comprenait un certain nombre de fiefs de chevaliers. L'organisation était purement militaire, et on était sûr d'avoir à un certain moment un nombre de combattants à cheval, parce que, de l'étendue de la baronnie ayant détaché un certain nombre de fiefs, on savait ce qu'au point de vue militaire représentait chacun de ces fiefs<sup>3</sup>.

Mais je crois que cette réglementation, qui devait avoir un

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 376.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Voy.: „baronnie de XXIII fiefs de chevaliers, que en hommage, que en demaine“; *ibid.*, p. 207.

caractère général, n'a pas changé la situation administrative. Les capitaines de l'empereur, qu'on appelait „chivitaines“<sup>1</sup>, — l'origine du terme est tout autre: les *catepanoi* byzantins, — avaient été remplacés par les barons.

Il y avait, sans doute, beaucoup de choses occidentales: les noms, la façon de remplir le devoir féodal, il y avait tout ce qui touche à l'armée, mais, cependant, au fond, on avait conservé cette ancienne carte géographico-politique de l'empire byzantin. C'était sur sa ligne de départition que s'orientait la nouvelle distribution de terres, qui est restée, du reste, *précisément pour cela*: parce que c'était une chose ancienne et pas une improvisation.

Personne, en effet, ni les princes de Morée, ni les baillis envoyés par Charles I-er ou Charles II d'Anjou, ni ces nouveaux-venus qui gagnaient la Morée par un mariage, arrivant du Hainaut, comme Florent, de Savoie, comme Philippe, de Bourgogne, comme Louis, ou des Îles Baléares, de Majorque, comme Fernand, aucun d'entre eux n'a cherché à changer le vieux caractère administratif de la province.

Il n'y a de différence qu'à la dernière époque; après la disparition des trois grands princes de la Morée, on a voulu établir un autre système d'impôts. Ce système venait de l'Occident par la Savoie, et la Maison de Savoie a eu toujours d'excellents registres de comptes, comme on peut le voir, pour le XIV<sup>e</sup> siècle, dans les „rôles“ des archives de Turin. Or, on voulait procéder en Morée de la même façon.

Seulement là, il y a eu l'opposition la plus ferme de la part des barons, et on parla au prince de cette façon: Vous êtes un hôte, vous nous gouvernez parce que vous avez prêté serment. Nous avons prêté serment nous aussi, et nous vous obéissons dans les limites précises de nos privilèges; mais, si vous y touchez, il y aura contre vous l'opposition la plus décidée, et on ira jusqu'à la révolte.

Mais, ici encore, je crois découvrir, à côté de ce qui est occidental, une chose absolument byzantine: qu'on se rappelle les conditions, mentionnées un peu plus haut, dans lesquelles a surgi, contre Isaac l'Ange, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, la nou-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 177.

velle Bulgarie, créée par l'élément, pastoral, des bergers valaques de Thessalie, l'empire de Pierre et d'Asan. Pourquoi s'est-on soulevé alors ? Mais parce que les bergers étaient habitués à payer une somme bien déterminée, à une date qu'on ne pouvait pas changer, entre les mains d'officiers qui étaient toujours les mêmes. Il ne fallait rien demander de plus. Qui sait si on n'aurait pas montré une surprise désagréable dans le cas d'un abaissement des impôts, parce qu'on n'aurait pas cru que c'était une vérité. Le *non varietur* est resté pour toute la péninsule des Balkans un principe, et ce principe est d'origine byzantine.

Philippe de Savoie s'est arrêté au bon moment, parce qu'autrement il lui aurait fallu combattre ses sujets, les chevaliers en tête. Mais Isaac l'Ange, devant payer les dépenses de ses noces avec Marguerite de Hongrie, n'avait pas seulement demandé à cette population de Thessalie des impôts auxquels elle n'était pas habituée : les Valaques de Thessalie se sont soulevés aussi parce qu'un de leurs chefs, — ils n'en avaient pas d'autres, puisqu'ils étaient presque absolument autonomes, — avait été frappé au visage, et cette insulte, ajoutée à l'accroissement des impôts, à la nouveauté de ces impôts, a amené le soulèvement. Philippe de Savoie non plus n'entendait pas épargner ces barons de Morée qui représentaient ce qu'il y avait de plus fier, de plus capable de résistance dans le monde féodal.

Mais on découvre aussi autre chose comme permanence. Toute la vie économique était restée orientée d'après les traditions de Byzance. Là rien n'est changé. Dans les villes, on vit comme sous les anciens empereurs. Les bourgeois ont les mêmes droits.

Dans les échanges économiques, on s'oriente d'après le passé. Il y a de grandes assemblées, des foires, le jour de saints qui ne sont pas venus d'Occident, mais bien les anciens, dont partout on trouve les sanctuaires. On allait en pèlerinage à „St. Nique à la Cremonie“<sup>1</sup>. Il faut même penser non seulement à ce qu'a donné le christianisme, mais à tout ce qu'il y a eu bien avant la nouvelle religion.

J'ai donné, il y a quelques années, pour les *Mélanges Glotz*, une note sur tel sanctuaire qui se trouve maintenant dans la Dobrogea méridionale, appartenant à la Roumanie. Là est enterré un

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 364.

santon ; à côté de la mosquée du santon on voit les ruines d'une hôtellerie pour les pèlerins de toutes espèces, qui y viennent encore. Ils attachent des rubans, des morceaux de leurs vêtements, qui flottent sur les branches d'un arbre sacré. Mais tout cela c'est encore le dieu grec qui est resté, qui est devenu chrétien et, après avoir passé par cette phase intermédiaire chrétienne, est devenu musulman.

Alors en Morée, on vient toujours à ces *panégyries* dont le nom s'est conservé en français : les foires qu'„on clame panéjours, lesquelles se font au jour de huy au demie-juyn“<sup>1</sup>. C'est le moment où les habitants de tous côtés accourent ; c'est la place où l'on fraternise. Là, il n'y a pas de distinction entre Français et entre Grecs, entre celui qui vend et celui qui achète ; on oublie toute différence nationale pour s'entre-tromper comme d'habitude dans ces circonstances : „auxquelz foires venoient la gent de toutes pars pour acheter et pour vendre, tant dou pays de l'empereur comme de cellui dou prince“<sup>2</sup>. Lorsqu'il s'agit de payer, on paie toujours avec la monnaie grecque ; on dit que les fiefs ont la valeur de tel nombre de perpères.

Maintenant, il est bien vrai que dans le monde des fonctionnaires la situation est différente. On a en première ligne des dignitaires correspondant à ceux de l'Occident. Il y a un sénéchal, un connétable, un trésorier, un maréchal, ces dignitaires paraissant toujours en première ligne. Suivent les châtelains, les „pourvoyeurs des châteaux“. En fait de dignitaires à la façon byzantine, on en compte très peu, et ceux-là même sont plutôt d'un caractère mixte. Tel le „prothoficier“, le premier officier. Mais je me suis demandé si ces maréchaux, ces sénéchaux, ces connétables, ces „pourvoyeurs des châteaux“, ces châtelains sont tous une création moréote ou bien si, après la disparition de l'Empire français de Constantinople, les dignitaires de cet Empire ont tout simplement passé du côté du prince qui n'est pas un empereur, mais qui a recueilli l'hérédité de cette hiérarchie de fonctions. Jadis lui-même n'était qu'un sénéchal de Romanie, maintenant, il a lui un sénéchal. Cela apparaît donc comme une espèce de compensation pour ce qui s'est perdu à Constantinople.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 319.

<sup>2</sup> *Ibid.*

Il y a cependant un certain ordre social dans lequel il paraît que l'Occident règne sans aucune rivalité, sans aucune concurrence. C'est l'ordre de justice. Une étude d'un jeune savant français, mort malheureusement au commencement de sa carrière, Recoura, a traité, il y a quelques années, de la question des Assises de Romanie, — bien entendu non pas seulement pour la péninsule de Morée, mais pour toute l'étendue du territoire conquis en 1204 et partagé ensuite entre l'Empire, la royauté de Salonique et les différentes autres créations.

Son opinion, qui s'appuie sur un témoignage de la Chronique même de Morée, — seulement pour cette époque elle est absolument confuse et n'a absolument aucune valeur chronologique, — est que l'empereur Robert, au moment du mariage qui a été conclu entre une de ses parentes et entre le prince de Morée, a octroyé les Assises de Romanie. Seulement on se demande : avant le contrat avec l'empereur Robert, — qui représente déjà une époque assez avancée dans le développement de la décadence ininterrompue de l'Empire français, — de quelle façon s'est-on réglé dans les rapports entre les détenteurs des fiefs et si, pour une société vivant dans d'autres conditions, on peut admettre qu'il y ait eu un flottement, une incertitude, un vague légal. Or ceci n'est pas possible pour un groupement comme la société française du XIII<sup>e</sup> siècle, habituée, chez elle et partout où elle devait aller, à un ordre légal parfait.

Puis il faut tenir compte aussi d'autre chose : à côté des Assises de Romanie, il y a les Assises de Jérusalem et, après la perte de Jérusalem et de Saint-Jean d'Acre, celles de Chypre et d'Arménie : ces Assises continuaient celles de Jérusalem. Dès le début de ces royautés les paragraphes indispensables ont été élaborés avec soin. Il faut donc admettre qu'aussitôt qu'on a été en Morée aussi, on a eu l'ordre légal.

Ce n'est pas précisément l'ordre légal de la Terre Sainte, où, les conditions sont autres. Il n'y a pas ici toute une hiérarchie féodale. Le prince a distribué des terres et on en est resté là. Il n'y aura pas d'innovations. La loi sera donc beaucoup moins compliquée que les Assises de Jérusalem.

Puis voilà une autre différence : cette société de Morée n'était pas aussi forte, aussi sûre de son avenir que celle de Terre Sainte. Il n'y avait pas ici un monde de légistes, tandis qu'on

sait combien ont été nombreux les légistes de Terre Sainte et combien leur oeuvre s'est poursuivie à travers des siècles. Il n'est pas même arrivé ce qui s'est passé de l'autre côté : là, au moment où la société de Terre Sainte était en pleine dissolution, ceux qui quittaient l'Asie ne pouvant plus être défendus, s'en allaient directement en Chypre, et c'est là qu'a été ensuite la source permanente des innovations juridiques.

En Morée, on a un pauvre droit d'un caractère plutôt simple, qui a été fixé à une date qu'on ne peut pas établir, et qui ne s'est pas développé dans cette pauvreté du milieu, sans grandes villes importantes, comme les villes échelonnées sur le rivage de la Palestine et de toute la Syrie. Combien paraissent modestes des centres comme Klarentza, qui n'était qu'un château, comme Andravidia (l'Andreville des Français) dont on chercherait en vain les traces : elles n'existent presque plus. Il n'y a plus le couvent des Prêcheurs, il n'y a plus ces deux ou trois églises fondées par les princes... Seule Mistra s'est maintenue, par le fait que ce que nous y voyons vient du mélange avec Byzance, qui est revenue et a fait de cette fondation française la capitale de son „despotat“.

On constate en Morée une chose qui a dû être très fâcheuse pour la population qui ne pouvait pas présenter des titres de droit. Les titres de droit étaient exclus pour elle par l'absence d'une législation pour les bourgeois, d'une réglementation pour la population indigène. On sait qu'en Terre Sainte il y avait trois façons de loi : la loi des chevaliers, la loi des bourgeois et une espèce de droit syrien, accepté, modifié peut-être, traduit en français par les conquérants. En Morée, il n'y avait de droit que pour les chevaliers, un droit qui reste immobile jusqu'à la fin. C'est-à-dire jusque vers 1400 et, sous certaines formes, même après 1400.

Alors il faut admettre que les indigènes ont conservé leur droit, leur ancien droit byzantin. Ce droit byzantin lui-même n'était pas le vrai droit romain écrit, car il contenait aussi des coutumes très anciennes. Peut-être même, du côté des Milingues, des Iézérites, de ces Esclavons, de l'élément slave<sup>1</sup>, des choses tenaient à la première ordonnance légale de ces populations.

<sup>1</sup> Je n'ai pas pu employer le livre de P. G. Zerlentis, *Μηλιγγοὶ καὶ Ἐζερίται, Σλάβοι ἐν Πελοποννήσῳ*, Hermoupolis 1922.

Alors, on a vécu comme en Roumanie pendant des siècles, jusqu'au XVII<sup>e</sup>, quand on a essayé une codification à la byzantine, qui n'a eu aucune influence sur la population, sauf pour le droit pénal, et il a fallu attendre l'époque des Phanariotes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour avoir des copies ou des adaptations d'après le droit de l'Autriche, plus tard d'après le droit Napoléon ; et cependant des millions d'hommes, dans plusieurs générations, ont vécu avec un droit qui n'a jamais été écrit, avec ce droit coutumier qui se développait sans cesse et correspondait aux besoins de la société, — car, chaque fois que la société, dans son évolution, créait une autre situation, les éléments, les principes de l'ancien droit coutumier faisaient éclore une autre forme, correspondante à ces nouveaux besoins<sup>1</sup>. Il faut admettre la même chose pour la Morée.

Ici encore on voit les deux éléments. Seulement ils ne se mêlent pas du tout. Les principes du droit coutumier, du droit byzantin représentent tout autre chose que les principes du droit féodal.

Ce droit féodal appliqué aux seuls chevaliers a cependant un caractère très important. Un caractère non seulement de sûreté, de garantie, mais en même temps de suprême politesse. Il y a quelque chose d'aussi „gracieux“ que dans l'art et dans la littérature, dans le peu de littérature et, bien entendu, dans la vie chevaleresque de chaque jour de ces populations. Pour juger, pour „se mettre en play“ (plaids, *placitum*), mais aussi pour se distraire, on se rassemble ordinairement dans un couvent. Le prince prend place devant ses vassaux. Il tient la verge de justice en main. S'il n'est pas là, il est remplacé par le maréchal, par le sénéchal. On apporte les privilèges —, le terme de privilèges est conservé dans la Chronique de Morée. On cherche le livre des usages, le livre des lois. On juge selon ce droit maintenant écrit, fixé par paragraphes d'un caractère très subtil. Il y a, par exemple, des personnes qui ont une partie presque infinitésimale dans la possession de terres, de châteaux, de territoires appartenant à ces châteaux.

Ceci s'est passé, du reste, aussi en Roumanie avec les descendants des anciens boïars, déchus et appauvris. Leurs parts (*pârși*) étaient

<sup>1</sup> Voy. notre étude dans le *Bulletin de la section historique de l'Académie Roumaine*, année 1935.

devenues de simples lanières, si étroites que le descendant de telle lignée glorieuse ne pouvait pas labourer sa terre parce qu'il arrivait qu'un pied des boeufs ou une roue de la charrue passait de l'autre côté, et un procès pouvait être intenté, de la part du propriétaire voisin, qui avait acheté un certain nombre de lanières et s'était créé une vraie propriété.

On était sur cette voie en Morée, mais, en dehors de ces éléments où l'on voit très bien ce qui est byzantin et ce qui est ajouté par les Français, il y a d'autres domaines dans lesquels il faut bien dire que l'Occident seul domine. Une certaine fraîcheur de sentiments, une facilité de réagir à toutes les impulsions, un désir de se signaler, de vaincre à tout prix. Il y a même, lorsqu'on était vainqueur, une attitude de dignité, avec le manque complet de toute intention d'offenser le vaincu. Il y a ce mélange de sentiment du droit, de passion pour la lutte et de poésie par-dessus tout qui fait le charme de la chevalerie française.

BCU Cluj / Central University Library Cluj

Mais je veux présenter quelques cas qui se sont présentés vers la seconde partie de cette vie moréote.

Voici, un peu après 1304, „vij pelerins, qui estoient venus d'outre-mer“ et „appelloient de joute“, – c'est-à-dire au combat –, „tous chevaliers qui voudroient venir jouter à cheval-perdre et cheval-gaaignier“, donc avec le risque de gagner un cheval ou de perdre le sien.

Les joutes „devoient durer“, dit la Chronique, „XX jours, et estre faictes à la cité de Corinte. Et puis fit faire le harnois qu'il convenoit pour vij chevaliers: d'unnes armes de chendal vert à coquilles d'or semées. Et puis fit faire les liches“, c'est-à-dire l'endroit où l'on devait combattre, „moult nobles<sup>14</sup>“.

Parmi ceux qui se présentent, il y a le duc d'Athènes; c'est un personnage très important et qui, au point de vue byzantin, devait avoir de la dignité, c'est-à-dire ne pas se mêler à des épreuves de vaillance qui pouvaient être dangereuses pour sa liberté et pour sa vie, peut-être même pour son prestige. Mais il y avait le devoir chevaleresque qui dépasse tout: il *doit* être

---

<sup>1</sup> Pp. 397-399.



là et faire la même chose que les autres. Si le prince de Morée avait été là, il aurait dû, lui aussi, se présenter, et on verra bientôt ce qui arrivait si quelqu'un se dérobaît à son devoir de chevalerie.

Le duc d'Athènes tient à jouter donc, de telle manière, dit la Chronique, „que il cotieroit à lui front à front dou cheval et dou corps pour soy esprover“. S'il doit même mourir, il lui faut faire sa preuve. Il se fit „farder de bonnes touailles tout le corps et par-dessus s'arma des meilleurs pelates que il pot avoir“.

Au premier assaut, de „cotir“, au „premier cours“, le duc est épargné, mais, lorsqu'il s'agit de lutter „de corps et de pis l'un à l'autre“, il lui arrive de tomber, et le cheval meurt. On n'en récolte que plus d'applaudissements. Il arrive cependant qu'un autre ne veut pas combattre. Un chevalier se présente et monte désarmé sur le cheval, et on crie parmi les rangs: „vééz-chy le cheval qui ne pot aller aux joustes“, voici le cheval qui ne peut pas aller aux joutes. C'était la punition la plus dure, la plus-cruelle pour celui qui ne savait pas remplir son devoir de chevalier.

Mais il y a quelque chose d'encore plus „joli“ dans ces événements de presque chaque jour, parmi les chevaliers de Morée.

Des vaisseaux paraissent une fois sur la côte occidentale de la péninsule. On ne sait pas à qui ils appartiennent. Il y avait beaucoup de pirates, car jamais les princes de Morée n'ont eu une flotte. Ils ont été défendus à tel moment par des embarcations envoyées par les rois angevins des Deux-Siciles. Alors, on ne peut pas défendre à ces vaisseaux l'accès de la côte. Or, celui qui se présente est un personnage très important et très redouté. Il s'appelle Roger de Loria, dans son parler aragonais: „à cellui temps le plus vaillant chevaliers et li plus entreprenans et de plus grant renommée qui fust adonc en toute crestienté“<sup>1</sup>. Il vient „gaignier en Romanie“<sup>2</sup>. Il a pillé Chios, a pris Malvoisie et a paru aussi sur d'autres points de la côte. Il débarque. On avertit le seigneur de l'endroit qu'il y a un étranger armé, avec un groupe de chevaliers autour de lui, qui vient d'arriver et dont on ne connaît pas les intentions.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 314.

Alors, aussitôt, il défie l'étranger qui ne veut pas expliquer le but de sa visite. Au commencement, Roger de Loria est terrassé. Il se relève et terrasse à son tour ce chevalier, qui devient son prisonnier. On le porte sur ces vaisseaux aragonais qui venaient de Sicile, et voici ce qui se passe alors. Les deux prennent place sur le vaisseau devant tout le monde, magnifiquement vêtus d'écarlate. Le prisonnier demande à être racheté, à payer son prix de rachat. On le lui accorde. Seulement le vainqueur observe qu'il préfère prendre le prix du rachat sur un autre, qu'il ne priserait pas autant. Il veut se faire un harnais aux armes du vaincu qui est prêt à lui rendre la pareille, — tout cela avec „C<sub>m</sub> mercis“, selon „la coutume des vaillans chevaliers qui le deservent par leur poestée et par leur vaillance“<sup>1</sup>.

Il s'agit — on l'entend parler — de „faire harnoyz de mes armes et de porter le pour l'onneur de moy, quant il vous plaira, pour ma ramenbrance“<sup>2</sup>.

On va jusqu'au regret de ne pouvoir pas unir par un mariage les deux maisons<sup>3</sup>.

Alors, on descend. La princesse apprend ce qui s'est passé ; elle accueille le vainqueur. Les bourgeois de Klarentza sont les plus malheureux, puisque ce sont eux qui doivent fournir tout ce qu'il faut pour le banquet. On demande qu'on apporte sur les vaisseaux „pain et vin, vaches et moutons sans nombre“<sup>4</sup>.

A la fin, les envahisseurs, ayant pris l'argent du rachat, s'en vont ayant reçu par dessus le marché, pour s'en rappeler, de „beaux joiaux“<sup>5</sup>.

Ce ne sont pas des choses qui arrivent couramment en Occident. Là, au fond, se conserve le souvenir de la monarchie de Philippe-Auguste et, plus tard, malgré la dévotion religieuse de Saint-Louis, les appétits de conquêtes, à l'intérieur et à l'étranger, de ses descendants. Il n'y a pas un train de vie comme celui que la Chronique de Morée caractérise de „bonne vie“, pour des „jones bacheleres“<sup>6</sup>. On ne trouve pas, en France, même cet esprit

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 307-308.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 310.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 307.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 315-317.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 392.

de poésie qui flotte ici dans l'air. Peut-être en Morée — ne serait-ce pas trop hardi, de le dire? — se conservait un souvenir des belles choses, très anciennes, qui venaient de l'époque de l'Illiade; on y découvre comme un sourire de la Grèce archaïque. Une grâce occidentale se marie avec ce que la civilisation hellénique a eu de plus charmant, avec un sens de cette équivalence entre nos sentiments et entre ce qui agite la nature, parce que, au fond, nous faisons partie de cette nature, seulement nous manifestons d'une autre façon que les arbres et les oiseaux ce qui tient au principe de la vie, de toute vie.

On le voit par des passages comme celui-ci, où il est question du départ de l'hiver: „Quand celui yver fu passés et li noviau temps entra que li roussignol chantent vers l'aube de jour doucement, et toutes creatures se renovelent et s'esjoyssent sur terre“<sup>1</sup>.

Cela, ce n'est plus du langage de chronique; il y a une note qu'on trouve dans le Roman de la Rose, à la première époque, et pas à celle où les étudiants y apportaient des choses de Sorbonne, des idées abstraites et une ironie qui est traditionnelle dans ce milieu.

Ou bien alors qu'on rend cet hommage aux femmes:

„Amour de femme, qui mains hommes, et aucuns les plus sages dou monde, deçut et mena à la mort et à honteuse vie“.

Ou, enfin, ce sentiment de tristesse qu'on trouve aussi dans le Roman de la Rose: „Aversités et fortunes entreviennent aux gentils-hommes et aux prodommes qui sont par cest chetif siecle“.

On sent, ainsi, une âme de vieille France par dessus laquelle a passé cependant le lointain vent léger du monde antique.

Maintenant, pour arriver à des formes plus concrètes de ce mélange dans le domaine de l'esprit, je me garderai bien de donner des listes de termes français qui passent dans le grec et de termes grecs qui passent dans le langage français. Chacun en découvre quelques-uns et en tire des conséquences qui ne sont pas toujours les plus justes.

De fait, les termes circulaient. Une langue, ce n'est pas une chose formée; elle se forme au fur et à mesure. S'il y a les grammairiens qui veulent conserver tout, les auteurs de diction-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 98.

naires qui veulent rassembler tout, il y a en même temps le temps nouveau qui emprunte d'autres éléments d'ailleurs. On n'a qu'à penser à l'opposition qu'il y a, en ce moment, en fait d'anglais, entre l'Angleterre et l'Amérique, avec ce langage américain que les Anglais critiquent souvent en dehors de la nasalisation de prononciation, mais qui parfois a des trouvailles extraordinaires. Ou on n'a qu'à penser à ce que devient l'allemand en Amérique: j'ai vu des textes allemands influencés par l'anglais, qui ont une autre syntaxe et où les mots allemands eux-mêmes ont perdu leur premier sens pour prendre celui, bien différent, qu'ils ont en anglais.

Cela se passa aussi en Morée. Mais, là, il y a aussi deux autres synthèses sur lesquelles il me faut dire quelques mots avant de signaler tout ce qui de ce monde a pu passer en Angleterre, puis en France même, formant la contribution de cette synthèse de Morée à la vie générale.

D'abord, cet art de Morée qu'on trouve à Mistra. Dans la vieille église, dont les fresques, malheureusement, ne sont pas complètes,—la nouvelle église a copié un peu à la hâte la peinture de l'ancienne,— il y a, comme, du reste, à Constantinople, pour la mosaïque, dans la Moné tès choras, dans „Notre-Dame des Champs“, comme, en Roumanie, à Argeş, un art qui n'est ni byzantin, ni occidental; c'est-à-dire qu'au point de vue de l'iconographie il est sans doute byzantin, mais, au point de vue des groupements, des mouvements, du sentiment, il y a bien autre chose.

Pour l'expliquer on a présenté plusieurs théories: la théorie byzantine, qui prétend que l'art italien vers 1400 s'est formé sous l'influence de la renaissance des Paléologue. En échange, voici la théorie italienne qui proclame, avec raison, que, par-dessus ces choses de Byzance, il y a la fraîcheur de l'esprit ombrien, de l'esprit toscan, siennois, qui a transformé tout l'emprunt fait aux Grecs.

J'ai essayé d'une autre explication: celle qu'on vivait ensemble, à Constantinople même, avec des gens de Venise, de Gênes, de Florence, qui restaient pendant quelque temps là et puis s'en revenaient à leurs anciens foyers, et cette cohabitation a pu créer un nouvel art.

Un jeune critique allemand, dans la *Byzantinische Zeitschrift*,

m'objectait que pour pouvoir présenter cette hypothèse j'aurais dû avoir des documents. Mais, en fait d'art, comment veut-on trouver des documents, et de quelle espèce auraient-ils pu être, ces documents? On voit bien qu'il y a des esprits qui sont poursuivis par des mesures de contrôle presque policier. On s'attend à ce que quelqu'un qui présente une hypothèse tire aussitôt de son portefeuille un certain nombre d'actes dûment signés et avec un timbre bien appuyé. Or, en fait d'hypothèses, je ne crois pas qu'on puisse aller aussi loin. En présentant cette opinion je n'avait pas remarqué, cependant, que cette cohabitation existe en Morée même.

Il faut aussi penser à ceci : on s'imagine que les anciens artistes étaient comme les nôtres, qu'ils se sentaient attachés à une nation, à un seul pays, qu'ils aimaient vivre là seulement. Or, il y avait une circulation perpétuelle des artistes au moyen-âge, comme, du reste, parfois aussi à l'époque moderne. Des peintres qui se formaient en Moldavie allaient au Mont Athos et des peintres se formaient au Mont Athos qui allaient non seulement en Moldavie, mais en Valachie et de tous côtés. Ils pouvaient même quitter ces régions de l'Orient, et on se rappelle facilement ce qui est arrivé de cet ancien élève des peintres d'icônes de Crète qui est devenu le Greco, un si grand peintre pour l'Espagne, celui qui a créé un nouvel art, en grande partie par les reminiscences de l'époque où il ne faisait que présenter des saints émaciés à la façon de Byzance, esquissant leurs gestes sacramentels.

Mais ce qui représente de la façon la plus précieuse cette synthèse c'est sans doute la Chronique de Morée. Cette Chronique se présente sous trois formes, dont une n'est pas à discuter puisqu'on sait bien quelle est son origine, assez tardive. Si on ne sait pas aussi bien quel est l'original d'une autre, on a des données sur sa mise en dialecte ibérique<sup>1</sup>. Lorsque la principauté de Morée visiblement s'en allait, il y a eu, non seulement du côté des Templiers et des Hospitaliers, des tentatives de se trouver une nouvelle patrie, mais quelqu'un qui était alors le Grand Maître des Hospitaliers, Fernandez de Heredia, un haut personnage, d'une

---

<sup>1</sup> *Libro de los fechos et conquistas del principado de la Morea*, éd. Morel-Fatio, 1885.

initiative magnifique, a voulu transporter l'Ordre, qui était déjà à Rhodes, en Morée. Il pensait, bien entendu, à faire tout autre chose que ces Catalans qui, en 1311, tuèrent le duc d'Athènes dans la bataille de Céphise, pour traiter ensuite le duché d'Athènes comme une proie quelconque. Il fit aussi autre chose que ces pauvres Navarrais qui viendront, plus tard, en 1388, prendre d'une façon tout aussi brutale l'héritage, plutôt commercial, de ces Catalans. Il entendait s'appuyer sur des souvenirs historiques. C'est pour cela qu'il fait passer dans sa langue à lui, en 1393, cette Chronique de Morée.

Mais il y a la discussion, qui dure depuis longtemps <sup>1</sup>, discussion reprise aussi dans la si belle édition de la chronique, par M. Jean Longnon, sur la priorité entre la forme grecque, en vers, et la forme française.

M. Longnon observe ceci : comme la forme française est un abrégé <sup>2</sup> — et l'auteur le dit —, d'un livre plus ancien qui a été trouvé chez un seigneur terciar de Nègrepont ayant aussi d'autres fonctions en Morée, le connétable Barthélemy Ghisi <sup>3</sup>, un Italien d'ancienne descendance lombarde, mais sujet de Venise, n'y aurait-il pas eu un original vénitien, en italien ?

Il n'est pas cependant possible d'admettre qu'il y ait eu une pareille forme vénitienne au commencement, ce qui aurait signifié non pas rendre justice aux deux parties, mais, dans ce „plaid“, pour employer l'expression moréote, renvoyer les deux parties pour donner gain de cause à un tiers, sans qu'il se fût nullement présenté lui-même. Il n'y a pas, sans doute, une médiocre fabrication politique vénitienne à l'origine de ce livre si riche en renseignements, erroné pour tout le passé, mais parfois si plein de vie et de couleur qu'est la Chronique de Morée.

Donc il semblerait qu'en ce moment les partisans de la forme grecque sont ceux qui ont gagné la victoire <sup>4</sup>. On pense à cette

<sup>1</sup> Cf. Rennell Rodd, *The princes of Achaia and the chronicles of Morea*, Londres 1907, 2 vol.

<sup>2</sup> „Non pas ainxi com je trovay par escript, mais au plus brief que je porray.“

<sup>3</sup> Il fut pris, vers 1320, par Andronic Asanès.

<sup>4</sup> Édition de Buchon, dans les *Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises*, puis, dans les *Recherches historiques*, II. Des manuscrits à Paris, à Copenhague), à Berne (comme celui de Paris), à Turin (inférieur à celui de Copenhague, à Bruxelles (en prose, comme dans le Β:ε:λ:ι:ν

admirable épopée populaire grecque de Digénis Akritas, que M. Henri Grégoire voudrait fixer à une époque très lointaine dans le passé byzantin et que je persiste à croire contemporaine des croisades, parce que là-dedans il y a les trois vies entremêlées : vie byzantine, vie française et vie turque, ce qui signifie le XII-e siècle. Et il y a, sans doute, toute une littérature pareille, mais, j'ajoute, très tardive, écrite dans le même mètre poétique et ayant le même caractère que notre Chronique<sup>1</sup>.

Seulement, pour quiconque a la connaissance du grec du moyen-âge, qui approche tellement du grec moderne, cette forme grecque n'a rien d'élégant. On voit bien que, pour former le vers, on a allongé le récit et ajouté des éléments de nulle valeur. On sent bien la traduction. Car il y a un sentiment de la traduction qui est indéfinissable, mais que les personnes qui sont habituées à manier les textes de plusieurs littératures reconnaissent aussitôt. C'est donc, dans cette abondante versification, un texte beaucoup plus étendu et beaucoup moins pittoresque qu'un original.

Tandis qu'on a pu apprécier la beauté de la forme française, qui est parfois — je pourrais même dire : presque toujours — supérieure à celle de Froissart. En outre, je ne crois pas qu'un Grec eût eu tant de plaisir à montrer la façon dont se conduisaient ces „bacheliers“, ces chevaliers français. Sans compter que dans la Chronique de Morée on est toujours contre les Grecs. Ces Grecs sont la mauvaise grâce même, tandis que les chevaliers français apportent la vaillance chez des lâches et une haute moralité dans un pays pourri, par une religion infiniment supérieure à la religion grecque, qui ne serait qu'une idolâtrie.

Mais un autre argument me paraît, ainsi que je le disais déjà plus haut, décisif. Dans le manuscrit de Paris, qui est, d'après M. Omont, du XV-e siècle<sup>2</sup>, il y a d'abord la traduction en grec

*ἱστορικόν* de Dorothée de Monembasie). Éd. Schmitt, dans les „Byzantine texts“ de Bury, 1904 (du même, *Zur Ueberlieferung der Chronik von Morea*). Voy. E. Dragoumis, *Χρονικὸν Μορέως τοπωνυμικὰ, τοπογραφικὰ, ἱστορικὰ*, Athènes 1921.

<sup>1</sup> Finlay était pour la priorité du texte français, Elissen pour celle de la forme grecque; voy. Rennell Rodd, ouvr. cité, pp. 11-12. On a parlé aussi d'un „greek-speaking Frank or a Gasmule“ (*ibid.*, p. 13), écrivant, par la réunion de fragments, „before 1331 and perhaps after 1311“ (*ibid.*, pp. 14-15), peut-être pour Nicolas III de St. Omer (*ibid.*).

<sup>2</sup> Schmitt, ouvr. cité, p. xvi.

moderne de la *Théséide* de Boccace. S'il contient la traduction d'un texte de langue occidentale, c'est un argument pour que ce qui vient ensuite participe à l'oeuvre de traductions.

Mais en outre on peut se demander : si le texte grec avait été au commencement, pour qui et par qui aurait-il été rédigé<sup>1</sup> ?

Il faut penser à l'époque des Cantacuzène et des Paléologue, despotes de Morée, auxquels on doit la conservation des éléments d'art du passé moréote.

Il se peut aussi que ce ne soit pas une oeuvre rédigée en Morée même, mais dans les possessions de Venise, où la différence religieuse n'avait pas la même importance. Ceci si on admet qu'un Grec ne pouvait pas traduire un tel texte sans changer tout ce qu'il y avait d'injures pour sa religion, pour sa nation.

En finissant, je crois que ce monde de Morée, qui n'est pas habitué à se soumettre à un tyran, qui règle tout dans des parlements auxquels prennent part aussi les dames — il y en a un après la prise du prince Guillaume, lorsqu'il s'agissait de donner Lacédémone à l'empereur — qui résiste à n'importe quel chef lorsqu'il s'agit de ses privilèges, n'est pas resté sans exercer une influence sur l'Occident. Les chevaliers ne restaient pas toujours là ; ils revenaient dans l'ancienne patrie. Leur façon d'être n'a-t-elle donc pas influencé les combats constitutionnels en Angleterre à l'époque du successeur de Jean-sans Terre, Henri III ?

Il faut penser aussi à ceci : que, si Simon de Montfort a eu le grand rôle dans ces luttes pour la périodicité des parlements, un autre de Montfort, ayant des relations avec le roi Richard, a été au commencement de la quatrième croisade.

Et je me demande si, après les échafauds et les receveurs d'impôts, après les légistes de Philippe-le-Bel, qui a été un maître si dur, s'imaginant qu'on peut faire revivre le droit romain en terre de France au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il y a eu des possibilités de manifester la spontanéité de la chevalerie, très vi-

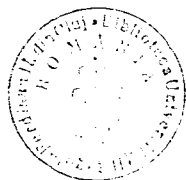
<sup>1</sup> Pour M. Schmitt, les Grecs n'auraient eu aucun intérêt à traduire un texte qui les malmène („Had the Greeks any reason to translate into their language a work expressing fierce hatred against their race\* ?). Mais on aurait pu accepter un livre rédigé par un Franc grecisé („But such a work already existing in Greek and written by a grecised Frank does not seem a very surprising phenomenon“ ; *ibid.*, pp. XXXII-XXXIII.



vante encore, le modèle n'a pas été dans cette Morée, où c'était la façon de vivre journalière. Le sort de l'Occident pendant la Guerre de Cent Ans aurait été ainsi déterminé par ce qui s'était formé et maintenu en Morée dans des formes aussi hardies que gracieuses pendant deux siècles.

---

BCU Cluj / Central University Library Cluj



## TABLE DES CHAPITRES

---

	<u>Pages</u>
I. „Déviation“ de la quatrième croisade. Participation de l'élément français . . . . .	1
II. Les Français à Constantinople . . . . .	27
III. La création des fiefs de Morée . . . . .	49
IV. L'élément grec . . . . .	69
V. La synthèse . . . . .	84

---